



Sillé-le-Guillaume se réinvente

Les mémoires vectrices de projet

Livret 2/5

Regards prospectifs des étudiants

*Revitalisation des centres-bourgs
et de leurs bassins de vie*

Avril 2023



IAUR
institut d'aménagement
et d'urbanisme de Rennes

ENS AB



MASTER
MAÎTRISE
D'OUVRAGE
URBAINE &
IMMOBILIÈRE

La Fabrique : conception et pratique du
projet urbain, architectural et paysager.

Atelier de projet M1-M2 ENSAB & M2 MOUI
2021-2022

AVANT-PROPOS METHODOLOGIQUE

Revitalisation des centres-bourgs et de leurs bassins de vie.

Une démarche prospective pour renouveler la mutation des paysages habités.

Afin d'élargir les champs de la recherche et de l'innovation en milieu rural, un partenariat pédagogique a été formalisé avec la commune de Sillé-le-Guillaume, qui devient le territoire d'étude pour les étudiants de l'atelier de projet de conception urbaine et architecturale.

Cet atelier de projet, qui se déroule sur un semestre, invite les étudiants à expérimenter les étapes et codes de la conception dans une perspective professionnalisante, tout en imaginant des futurs innovants.

Dans un contexte de coopération interdisciplinaire (entre des étudiants du master MOUI de l'Université Rennes 2 et des étudiants en master de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne), ils élaborent de façon imbriquée et prospective une stratégie urbaine de dynamisation territoriale et un projet architectural qui répondent aux enjeux identifiés sur le territoire de Sillé-le-Guillaume.

Situé en partie au sein du PNR Normandie-Maine, labellisé « Petite cité de caractère » et bénéficiaire du programme « Petites villes de demain », ce centre-bourg se confronte effectivement à des problèmes de revitalisation, entre préservation d'un patrimoine bâti et naturel riche et mise en place de stratégies de développement.

A partir du cas de la revitalisation de ce centre-bourg et de son bassin de vie, l'atelier de projet de conception urbaine et architecturale se structure au travers de trois principaux objectifs pédagogiques :

1. L'élaboration imbriquée et prospective d'une stratégie urbaine de dynamisation territoriale et d'un projet architectural : Le projet architectural est défini en lien avec la stratégie urbaine, donnant ainsi naissance à une architecture contextualisée. La programmation urbaine influence le devenir du tissu urbain et des formes bâties qui s'y inscrivent. Et, inversement, le projet architectural influe sur le devenir du territoire au sein duquel il s'inscrit.
2. L'expérimentation critique des étapes et codes de la conception en interaction avec les attentes des acteurs locaux : L'objectif est, dans une perspective professionnalisante, de rendre opératoires les orientations de la commune de Sillé-le-Guillaume tout en imaginant des futurs innovants. La première étape d'enquête de terrain permet à chaque étudiant d'être en contact direct avec les différents acteurs du territoire (élus locaux, commerçants, habitants, entreprises, milieux associatifs, architectes et paysagistes conseils), de réfléchir aux outils et méthodes employés actuellement en matière d'aménagement et de questionner leur adaptabilité pour penser le territoire et l'architecture locale de demain.
3. La coopération interdisciplinaire : par un travail de projet réalisé en équipe d'étudiants issus de disciplines variées (géographie, architecture, sociologie, droit, aménagement, urbanisme, etc.). L'enjeu est de maintenir la co-conception du projet tout au long du semestre et d'aboutir à un projet final enrichi de la multiplicité des regards.

Durant les premières semaines d'atelier, les étudiants ont ainsi réalisé un diagnostic territorial orienté de Sillé-le-Guillaume, selon une thématique de leur choix. Le regard personnel et instruit qui colore chacun des diagnostics résulte de l'articulation entre connaissances, observations et perceptions subjectives.

Ces dernières ont pu émerger à l'occasion d'une immersion de plusieurs jours au sein de la commune de Sillé-le-Guillaume. Cette enquête de terrain, réalisée dans le cadre du dispositif « Atelier hors les murs » lancé par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France¹, leur a ainsi permis d'arpenter le territoire et de collecter un ensemble de données sensibles, socio-anthropologiques, morphologiques et paysagères dont l'analyse critique est devenue le socle de leur problématique de projet.

¹ En partenariat avec les ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Outre la problématique de dévitalisation du milieu rural, se pose la question de nos modes de vie dans 50 ans face à la transition socio-environnementale. Partant de l'hypothèse qu'incarner cette transition peut être appréhendé comme une opportunité pour inventer de nouveaux récits de territoires désirables et éco-responsables, cet atelier devient le lieu d'élaboration de *scenarii* fictionnels permettant d'interroger l'évolution des modes de vie dans un contexte local et d'expérimenter de nouvelles pratiques et méthodes d'aménagement pour favoriser un cadre de vie résilient et agréable. Ces fictions « probables » invitent étudiants, élus, habitants et professionnels à se défaire d'une vision traditionnelle des territoires. Elles deviennent le levier pour se décentrer et se confronter aux profondes mutations en devenir, pour penser de nouvelles stratégies territoriales localisées et pour faire émerger des projets concrets, inventifs et partagés.

Ainsi, nourrie de ce travail de récit prospectif mais aussi de la diversité des compétences des étudiants, la démarche de projet permet dans un second temps de penser de nouvelles stratégies territoriales localisées. L'intervention urbaine se présente dès lors comme la traduction morphologique de ces stratégies et vient construire les conditions d'un projet architectural. Cadré par un ensemble de prescriptions, le projet est quant à lui travaillé au stade d'esquisse.

Finalement, depuis le diagnostic jusqu'à l'esquisse architecturale, l'objectif est de faire émerger des projets locaux soutenables et durables qui invitent à repenser les manières d'habiter dans le contexte de mutations profondes auxquelles fait face la commune de Sillé-le-Guillaume.

Ce document présente le travail de chacun des cinq groupes d'étudiants. Il se compose ainsi de cinq livrets comportant chacun la présentation du diagnostic territorial orienté puis celle du projet urbain pour finir par l'esquisse architecturale.

Véronique ZAMANT
Maîtresse de Conférences VT-UPU
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne



Oser le rural ! Quand les étudiants en architecture et en urbanisme s'associent pour revendiquer le désir de ruralité.

Les espaces ruraux, qu'ils soient isolés ou sous l'influence d'un pôle urbain, pour reprendre les typologies consacrées, constituent dans leur grande diversité un enjeu majeur des politiques d'aménagement et, pour cela même, de formidables terrains de réflexion et d'innovation pour les étudiants, futurs artisans de la fabrique des espaces.

Longtemps l'aménagement rural est demeuré un impensé, l'action publique ne faisant – au mieux – que répliquer les modèles d'organisation conçus pour la ville, ignorant par là-même les spécificités de ces territoires, les enjeux de leur intégration dans des bassins de vie plus larges. Ces modèles qui ont participé à rendre exsangues des territoires pourtant riches d'une identité créatrice ne demandent qu'à être remplacés. Les atouts de nos campagnes sont indéniables et la prise de conscience de leurs qualités plus que jamais nécessaire dans un monde en transitions. Espaces de sociabilités, de récréation, de ressourcement, lieux d'invention de nouvelles formes de production et de consommation, de nouvelles relations à la nature et plus largement à la société, les campagnes recèlent de nombreuses qualités connues et reconnues de leurs habitants et ceux des métropoles qui, dès qu'ils le peuvent, recherchent ces espaces.

Pour autant, les concepts et les processus d'aménagement de l'espace rural nécessitent d'être largement repensés, réinventés, décloisonnés, afin de répondre aux attentes nouvelles, à la demande de valorisation des spécificités, géographiques, sociologiques et économiques de ces territoires.

C'est dans ce contexte que l'intervention à Sillé-le-Guillaume des élèves architectes de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) et des étudiants en urbanisme de l'Université Rennes 2, dans le cadre du cursus de formation à la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière, a pris tout son sens. Le décloisonnement des formations aux métiers de la fabrique des espaces, soutenu et porté activement par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) depuis 2012, aux côtés de l'ENSAB, de l'Université Rennes 2 et de leurs partenaires, exprime ici une nouvelle fois sa pertinence et son potentiel pour penser les territoires de demain dans un *continuum* depuis l'échelle du territoire jusqu'à l'échelle architecturale, en prise avec les enjeux contemporains.

Les travaux qu'ont ainsi pu mener les étudiants dans le cadre de l'atelier « La fabrique : conception et pratique du projet urbain, architectural et paysager » piloté par Véronique Zamant (ENSAB), en lien étroit avec les acteurs du territoire silléen et avec le soutien de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, participent de la réinvention d'une occupation du territoire rural assumée, revendiquant un désir de ruralité. Concevoir de nouvelles façons d'habiter plus harmonieuses et plus respectueuses de la qualité des espaces : c'est ce à quoi nous invitent chacune des démarches et chacun des projets présentés ici, ouvrant ainsi de belle manière la voie pour oser le rural !

SILLE INFO
Numéro 32 | novembre-décembre
2021

Zoom sur...

LA REVITALISATION DU TERRITOIRE

Retour sur la venue des étudiants de Rennes

Entre le mercredi 28 septembre et le samedi 2 octobre, la ville de Sillé-le-Guillaume a reçu 21 étudiants et cinq enseignants de l'Université de Rennes 2 et de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne. Pendant ce temps, ils ont partagé avec les habitants, associations, commerçants, élus et autres acteurs, sur les enjeux de la commune. Cette opération a pu être réalisée dans le cadre du programme «Habitat Villés de Damain».

Grâce à cette immersion sur le terrain, les étudiants pourront concevoir dans les quatre mois à venir des projets participant à la dynamique d'aménagement et de revitalisation des secteurs d'étude garantissant un équilibre entre l'offre de logement, les services, les commerces et les équipements municipaux, tout en envisageant la bonne intégration à l'environnement et la traduction des principes du développement durable. Aussi, à l'issue de ces propositions, les étudiants apporteront leurs contributions aux réflexions de revitalisation du centre-bourg menées par la ville de Sillé-le-Guillaume. Cette immersion a été un succès et sans l'organisation que l'accueil ont été salués par l'équipe pédagogique.

Prochaine étape : un premier rendu en novembre

La prochaine étape pour les étudiants, un rendu intermédiaire, fruit de leurs premières réflexions après leur passage dans la commune. Ce premier rendu interviendra le 25 novembre à Sillé-le-Guillaume. Le rendu final avec leurs idées de projets, qui viendront alimenter la réflexion de la commune, est prévu en janvier 2022 à Rennes.

Decouverte de l'ancienne Quai-carré.



Les étudiants ont assisté à une réunion avec les différents acteurs du territoire : DDT, CAUE, Architectes des Bâtiments de France, Petite Cité de Caractère, pour en comprendre ses enjeux.

Visite de la ville pour les étudiants avec l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère, Laurent Collin.

SILLE INFO PAGE 2

Benoît FEILDEL

Maître de conférences en aménagement et urbanisme
Responsable master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière

**Université Rennes 2, Département Géographie et Aménagement de l'espace
UMR CNRS 6590 ESO, Espaces et Sociétés**

Mot du maire

Depuis le début de notre mandat, l'ensemble du conseil municipal a souhaité s'inscrire dans une réflexion d'amélioration du cadre de vie au sein de la ville. Le dispositif « petite ville de demain » nous a semblé pouvoir y répondre. Pour cela, les élus ont souhaité s'inscrire dans ce dispositif et bénéficier d'un regard extérieur sur l'état des lieux et nos besoins et attentes sur la ville pour demain. L'accompagnement par le dispositif d'ateliers hors les murs proposé par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux nous est apparu comme un outil indispensable et intéressant. Le partenariat avec l'ENSAB, le master MOUI de l'Université Rennes 2 et l'IAUR a ainsi été lancé.

Les objectifs de la ville étaient d'avoir une aide à la réflexion, plus précisément d'avoir un diagnostic pour identifier les causes de la dévitalisation, ensuite, avoir les premières orientations stratégiques pour construire les bases du projet. Particulièrement, la ville possède une friche en plein centre-ville, c'est pourquoi un des objectifs était la proposition d'un ou plusieurs projets pour faire de cette friche le cœur du projet de la revitalisation.

Les étudiants ont bien su aborder le sujet, les éléments du diagnostic nous ont positivement surpris, la place qu'ils ont donné à la diversité naturelle, au lien social et aux lieux d'attachement, nous a montré que le sujet était plus complexe que simplement le commerce et l'habitat. D'autre part, leur séjour en immersion nous a aussi mis en évidence le manque d'offre pour une population si jeune.

Autre point positif, la population de Sillé a su accueillir les étudiants et participer au projet lors de leur résidence sur le territoire. Chacun a pu s'exprimer dans une ambiance conviviale avec le sentiment d'un véritable engagement de tous pour le devenir de la ville. Le rendu nous a montré une vision à long terme, et en même temps des actions possibles à plus court terme. Les travaux des étudiants feront date et nourriront sans aucun doute pour de longues années encore le projet de revitalisation de Sillé-le-Guillaume.

Christophe Beunardeau
Conseiller municipal en charge de la revitalisation
Gérard Galpin,
Maire
Commune de Sillé-le-Guillaume

SILLE INFO
Numéro 31 | septembre-octobre 2021

Zoom sur...

LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Accueil d'étudiants en urbanisme et architecture de Rennes

Du 29 septembre au 3 octobre, la ville va accueillir une trentaine d'étudiants de l'ENSAB (École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne) et de l'Université de Rennes 2 du master Urbanisme et Aménagement, pour travailler sur la revitalisation du centre ville, sur divers thèmes et problématiques ; dans le cadre du programme «Petites Villes de Demain».



Immersion sur le terrain pour les étudiants

Pendant plusieurs jours, les étudiants vont venir sur place à Sillé-le-Guillaume afin de visiter la ville pour comprendre ses enjeux et problématiques. Ce sera aussi l'opportunité pour eux de repérer des endroits clés à partir desquels des projets pourraient être développés sur des thèmes variés tels que la mobilité, les friches urbaines, la patrimoine ou encore les commerces... Afin de mieux appréhender le territoire, ils partiront à votre rencontre, merci pour l'accueil que vous leur ferez et votre participation !

Restitution de leur travail

Vous pourrez suivre l'avancement de leur travail dans un espace qui leur sera dédié le temps de leur venue. Suivez également l'actualité sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune, ainsi que dans les prochains journaux municipaux.



Quand les Universités inspirent le redéploiement des territoires ruraux

Les 58 Parcs naturels régionaux couvrent près de 20% du territoire français et représentent une diversité de cultures et de paysages. Ce sont des territoires littoraux, des territoires de montagne, des territoires plus urbains, industriels, forestiers, agricoles dont la qualité de leurs patrimoines sont reconnus. Ce sont des territoires qui cherchent à se développer à partir des ressources du territoire pour mettre en œuvre le projet local en préservant la flore, la faune et les paysages.



Dès leur création, les Parcs naturels régionaux ont eu des missions d'expérimentation et d'innovation qu'ils abordent autour d'enjeux très variés : qualité de l'agriculture, richesse de la biodiversité, gestion forestière, développement des énergies renouvelables, amélioration de l'habitat, diffusion de la culture, protection des paysages, tourisme durable... Pour expérimenter, les Parcs naturels régionaux ont à cœur de travailler avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche : en accompagnant des thèses, des projets de fin d'études, mais aussi en proposant à des étudiants de niveau master de s'immerger dans des villages, des petites villes de Parcs naturels régionaux dans le cadre d'ateliers territoriaux. Ces ateliers sont soutenus depuis près de 20 ans par la Fédération des Parcs et ont toujours témoigné d'un intérêt réciproque entre les écoles et les territoires.

En 2018, la Fédération des Parcs a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour continuer à soutenir les coopérations entre l'enseignement supérieur et les territoires avec une contrainte : celle d'associer, dans le cadre d'ateliers hors les murs, des écoles de disciplines différentes. La plus-value de cette approche est double : une lecture pluridisciplinaire du territoire et la possibilité grâce à la coopération inter-établissements, d'enrichir les formations universitaires en faisant rencontrer des savoirs, des cultures de travail, des postures professionnelles à la fois différentes et complémentaires.

Depuis le lancement du dispositif, la Fédération a soutenu plus de 30 ateliers hors les murs permettant de croiser les compétences d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, d'agronomes, d'ingénieurs, sociologues, d'anthropologues et de compagnons du devoirs. Finalement, ce sont plus de 800 étudiants et une quarantaine d'écoles qui se sont immergés dans des territoires ruraux, en participant directement aux enjeux de formation des jeunes professionnels aux spécificités d'exercer en milieu rural. Avec trois années de recul, les expériences conduites sont la démonstration que cette ingénierie modeste se trouve dans une phase amont et oriente positivement les investissements.



Soutenu par la Fédération des Parcs en 2021, l'expérience menée par l'Université Rennes 2 et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne dans le Parc naturel régional Normandie-Maine, a permis de relancer la dynamique de revitalisation de la commune, débutée dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « centres-bourgs », accompagnée par l'ingénierie du Parc naturel régional Normandie-Maine en 2015 et 2016. Cet atelier hors les murs a ainsi permis d'associer de nombreux acteurs locaux pour participer à l'émergence d'un projet de développement local partagé : Petites Cités de Caractères, CAUE, Architecte des Bâtiments de France ainsi que les services de l'État... C'est bien la preuve que ces ateliers sont fédérateurs à l'échelle d'un bassin de vie et permettent aux petites villes de bénéficier d'un regard extérieur, d'une expertise originale et d'un appui en ingénierie nouveau avant d'entrer dans une phase d'élaboration de projet et d'investissement.

Fabien Hugault

Chargé de mission Chartes / Enseignement Supérieur
Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Anne-Laure Lagadic

Chargée de mission revitalisation des centre-bourgs
Parc naturel régional Normandie-Maine



Les étudiants :

Tania DOS SANTOS (MOUI)
Anaëlle GOUGEON (MOUI)
Agathe LE BOT (ENSAB-MOUI)
Bastien MACHEFER (MOUI)
Marine TIREL (ENSAB-MOUI)

LES MÉMOIRES VECTRICES DE PROJET



LES MÉMOIRES VECTRICES DE PROJET

SOMMAIRE

1. DIAGNOSTIC TERRITORIAL ORIENTÉ	13
2. PROJET URBAIN ET ARCHITECTURAL	35
3. ANNEXES	65



1. DIAGNOSTIC TERRITORIAL ORIENTÉ

Sommaire

Introduction	14
Analyse sensible	18
Des lieux d'attachements qui diffèrent selon les acteurs	20
Trois lieux d'envergure	22
Une commune aux dynamiques contrastées	24
SWOT : une commune aux espaces hétérogènes	28
Orientations stratégiques	30
Conclusion	32
Bibliographie	33

INTRODUCTION

Notre intérêt pour les lieux d'attachement s'explique par le contexte dans lequel nous vivons. La société contemporaine est une société de l'immédiateté, de la numérisation, de la mobilité et de la mondialisation qui repose sur un système de flux intenses. Nous avons le sentiment que nous perdons aujourd'hui cet attachement au territoire, nos repères, nos mémoires et donc notre identité. Selon nous, l'enjeu qui se pose sur nos communes rurales comme urbaines, est de recréer un lien entre l'utilisateur et son territoire pour qu'il s'y investisse, pour qu'il se l'approprie et pour qu'il habite les lieux.

Par ailleurs, la richesse patrimoniale du site de Sillé-le-Guillaume nous a interpellés au regard de son patrimoine historique (château), son patrimoine naturel (notamment le lac et la forêt de Sillé) ainsi que son patrimoine industriel (ancienne quincaillerie, bonnèterie). Pour autant, la commune cherche à revitaliser son centre-bourg. Nous avons alors jugé opportun de porter attention sur les lieux pas forcément mis en avant dans les procédures de valorisation patrimoniale mais qui constituent, pour les citoyens, un lieu de bien-être ; un lieu permettant de se ressourcer. Le géographe Alain Musset les qualifie ainsi de "petits hauts lieux". Tandis que les hauts lieux sont l'expression de l'identité collective issue de la mémoire institutionnelle, ces « petits hauts lieux » s'inscrivent en effet dans un espace social et "matérialisent l'appropriation virtuelle (et limitée dans le temps) d'un territoire public par une mémoire privée". Ces espaces voient s'établir les liens sociaux : nous les appellerons les lieux d'attachement.

Selon nous, la revitalisation d'un territoire peut se faire via ces lieux d'attachement qui font lien avec les usagers. En effet, l'implication des usagers dans leur commune est corrélée à leur attachement à celle-ci. À l'inverse, en revalorisant un lieu auquel les habitants ne se reconnaissent pas et qui ne fait pas sens pour eux risque d'entraîner une désappropriation de ceux-ci.

CE QUE NOUS ENTENDONS PAR «LIEUX D'ATTACHEMENT»

Il convient de préciser le concept d'attachement. On distingue plusieurs échelles d'attachement : l'attachement individuel, collectif et national. Notre travail s'oriente principalement vers ces deux premières. L'attachement individuel expose une dimension immatérielle et émotionnelle, relative au sensible, et une dimension physique et fonctionnelle, relative à l'usage, propre à chaque individu.

Le personnage de Marcel Proust, dans son œuvre de 1913 "Du côté de chez Swann", replonge dans ses souvenirs d'enfance lorsqu'il mange sa madeleine. Il s'agit d'une odeur, d'un geste, d'un moment qui remémore : "Mais, quand d'un passé ancien rien ne subsiste, après la mort des êtres, après la destruction des choses, seules, plus frêles mais plus vivaces, plus immatérielles, plus persistantes, plus fidèles, l'odeur et la saveur restent

encore longtemps, comme des âmes, à se rappeler, à attendre, à espérer, sur la ruine de tout le reste, à porter sans fléchir, sur leur gouttelette presque impalpable, l'édifice immense du souvenir..." Nous sommes bien ici dans la recherche de la sensibilité de chacun à un "petit haut lieu", à une ambiance. L'attachement collectif, quant à lui, mobilise la mémoire du groupe. En effet, les travaux de Halbwachs parlent de la mémoire collective pour désigner celle qui influence l'identité actuelle du groupe et constitue ainsi un enjeu identitaire pour celui-ci.

Nous souhaitons donc comprendre comment se construit l'attachement. Une partie de la réponse réside dans le renouement avec la dimension émotionnelle pour réactiver le souvenir. Une définition correspond bien à notre recherche : "un lieu devient lieu d'attachement quand il échappe à l'oubli" (Breviglieri, 2013).

La suite de notre travail vise à déterminer ce qui fera l'attachement en 2100, ce que les Silléens célébreront. Plus généralement, nous cherchons à savoir ce qui fera l'urbanité et notamment l'urbanité immatérielle. En effet, la ville ne se fait pas seulement au gré de la mise en œuvre d'actions publiques successives, mais également par l'expérience émotionnelle. Jean-Yves Chapuis, par sa triple expérience d'élu, d'urbaniste et d'enseignant, nous indique cette nécessité de se mettre à l'écoute du citoyen pour comprendre le lieu et son vécu dans son ouvrage de 2021 «L'Élu local comme artisan du Changement» expression de Jean-Yves Chapuis : "Cela passe par une nouvelle gouvernance, celle de l'Ergopolis (p. 68) c'est-à-dire le fait de permettre à la société de participer au récit de la ville à travers le fait de se raconter, sa vie, son bien-être, sa conception du logement, de sa rue, de son quotidien, etc. Il convient alors à l'élu d'analyser la demande avant la commande, avant le projet." L'auteur résume ce principe en parlant de Projet humain avant le projet urbain : "Faire qu'on n'habite pas un PLU, une ZAC, mais une rue, un quartier, une ambiance".

NOTRE MÉTHODE D'ENQUÊTE SUR SITE

Lorsque nous sommes arrivés sur la commune de Sillé-le-Guillaume, nous n'avions aucune attache. Nous avons dû trouver des prises sur le territoire pour le comprendre et nous l'approprier. Notre immersion à Sillé-le-Guillaume s'est alors organisée en trois grandes étapes :

Une première étape a consisté à observer et à déambuler dans la ville. Par l'identification des lieux d'attachement pressentis en fonction des usages des habitants et usagers de la commune de Sillé-le-Guillaume et de la morphologie des lieux.

En second lieu, nous avons rencontré les citoyens pour comprendre la façon dont ils vivent le territoire. À savoir dans la rue, dans des lieux fréquentés, dans une école ou encore grâce à la permanence des étudiants qui a été mise en place.

L'espace public étant facilement accessible, nous avons pu croiser une typologie variée d'individus. Les lieux fréquentés étant, quant à eux, caractérisés par une typologie d'usagers : pour les bars-tabacs, nous avons rencontré des personnes inactives et masculines et pour le fast-food, des artisans et des jeunes, originaires de Sillé-Le-Guillaume et des communes alentour, ou encore scolarisés dans l'une des écoles. Enfin, à l'école du château, nous avons réalisé l'atelier "Dessine-moi Sillé" (cf. Annexes XIV, XV, XVI), que nous détaillerons par la suite.

Une fois les discours de ceux qui "pratiquent" la ville recueillie, nous avons souhaité nous intéresser au discours des "fabricants" et au discours des "décideurs" pour comprendre les différents jeux d'acteurs. Ainsi, nous avons notamment rencontré l'agent au patrimoine de Sillé-Le-Guillaume, la directrice de l'Office de tourisme de la communauté de communes 4CPS, le président de l'association Sillé Patrimoine, les élus et les représentants des associations grâce à l'apéro-dinatoire organisé.

La troisième et dernière étape de notre méthode a consisté à observer et identifier la particularité de ces différents lieux d'attachement recensés, toujours en se basant sur les différents récits recueillis de la part des habitants et des différents acteurs.

ZOOM SUR L'ATELIER «DESSINE-MOI SILLÉ»

À l'aide des données de l'INSEE et des entretiens avec les élus, nous avons identifié deux grands types de population à Sillé-Le-Guillaume : les personnes âgées et les nouveaux ménages, principalement jeunes, qui s'installent dans la commune au vu de l'attractivité du prix des terrains et de la large palette de services proposés. (Source : en 2018, 43 % des habitants ont plus de 60 ans ; 56 % des ménages sont des familles avec enfants ; 66 % des actifs ont un CAP ou moins ; 65 % des actifs sont employés ou ouvriers et le salaire horaire net moyen s'élève à 12,7 €.).

Selon les élus et les habitants rencontrés, la large palette de services proposés à Sillé-le-Guillaume et le coût attractif des terrains sont les principales raisons d'installation des habitants. Mais l'apport en services sur une commune, suffit-il à la revitalisation du territoire ?

Si les habitants et usagers interrogés nous disent ne pas être particulièrement attachés à la ville plus qu'à une autre commune, nous nous demandons alors comment faire renaître un sentiment d'attachement chez les citoyens. Pour nous, la solution réside dans la création d'un lien avec le territoire dès le plus jeune âge. En effet, ce sentiment envers un lieu naît, selon nous, dès l'enfance et est fortement lié aux souvenirs. La clé de voûte de ce sentiment d'appartenance serait donc l'enfance. Ainsi, nous nous sommes rendus à l'école du château en classe de CM1, CM2 et CE1 (cf. Annexe XIV).

L'engouement des enseignantes a témoigné d'une véritable volonté et demande de leur part à l'idée de participer à des projets en coopération avec la commune. Par ailleurs, cette expérience riche d'un point de vue ethnographique a mis en exergue le

fait que la représentation d'une commune n'est pas forcément physique, géographique, mais convoque aussi la dimension sensorielle et visuelle. Sillé-Le-Guillaume, c'est à la fois un climat changeant, une pollution sonore, des routes, des bruits, mais aussi de la verdure, de l'eau, des amis, un patrimoine, une rue, un city-stade...

L'APÉRO-DINATOIRE ASSOCIATIONS/ÉLUS

L'apéro-dinatoire associations-élus ; une soirée dite plus informelle. Il était intéressant d'assister à la rencontre entre des membres d'associations et/ou nouveaux habitants avec les élus qui n'avaient pas eu l'occasion de se rencontrer auparavant, faute de crise sanitaire. Une certaine dynamique et un certain élan semblaient émerger. Nous avons alors pu remarquer la volonté de chacun de revitaliser Sillé, bien que nombre d'associations n'étaient pas représentées.

LA PERMANENCE DES ETUDIANTS

Nous avons rencontré une autre typologie d'habitants : des personnes qui ont une capacité à formuler un discours, qui revendiquent leur avis et qui ont un certain intérêt pour leur commune. Les entretiens ont ainsi été très riches et nous ont apporté de nombreux éléments sur les jeux d'acteurs qui s'exercent au sein de l'action publique locale.

Suite à cette immersion, nous avons pu faire plusieurs constats:

INTERROGATION 1 : Un décalage entre élus et usagers

La candidature aux Petites Cités de Caractères est un bon exemple. Au regard des documents consultés (notamment le dossier constitué pour l'homologation aux Petites Cités de Caractères, 2019), la population ne semble pas avoir été consultée pour participer à la constitution de la liste des éléments patrimoniaux à mettre en valeur. Dès lors, nous pouvons nous demander si la labellisation aux Petites Cités de caractère est un outil touristique, permettant à la commune d'élargir son rayonnement, ou bien un levier pour attirer de nouvelles populations sur le territoire?

Associés les habitants à la mise en valeur des lieux et permet une appropriation plus facile. A l'inverse, revaloriser un espace d'une façon qui n'est pas appropriée à l'usage que les habitants font de cet espace, est un risque de désappropriation du lieu. Et un risque qu'il ne soit pas investi à sa juste valeur, voire laissé à l'abandon. Par ailleurs, des habitants nous ont dit être attachés à la pierre de Bernay, aux rosaces rococo, aux façades sculptées. Or, nous avons constaté que ces bâtiments ne sont pas répertoriés dans le dossier des Petites Cités de Caractère (Label Les Petites Cités de Caractère - Sillé-le-Guillaume. (2020). Dépliant. Mairie de Sillé le Guillaume). De la même façon, l'ancienne quincaillerie reste pour le moment dans l'oubli (bien qu'elle ait fait l'objet d'étude de réhabilitation) et une variété de bâtiments à valeur historique ou patrimoniale ont été démolis, comme les

lavoires ou encore les halles de la gare.

D'une manière générale, la population interrogée nous dit être rarement consultée et se retrouve frustrée de cette non-représentativité habitante. Pourtant, lors de nos rencontres avec les usagers, nous avons senti un élan de dynamisme et de solidarité entre les habitants : un projet de brocante dans le centre ancien, l'ouverture de plusieurs Airbnb, un projet de galerie d'art coffee-shop, etc. Autant d'initiatives qui participent à la revitalisation du centre-bourg de Sillé-le-Guillaume. Dès lors, pourquoi constate-t-on ce manque de communication entre acteurs? Comment parvenir à faire synergie ?

En outre, la frustration de la part des usagers qui s'est fait ressentir lors de nos entretiens amène à un autre enjeu. Jean-Yves Chapuis nous dit dans son ouvrage "L'Élu local comme acteur du Changement" (2021) que l'élu est l'individu du territoire qui met en lien l'ensemble des acteurs : il doit être en mouvement, aller à la rencontre de la population, écouter pour être ensuite écouté, aller débattre en se mettant en situation d'intranquillité. Comprendre la demande sociale est la clé des projets urbains. À Sillé-le-Guillaume, certains habitants et acteurs nous disent ne pas se sentir écoutés et cela peut contribuer à la dévitalisation du territoire.

INTERROGATION 2: Un décalage entre l'action publique et la demande sociale?

Les moyens d'action engagés par les collectivités publiques ne semblent pas toujours correspondre aux représentations que les usagers se font du territoire.

Prenons l'exemple de la place Saint-Etienne qui est inscrite sur le dépliant de communication communale "Petites Cités de Caractère" comme le premier lieu à découvrir. Sur place, on découvre une place urbanisée avec une aire de stationnement et une route départementale. Un lieu qui n'est finalement pas adapté à une déambulation piétonne et touristique. Cela peut s'expliquer par le fait que la commune est en processus de labellisation aux Petites Cités de Caractère. Or, il s'agit d'un temps long au cours duquel les aménagements de mise en valeur se font au fil des ans. Les différents parcours proposés sur la plaquette de communication et les panneaux explicatifs ont été installés au cours du deuxième semestre 2021. La municipalité a conscience que la place Saint-Etienne est un espace problématique tant pour les piétons que pour les commerçants et nécessite un travail important de mise en valeur.

L'espace vert face à l'ancienne caserne des pompiers est un lieu ressourçant pour les habitants, pour autant, il ne porte aucun nom. Pourtant, nommer un lieu participe à l'attachement et est un moyen d'inscrire un espace dans les mémoires.

Aussi, plusieurs entretiens avec les usagers ont fait émettre le sentiment que l'attention de la municipalité à l'égard du château est dommageable au vu de la richesse patrimoniale de la commune : "les élus ne voient le bourg de Sillé que par le château". Nous avons effectivement rencontré la chargée au patrimoine de la commune de Sillé-le-Guillaume dont la mission est d'assurer les visites du château et sa promotion depuis 2018 lorsque la compétence a été transmise de la 4CPS à la commune. Pour autant, lorsque nous regardons les avis et retours sur les visites du château (Google), celles-ci

sont mitigées. Malgré un potentiel remarqué, touristes et usagers émettent le regret d'une visite trop courte avec peu de choses à voir ; d'autres émettent le souhait d'un développement de l'économie touristique autour du château en termes de commerces et de restauration notamment. Une expérimentation à l'initiative d'une association s'est mise en place pendant l'été 2021 pour offrir un encas aux visiteurs. L'expérience n'a pas été concluante pour des raisons de logistique. La commune prévoit un budget d'1 300 000 € HT pour la réhabilitation du château et pour accueillir un espace muséal et d'interprétation ainsi que pour développer des actions pédagogiques.

En réponse au manque d'intérêt de la municipalité pour l'Histoire de Sillé, l'association Sillé Patrimoine s'est créée en 2016 pour faire perdurer et réactiver les mémoires. Elle propose alors des visites et événements thématiques qui accueillent entre 30 et 100 personnes, des locaux et habitués. Cela montre l'engouement pour les habitants de Sillé pour connaître l'Histoire de leur commune.

Cependant, il convient de relativiser ce "manque d'intérêt" dénoncé par les acteurs du territoire rencontrés lors de notre phase d'immersion. Dans le document de labellisation aux Petites Cités de Caractère de 2019, la commune met en avant ses actions d'aide en faveur de la rénovation des bâtisses anciennes; elle fait également un historique des personnes connues qui ont marqué les mémoires de Sillé-le-Guillaume et les différents styles architecturaux qui ont forgés la commune au fil des ans. Bien que des moyens financiers et humains ont été principalement fléchés en faveur de la mise en valeur du château, la municipalité porte intérêt aux autres éléments patrimoniaux qui façonnent son territoire. Dans quelles mesures peut-elle y porter une attention afin de créer une entité patrimoniale qui lui permettra un rayonnement d'autant plus important?

Les initiatives de mise en valeur du patrimoine historique émergent de la municipalité, d'associations, mais également d'habitants. Chacun agit à son échelle et avec son domaine de compétence. L'enjeu qui se pose est donc de faire synergie entre chaque acteur, mais comment y parvenir?

INTERROGATION 3: une réhabilitation du centre bourg contraignante?

La réglementation pour la réhabilitation du centre ancien est telle qu'elle en vient à freiner toute action de réhabilitation pour des raisons de coût. Cette charte du centre ancien est jugée trop contraignante pour les habitants : à la suite de nos entretiens, que ce soit avec les commerçants ou habitants, il en ressort que lorsqu'un usager veut agrandir, modifier, étendre son logement ou son local, il préfère aller hors du bourg. Conséquence, les locaux du centre se vident et une couronne bâtie se crée en périphérie. Pourtant, nous citons : "en 2016, dans le cadre du programme de revitalisation du centre bourg un dispositif d'aide communale à la rénovation des façades dans le périmètre du centre ancien a été mis en place. Cette aide adoptée en août 2016 est renouvelée depuis et notamment pour l'année

2019” [Extrait du document ‘Commission de contrôle Petites Cités de Caractère’, 2019, p.40]. Depuis 2016, 18 dossiers ont été déposés et subventionnés. Dans quelles mesures la collectivité peut-elle intervenir pour accélérer et faciliter la rénovation du centre-bourg pour permettre l’installation pérenne de nouveaux habitants et commerçants?

Finalement, les typologies du bâti entre le centre ancien et celui en périphérie sont contrastées : on peut voir un centre historique avec une charte architecturale stricte, face à des zones pavillonnaires libres et sans cohérence architecturale. Alors comment créer une cohérence entre les deux entités ?

À l’issue de notre immersion, nous avons pu faire des hypothèses sur les raisons du délaissement des habitats du centre anciens :

- . Le coût et les contraintes qu’implique la **rénovation**
- . L’ergonomie : luminosité faible, pièces non adaptées à une vie de famille contemporaine.
- . Le manque d’espace extérieur : un ménage vient souvent s’installer dans une commune rurale pour avoir son jardin.
- . Stigmatisation du lieu : “maison d’untel” qui ne permet pas l’intégration des nouveaux habitants qui préférera une maison neuve, sans passé.
- . Situation du logement : pignon sur rue, gêne sonore, pas de stationnement, accessibilité compliquée et/ou dangereuse.

INTERROGATION 4: la place du piéton oubliée?

La présence de la voiture et d’une densité urbaine dans le bourg rural nuit au bien-être, à la santé et au bien-vivre des habitants (bruit de voiture, camion, sentiment d’insécurité, d’oppression, rues étroites et trottoirs étroits, etc.).

Pour autant, la collectivité à préempter des parcs de domaines pour en faire des lotissements, ce qui a augmenté la présence de bâti au détriment d’espaces verts. Aujourd’hui, les usagers sont en recherche d’espace de détente dans le centre-bourg.

Quelle place pour les mobilités douces ? La place du piéton est-elle prise en compte dans les aménagements ou est-ce une ville de la voiture ? En effet, nous avons observé un nombre important d’aires de stationnement dans le bourg. D’une manière générale, une commune de 8 écoles, 1300 élèves comme Sillé-Le-Guillaume ne devrait-elle pas être une ville pour les piétons ? Qu’en est-il des jeux pour enfants qui n’existent pas dans le bourg ? Ou encore, des espaces verts eux aussi absents ?

NOTRE IMPRESSION DE L’IMMERSION

Sillé-le-Guillaume nous a été présentée dans le cadre de la commande publique comme une commune découragée par son manque de dynamisme et dans l’urgence d’être revitalisée. Cependant, nous avons été agréablement surpris de celle-ci. En effet selon nous, malgré une dévitalisation du centre-bourg, l’offre conséquente de services publics et privés, et également la richesse patrimoniale et paysagère tont de la commune un lieu à fort potentiel.

Concernant notre enquête sensible, il a souvent été difficile de réussir à définir les petits lieux qui sont source d’attachement pour les usagers, tel qu’un petit coin de rue, un pas-de-porte, un arbre, etc. À l’inverse, nous avons souvent de grands lieux qui revenaient, tel que le château par exemple, de la part des personnes interrogées. Cette enquête nous a donc poussés à questionner les acteurs associatifs et communaux sur leurs lieux d’attachement dans la ville. Nous avons alors remarqué une difficulté à se détacher du discours officiel, on observe donc des lieux qui diffèrent entre fabricants, habitants ou décideurs.

En somme, en revalorisant la ville sous un angle auquel les habitants ne se reconnaissent pas, il y a un risque de désappropriation par les habitants. Dès lors, la problématique se pose de comment raviver, activer et transmettre les mémoires pour «faire territoire», créer une unité, une fierté.

LES PHASES DU DIAGNOSTIC

L’analyse quantitative et documentaire s’est déroulée en deux phases : une approche par acteur puis une approche par lieu. L’approche par acteur nous permet d’identifier les représentations de Sillé-Le-Guillaume qui leur sont propres, en superposant, nous avons mieux compris les lieux faisant consensus et ceux contestés. L’approche par lieu permet quant à elle de comprendre en détail les jeux d’acteurs, leur rayonnement, de faire lien avec l’évolution du lieu dans le temps et dans l’espace, de voir si la réglementation et sa gestion pouvaient avoir une influence sur le vecteur d’attachement ou non à ce lieu.

Nous allons ainsi présenter dans ce fascicule notre analyse sensible puis nous ferons une analyse par acteur et par lieu. Ce diagnostic nous conduit in fine au SWOT et enfin aux orientations stratégiques.

ANALYSE SENSIBLE

Dans le but de restituer nos observations, nous avons choisi de mettre en scène sous forme de bande dessinée les trois acteurs qui font la ville. À savoir : le décideur, l'habitant et le fabricant. Nous les avons fait intervenir autour de huit lieux identifiés lors de notre immersion :

- La place de la république
- La place Saint-Étienne et la rue dorée
- La colline
- La maison de santé
- Le château
- Coco plage
- Le lagon bleu (ancienne carrière)

Nous avons choisi de représenter ces espaces en variant les échelles de dessins. En fonction du nombre d'usagers ayant fait référence à ces lieux, ils apparaissent plus ou moins gros. Ainsi, le château et Coco plage ont été les lieux les plus fréquemment cités et donc ressortent davantage que le petit parc.

EXPLICATION DE LA PRODUCTION SENSIBLE : FOCUS SUR LA PLACE SAINT ETIENNE ET LA RUE DORÉE

Au travers de notre représentation graphique, nous avons mis en avant la dangerosité de l'espace et le regret du passé grâce notamment aux remarques des habitants ("j'ai failli me faire écraser"). Le fabricant met en exergue la mécontente au sein de l'association

des commerçants ce qui impacte négativement le dynamisme économique du centre historique ("sans cohésion, on va tous fermer»). Enfin, le maire en tant que décideur dénonce les problématiques de la rue Dorée en termes de sécurité, de nuisances et de l'impact sur les usagers qu'ils soient habitants, commerçants et même, conducteurs ("Un vrai problème cette rue").

Une fois les lieux identifiés, nous avons analysé leur dimension géographique, morphologique et sensorielle afin de comprendre les vecteurs du sentiment d'attachement, ou non, au lieu. Dès lors, des points communs et divergences sont ressortis.

Nous avons identifié six catégories : patrimoine historique ; lieu de mémoire ; sonorité apaisée ; visuel agréable ; végétalisation ; activité de loisir. De manière commune, on remarque que les espaces apaisés sont Coco Plage, le Lagon bleu, le château, le petit parc et la maison de santé. Aussi, nombre d'entre eux sont végétalisés. Aussi nous pourrions dire que la présence du végétal favorise le sentiment d'attachement au lieu. Par ailleurs, les points de divergence concernent la fréquentation et la localisation propre des lieux avec deux pôles distincts : Coco Plage et le lagon bleu face au centre-bourg. Aussi, on trouve à la fois des espaces urbains et artificialisés et des espaces naturels.

Si l'on peut apporter une limite à cette restitution, elle figure dans la difficulté de représenter graphiquement la dimension sensible de l'attachement qui prend une dimension immatérielle.



SILLÉ LE GUILLAUME

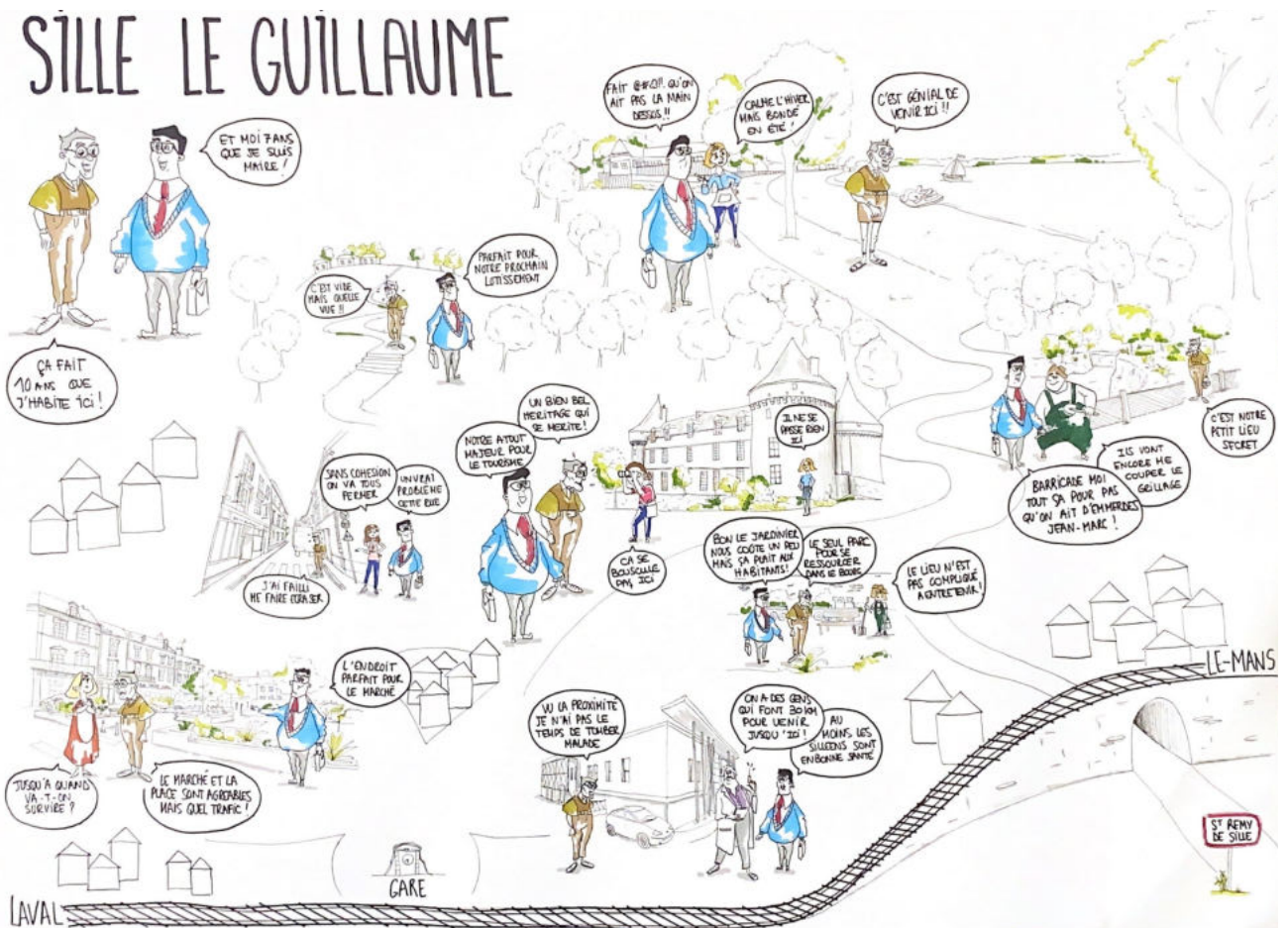


Figure I : Carte sensible réalisée suite à l'immersion à Sillé-le-Guillaume, 7 octobre 2021

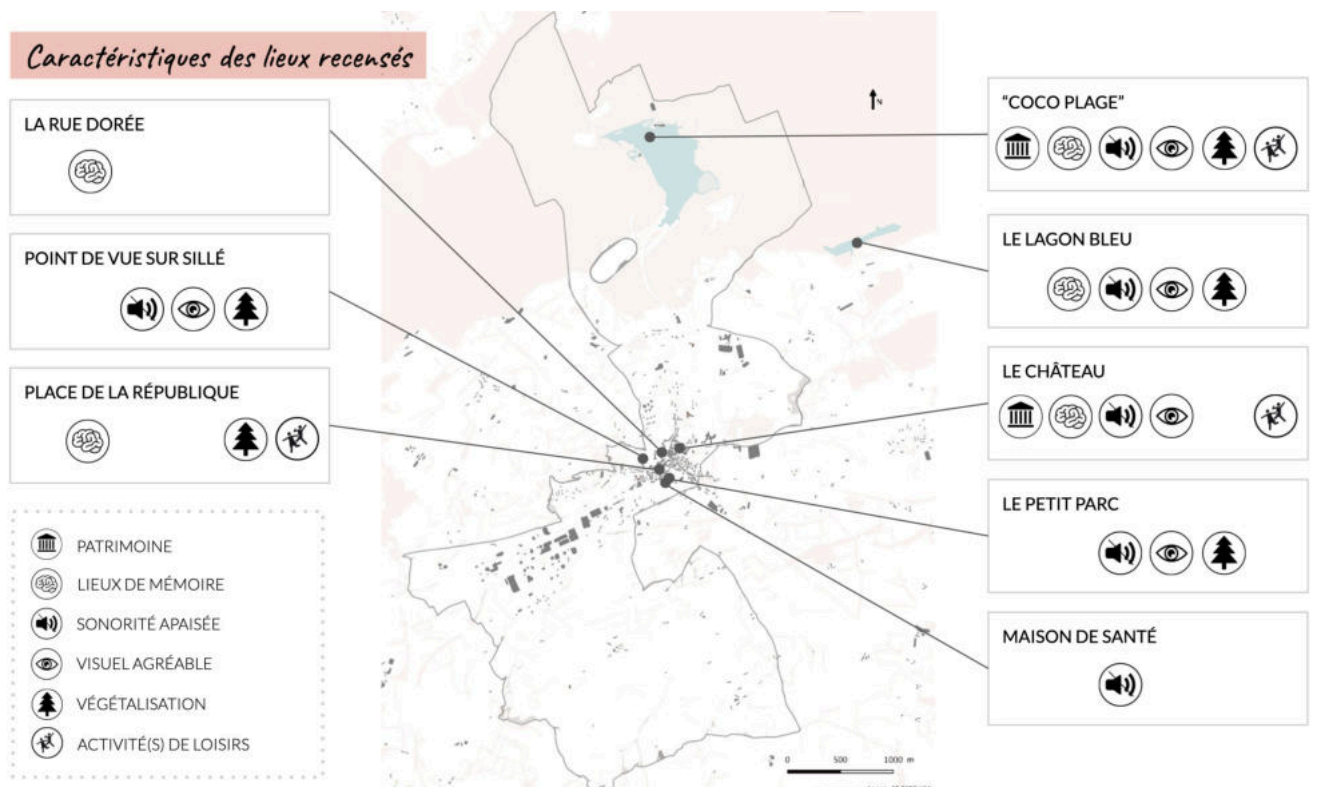


Figure II : Bilan de la carte sensible - Caractéristiques des lieux recensés

DES LIEUX D'ATTACHEMENT QUI DIFFÈRENT SELON LES ACTEURS

Suite aux observations que nous avons pu soulever lors des entretiens, il nous a semblé intéressant de cartographier tous les lieux d'attachement recensés, et ce, en fonction des différents acteurs de la ville (cf. Figure 3). À savoir, à plus grande échelle : les décideurs nationaux et les acteurs associatifs (notamment les Petites Cités de Caractère) et enfin, les décideurs locaux puis les usagers du territoire. Cette cartographie nous permettant d'avoir une vision plus globale du territoire et de ses espaces d'attractivité, elle présente ainsi les secteurs à enjeux pour le territoire silléen.

LES LIEUX D'ATTACHEMENT SELON LES DÉCIDEURS NATIONAUX

Les décideurs nationaux se caractérisent par les différents labels et statuts juridiques décernés sur le territoire de Sillé, tel que le Parc Naturel Régional de Normandie-Maine, le site Natura 2000, et le périmètre des Monuments historiques. D'après les documents officiels et flyers de communication, les lieux d'attachement se concentrent dans le périmètre du centre-bourg, au niveau des axes routiers structurants ainsi qu'au Nord de la commune avec le Parc Naturel Régional Normandie-Maine et CocoPlage. (Annexe IV)

LES LIEUX D'ATTACHEMENT SELON LES DÉCIDEURS LOCAUX

Les lieux d'attache des décideurs locaux ont été identifiés à travers les flyers et fascicules que la commune produit pour communiquer. Des plaquettes mettant notamment en avant la Place Saint-Etienne, le Château, la Place du Marché aux Bestiaux, la Place de la République... ont été produites et valorisent les lieux d'attache de cette catégorie d'acteur. (Annexe V)

LES LIEUX D'ATTACHEMENT SELON LES ACTEURS ASSOCIATIFS

Ici, les lieux d'attaches ont été identifiés à partir de l'analyse des magazines et flyers produits par la commune pour les Petites Cités de Caractères. Une plaquette servant aussi de support de communication à travers un circuit proposé aux visiteurs qui recense les lieux de la ville au patrimoine remarquable et historique nous a aussi orientés pour la création de cette carte. (Annexe VI)

LES LIEUX D'ATTACHEMENT SELON LES USAGERS

Les lieux d'attaches des usagers ici présentés sont la restitution des lieux identifiés lors des entretiens ou de témoignages recueillis auprès d'habitants,

commerçants ou encore touristes que nous avons pu rencontrer. Elle regroupe également le point de vue des enfants, à travers la réalisation de l'atelier "Dessine-moi Sillé" avec les élèves de l'école primaire du château. On remarque également que pour les usagers, les lieux d'attachement se concentrent dans le centre-bourg et principalement à Coco Plage avec juste une particularité : ils incluent un espace dépassant les limites communales. Il s'agit de l'ancienne carrière surnommée 'le lagon bleu' située à l'Est de Coco Plage dans la commune de Saint-Rémy-de-Sillé. (Annexe VII)

ZOOM SUR L'ATELIER "DESSINE-MOI SILLÉ" / UNE REPRÉSENTATION SENSORIELLE ET VISUELLE

D'un côté, les lieux d'attaches des enfants contiennent un intérêt patrimonial (bâti ou naturel fort). D'un autre côté, ces lieux sont des lieux fréquentés quotidiennement : magasins, école, rues ou quartiers... En effet, certains enfants nous ont parlé ou ont dessiné le château, Coco Plage ainsi que des routes, rues, commerces qu'ils apprécient ou qu'ils fréquentent. Cet atelier nous a surtout permis d'obtenir une typologie de lieu plus importante qu'avec les autres acteurs ou usagers de la commune. En effet, nous nous sommes rendu compte que les dessins fournissent des données plus sensibles que les entretiens faits auprès des habitants et des usagers de la commune. Aussi, la représentation cartographique ne nous a pas semblé suffisante puisque ces dessins dépassent le cadre des lieux et contiennent des représentations sensorielles et visuelles de Sillé-Le-Guillaume. Nous avons donc réalisé un comptage des éléments présents sur ces dessins (cf. Annexe XI). Ainsi, les enfants visualisent la commune à travers des espaces naturels, des éléments liés à la mobilité, au patrimoine, à la vie personnelle, au loisir ou encore, aux commerces et services.

CARTE SYNTHÈSE DES ACTEURS

Notre démarche a consisté à s'intéresser aux composantes qui font qu'un lieu devient attachant. Aussi, cette étape nous a permis de comparer ce qui est mis en avant dans les documents officiels avec les lieux d'attachement évoqués par les habitants. En effet, nous avons pu mettre en lumière la divergence d'avis concernant les lieux d'attrait de la ville. Ainsi, cette carte vient proposer une superposition des lieux d'attachement des différents acteurs vus précédemment. Cette méthode nous a permis d'identifier des lieux communs à tous. Nous pouvons alors constater la présence de deux pôles à Sillé-Le-Guillaume. D'un côté, un espace identifié unanimement par tous les acteurs, à savoir le nord de la ville, figuré par Coco Plage, et de l'autre, le centre-bourg de la commune composé d'espaces plus controversés. Il ressort tout de même de ce pôle central quatre lieux présentant un attrait fort : la place Saint-Étienne et la rue Dorée, le château et la place des Minimes, la Place de la République et la Place de la Gare.

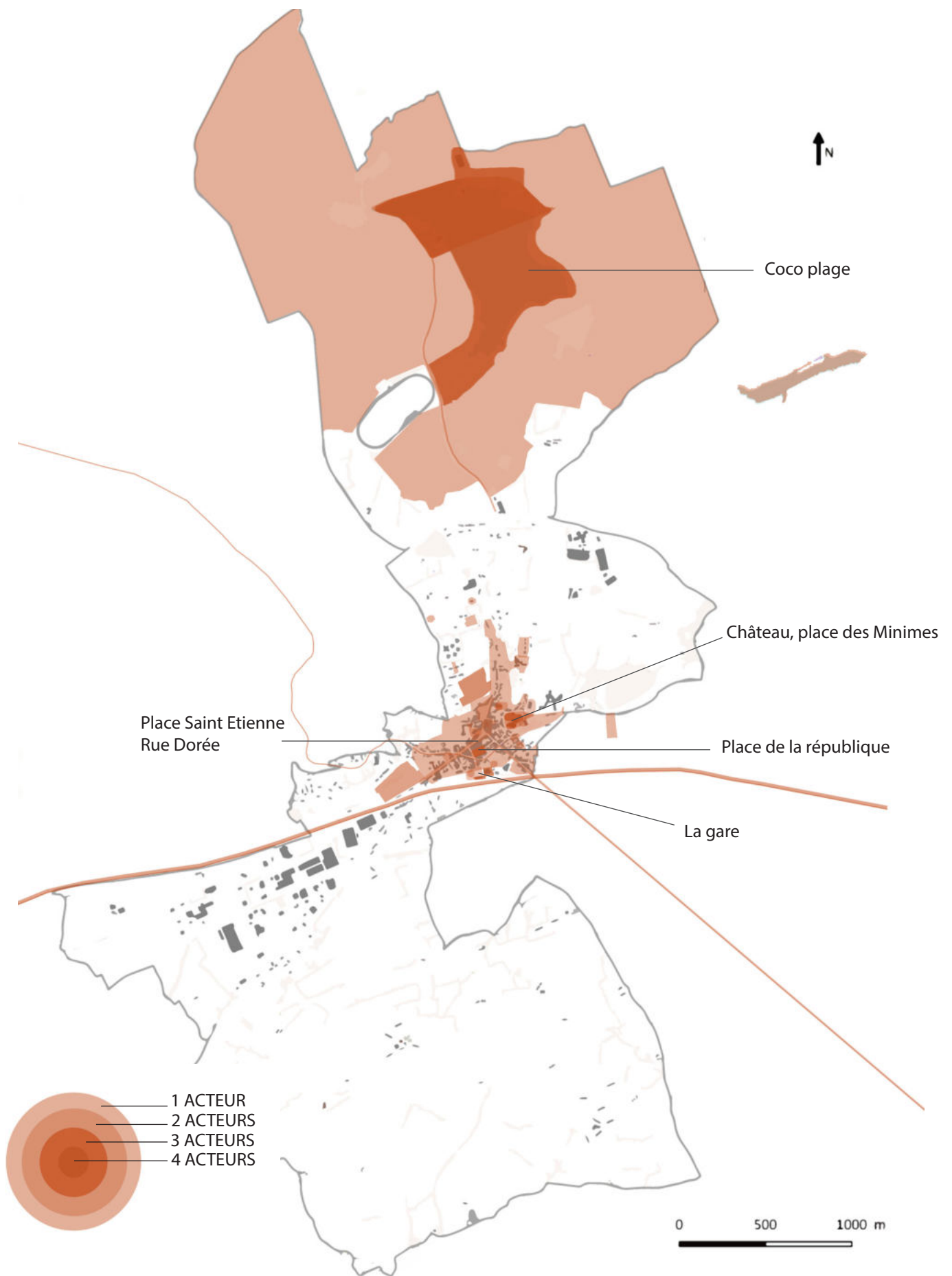


Figure III : Compilation des cartes par acteur

TROIS LIEUX D'ENVERGURES

Après cette carte de synthèse, il nous a paru utile d'analyser l'évolution de ces lieux dans le temps afin de déterminer les raisons de changements d'appropriation, ou encore, les éléments de fracture. Ainsi, pour chaque lieu, nous nous sommes posé plusieurs questions :

- Quel type de public fréquente le lieu? Pour quelles raisons?
- Quelle affluence connaît ce lieu ?
- Quelles sont les évolutions/mutations morphologiques ou sociales du lieu ?
- Comment ce lieu est-il valorisé pour chaque acteur? (commentaires, extraits de citations, avis internet, documents institutionnels etc.)
- Qu'est-ce qui fait que le lieu est tombé dans l'anonymat?
- Quelles actions potentielles ont-elles été envisagées?
- Quelle est la réglementation ? Qui est chargé de la gestion du lieu ?
- Quel est le rayonnement du lieu ? A l'échelle intercommunale (4CPS), départementale, régionale..?
- Quel est le coût investi pour ce lieu ? Quels sont les budgets alloués pour sa valorisation ?
- Comment ce lieu s'est représenté à travers le temps? A travers les photographies, les cartes postales, docs ?
- Rencontre-t-il la représentation que se font les usagers aujourd'hui?

À la suite de ce questionnement, trois cartes mentales ont été produites et synthétisent les données recueillies. Ces cartes mentales se divisent en deux. D'une part, le côté gauche met en avant l'aspect législatif : les projets passés ou futurs, le budget alloué ainsi que l'évolution morphologique du lieu (à travers des photos). D'autre part, le côté droit est une vision plus sensible du territoire avec : la représentation des usagers, le rayonnement du lieu concerné, des avis internet, etc.

COCO PLAGE, UN LIEU D'ATTACHEMENT CONSENSUEL

Coco Plage est un lieu d'attachement consensuel entre les différents usagers. En effet, d'après l'ensemble des données recueillies auprès des habitants, acteurs associatifs, locaux et nationaux, ils partagent un avis positif et relativement similaire. Ainsi, d'après les entretiens réalisés auprès des habitants ainsi que les différents avis recueillis sur Internet, les usagers présentent Coco Plage comme étant un endroit agréable offrant de belles vues et un cadre verdoyant, propice à la détente ou aux activités sportives.

Concernant les décideurs locaux, ce lieu est valorisé à travers différents moyens physiques (élaboration de documents touristiques...) ou digitaux (mise en avant sur le site de la commune). Pour finir, les décideurs nationaux ont un rôle de préservation et de valorisation du lieu. Ainsi, il se trouve dans le Parc Naturel Régional de Normandie-Maine et bénéficie donc d'une faune et d'une flore importante qui lui ont valu le label de Station Verte et l'entrée dans le réseau Natura 2000 (cf. <https://sille-le-guillaume.stationverte.com/>). De plus,

il subsiste des vestiges de monuments historiques qui nécessitent une restauration et une mise en valeur.

LE CHATEAU, UN LIEU D'ATTACHEMENT CONTROVERSÉ

Contrairement à Coco Plage, le château est un espace controversé entre les différents usagers (habitants, acteurs associatifs, locaux et nationaux). En effet, d'un côté, la municipalité communique beaucoup sur ce lieu et investit des moyens humains et financiers (recrutement d'une chargée du patrimoine pour l'animation et les visites, développement d'un projet de réhabilitation du lieu dans l'objectif d'accueillir un espace muséal et d'interprétation culturelle). De l'autre, les habitants et touristes ont des avis divergeants.

Lors des entretiens, nous nous sommes rendu compte que certains mettent directement en avant le caractère patrimonial du lieu tandis que d'autres se désolent de l'état ou du manque d'animation de ce dernier. Par ailleurs, et malgré les avis négatifs, les différents usagers et acteurs s'accordent à dire que le château est un atout pour le territoire. Tout comme Coco Plage, il participe à l'identité de la commune et fait partie des mémoires des habitants, que ce soit pour les enfants, les adolescents jusqu'aux adultes et personnes âgées.

LA PLACE SAINT ETIENNE, UN LIEU D'ATTACHEMENT QUI NE FONCTIONNE PLUS

La Place Saint-Etienne, prolongée par la rue Dorée, fait lieu d'attachement historique offrant à l'époque une importante activité commerciale avec de nombreuses boutiques et le marché. Aujourd'hui, ces lieux semblent avoir des difficultés à subsister. En effet, la part des commerces a beaucoup diminué, laissant la place à de nombreux locaux vacants. On remarque également, au travers des entretiens menés lors de l'immersion, que la mémoire de ce lieu existe encore pour les personnes âgées vivant depuis longtemps à Sillé-le-Guillaume, mais pas ou peu pour les jeunes. En effet, certains habitants nous ont partagé une certaine nostalgie de l'activité d'antan : «Avant, il y avait des commerces dans toute la rue, maintenant, il n'y en a presque plus» (Madame X, habitante native de 87 ans). Tandis que d'autres, n'ayant pas connu cette activité passée n'ont pas cette forme d'attachement et rejettent ces lieux : "c'est dangereux ici et j'ai failli me faire écraser une fois" (Monsieur Z, habitant de 68 ans). Lors de nos entretiens, les usagers ont qualifié les lieux de bruyants, minéraux, avec une difficulté d'accessibilité (piétonne, PMR). Effectivement, on remarque une certaine importance des aménagements liés aux automobiles dans l'espace public à l'inverse des espaces piétons. En somme, la commune a conscience des problématiques de ces espaces qui sont, l'axe routier (la départementale) et l'omniprésence de la voiture en circulation ou en stationnement, mais elle semble porter davantage d'attention sur la Quincaillerie, située à proximité.

Diagnostic de Coco Plage : Un lieu d'attachement consensuel

Un site touristique largement aménagé au fil du temps...



... qui implique une gestion et préservation contrôlée du site par la 4CPS mais pas que:



"Qu'est-ce que serait Sillé sans Coco Plage?"
Site de la commune de Sillé-le-Guillaume

"Les randos, la plage, la forêt, l'endroit rêvé pour nos vacances."
Julien et Marie, 28 ans, touristes parisiens

"C'est le pédalo, les activités sportives, pour se baigner quand il fait beau, il y a tout pour s'amuser"
Nathalie, 37 ans, mère de 3 enfants

"C'est le Disneyland de Sillé, je fais l'été"
Edouard, 68 ans, retraité versaillais

Redéfinition de la charte graphique - Office de tourisme 4CPS autour du logo



4,3 ★★★★★ 643 avis Google
Parc de loisirs à Sillé-le-Guillaume



Luka, CM2



Figure IV : Carte mentale sur Coco palge

Diagnostic de la Place Saint-Etienne: Un lieu d'attachement historique

Une place marchande centrale tombée dans l'anonymat

- 1 Jusqu'au milieu 19ème le centre bourg Sillé s'organise autour de l'axe rue Dorée et de la Place Saint Etienne : centre du commerce régional, foires annuelles.
- 2 1855: Mise en service de la gare: destabilise le développement urbain, basculement du centre marchand;
- 3 La place ne fait plus centre: espace de flux en déclin économique et commercial.

Une volonté politique de préserver la zone

PLU: La destination des locaux commerciaux de la place Saint Etienne sont protégés

820 000 € : financement des travaux de restauration des bâtiments situés dans le périmètre du Centre Ancien Protégé



"Il y avait des commerces avant dans toute la rue, maintenant il n'y en a presque plus"
Yvonne, 87 ans, habitante

"L'ancienne quincaillerie a du potentiel, ne la supprimer pas!"
Représentant des Petites Cités de Caractères

"C'est dangereux ici, j'ai failli me faire écraser une fois"
René, 68 ans, habitant



Lucie, CM1



Figure V : Carte mentale sur la place St Etienne

Diagnostic du château : Des intérêts divergents et d'intensité variable



Un investissement conséquent de la part de la collectivité...

2018: la gestion du château passe de l'intercommunalité à la commune

Création de poste: Chargé de mission au patrimoine

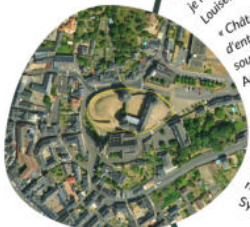
1 300 000 € HT : réhabilitation d'espace du château pour accueillir un espace muséal et d'interprétation / Développer des actions pédagogiques

... Au détriment du reste du patrimoine silléens



2016: Création de l'association Sillé Patrimoine par un collectif d'habitants pour réactiver les mémoires

- Création d'ouvrage historique
- Animation de visites: entre 30 et 100 participants (locaux)



"Ce qui représente Sillé c'est le château, mais je ne l'ai jamais visité"
Louise, 16 ans, habitante

"Château en mauvais état, donne l'impression d'un manque d'entretien. Pas grand chose à voir, pas de café, magasins de souvenir."
Antoine, 45 ans, touriste

"La commune ne considère pas le patrimoine comme un levier de développement"
Président de l'association Sillé Patrimoine

"J'adore la place des Minimes mais il n'y a rien à faire ici."
Sylvie, 38 ans, fleuriste à Sillé



Luna, CM1

4,1 ★★★★★ 261 avis Google
Château à Sillé-le-Guillaume



Figure VI : Carte mentale sur le château

UNE COMMUNE AUX DYNAMIQUES CONTRASTÉES

DES ATOUTS EN FAVEUR DU TOURISME ET DE LA VIE LOCAL

Le premier atout est le suivant : on observe de nombreux lieux d'attachement, des zones de bien-être auxquels sont attachés les habitants car ils s'y sentent bien et peuvent s'y ressourcer. Ces lieux propices au bien-être permettent de distinguer les lieux qui nous importent dans notre réflexion, et dans lesquels il peut être intéressant de renforcer l'attachement des habitants. Il existe une volonté d'investissement de la part de la commune ciblée sur plusieurs lieux autour de la quincaillerie, avec un budget de plus de huit cent mille euros Sillé-le-Guillaume (Commission de contrôle, Petites Cités de Caractère, édition 2019). Aussi, de nombreux bâtiments commerçants vides montrent qu'il y a une forte capacité d'accueil de nouveaux commerces. Cette destination commerciale bénéficie même d'une protection et d'une réglementation, c'est le cas des locaux de la place Saint-Etienne. Il existe des initiatives locales de la part des habitants visant à réhabiliter le centre-bourg et à préserver son histoire, une histoire liée au commerce notamment. En effet, cette place a accueilli à l'époque de nombreux commerçants les jours de marché, ainsi que dans la rue dorée. Aussi, Sillé-le-Guillaume jouit d'une diversité de services et infrastructures. Qu'ils soient culturels avec la présence d'une école de musique, d'une médiathèque ou encore, d'une maison des associations, mais aussi des activités sportives ou services divers avec un établissement de santé, une gare, permettant l'accueil de nouveaux habitants ou touristes. En effet, avec la gare, il y a une forte mobilité au sein de la commune, le train permettant de relier Sillé-le-Guillaume avec les grandes villes alentour, comme le Mans par exemple. Cela constitue un réel atout pour le tourisme et l'économie locale.

La commune accueille un important flux de population estival, avec des pics en période d'été puisqu'elle constitue un véritable pôle d'attractivité touristique, dû à son riche patrimoine historique. En effet, il s'agit d'une ancienne ville moyenâgeuse où se trouvent des édifices historiques tels que le Château de Sillé-le-Guillaume. Aussi, un autre atout lié au tourisme est son paysage riche et varié avec notamment Coco Plage qui offre un cadre végétal et des loisirs en tout genre, de plus, la présence du Parc Naturel Régional accessible par de nombreux sentiers banalisés intéresse de nombreux visiteurs et participe au bien-être des habitants.

DES FAIBLESSES SPATIALISÉES ET SOCIOLOGIQUES

Cependant, la commune de Sillé-le-Guillaume possède quelques points faibles. En effet, dans un premier temps, il existe des difficultés d'interaction entre les élus et les usagers. Les aménagements réalisés sur la commune sont en décalage avec les lieux d'attachement que nous avons recensé auprès des usagers qui ne parviennent pas à ressentir un lien d'attachement fort. Ainsi, certains usagers souhaiteraient participer davantage à la vie de la commune, mais ont des difficultés à s'investir dans celle-ci. Par ailleurs, la commune communique sur son héritage historique et son ancienne activité commerciale, de l'autre côté, les habitants se plaignent du délaissement que subissent les commerces déjà existants. La vacance des commerces et logements dans le bourg s'explique en grande partie par l'état d'insalubrité de ces derniers. Une autre raison de ces vacances reste le passage constant de poids lourds qui provoquent l'affaissement des sols et fragilisent les structures, entraînant d'importants coûts de rénovation. Cet ensemble de faiblesses en provoque une autre : le déclin commercial. Le manque de sécurité des usagers avec une voirie non adaptée aux déplacements pédestres rend difficile le phénomène d'appropriation des rues, en effet le trafic y est important et désagréable pour ceux qui s'y trouvent. Ce manque de mobilités douces, explique que les habitants préfèrent utiliser la voiture et ne considèrent pas les rues comme des lieux de vie, il est quasi obligatoire de disposer d'une voiture pour se rendre à Coco Plage ou encore, au centre musical par exemple. A cela vient s'ajouter une topographie importante qui rend la ville difficilement praticable par certains habitants tels que les personnes âgées ou personnes à mobilité réduite. Elles représentent pourtant une part importante de la population qui se montre vieillissante (INSEE : La tranche d'âge la plus importante de Sillé-le-Guillaume est la tranche des 55 à 59 ans.). En baisse constante, la démographie constitue aussi une autre faiblesse.

Dans un second temps, il existe une fracture entre le Nord et le Sud de la commune. Au nord, on retrouve Coco plage, un pôle avec de nombreuses activités et qui attire beaucoup d'habitants mais également beaucoup de touristes. Au sud, le centre bourg qui offre moins d'activités, et de ce fait accueille moins de touristes. Ce qui ne favorise pas le dynamisme et son développement. Enfin, Sillé-le-Guillaume est proche d'une grande ville qu'est Le Mans. Celle-ci possède de nombreux services, comme l'éducation supérieure, des opportunités d'emplois ou bien de nombreux lieux de rencontres (bars, restaurants...) . Ainsi les habitants de Sillé ne participent pas à l'économie de la commune, mais vont travailler et consommer davantage à l'extérieur car l'offre y est plus importante.

L'objectif est donc d'encourager les habitants à consommer au sein de leur commune en ayant une offre suffisante et en mettant en place des aménagements permettant à tous de pratiquer le centre bourg.

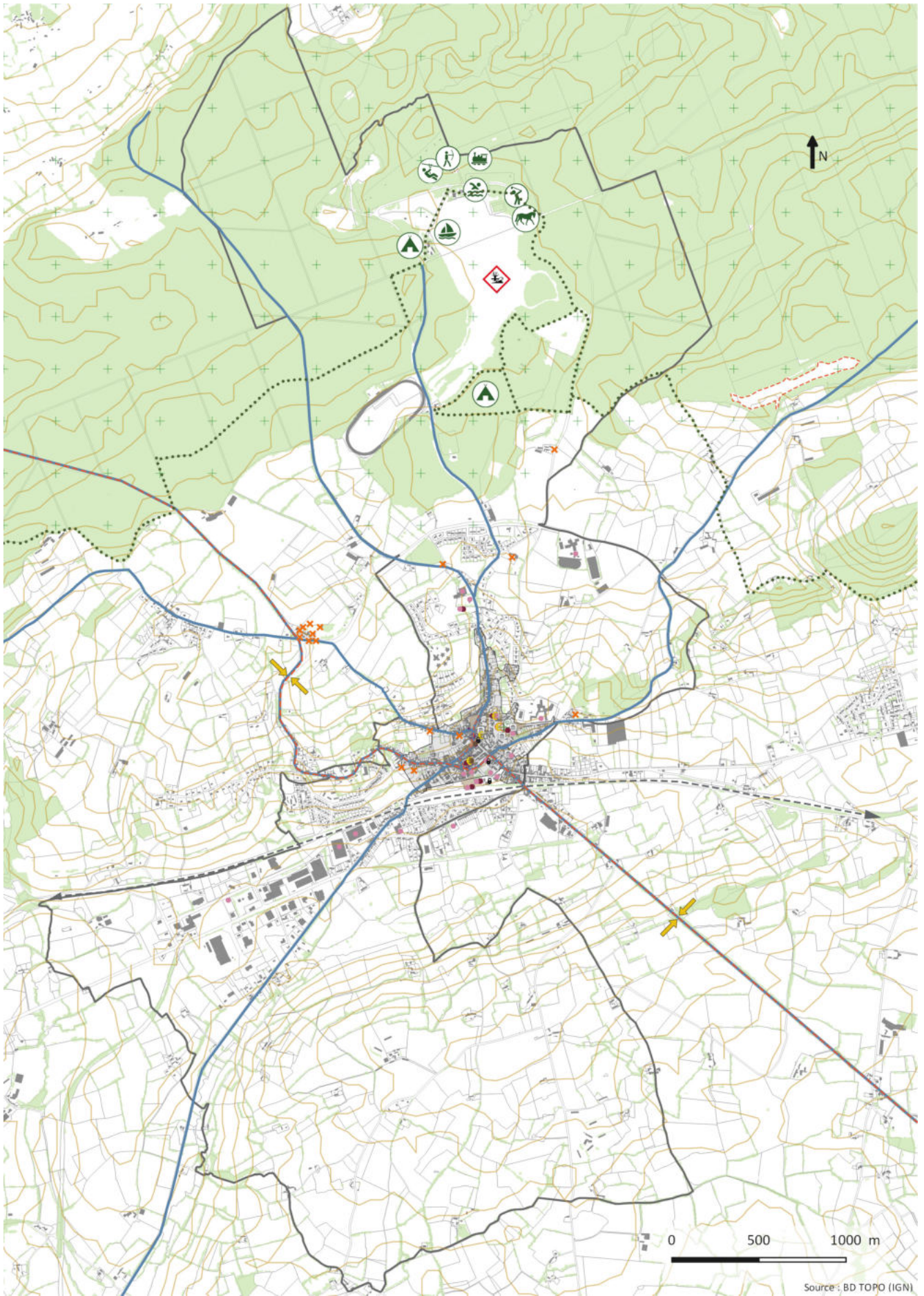


Figure VII: Une commune aux dynamiques contrastées : Echelle communale

UN TERRITOIRE CONTROVERSÉ AUX MULTIPLES OPPORTUNITÉS

Le territoire dispose d'opportunités non-négligeables, notamment en ce qui concerne l'aspect touristique. En effet, on remarque actuellement à travers les médias et les réseaux sociaux un engouement des touristes pour le slow tourisme, et Coco plage répond parfaitement à cette nouvelle pratique grâce à ses multiples sentiers banalisés et ses activités en plein air. De plus, son label de Petites Cités de Caractères en fait une reconnaissance patrimoniale. Un atout pour le territoire, tout comme le Parc Naturel Régional qui apporte une réelle qualité au territoire. Cela se traduit également par une volonté de la part de la mairie de mettre en place des moyens pour la valorisation du patrimoine. On compte ainsi un service patrimoine et communication avec un agent à temps plein, qui fournit une communication riche de vidéos, publication et autres (cf. le site et le magazine Destination Coco,). En plus du PNR, Coco Plage se trouve au cœur d'une zone Natura 2000 qui est un gage de mise en valeur du patrimoine paysager et de sa biodiversité.







En ce qui concerne la menace principale qui pèse sur Sillé-le-Guillaume, les axes de communication et l'aménagement même des voies sont incompatibles avec les mobilités douces, nuisant ainsi à l'attachement des lieux.

Une commune aux dynamiques contrastées

1. Des atouts en faveur du tourisme et de la vie locale

- A. Un pôle d'attractivité touristique...
 -  Une variété de sentiers ...
 -  ... Reliés à des sites classés ...
 -  ... Qui offrent une multitude d'infrastructures de loisirs
- B. ... mêlé à une vie locale conservatrice ...
 -  Un patrimoine historique...
 -  ... Cumulé à un centre-bourg protégé et labellisé PCC
- C. ... avec un territoire aux multiples initiatives
 -  Des lieux de rassemblement potentiels
 -  Une diversité de services proposés et infrastructures
 -  Une volonté d'investissement en faveur des espaces publics

2. Des faiblesses spatialisées et sociologiques

- A. Des lieux conflictuels...
 -  Des espaces controversés
 -  Une inertie politique
- B. ... dans un territoire à la morphologie spécifique...
 -  Des espaces dangereux
 -  Une topographie qui fragilise les circulations douces
- C. ... qui nuit à la pérennité urbaine
 -  Des locations touristiques réduisant l'offre de logement des habitants
 -  Des commerces vacants

3. Un territoire controversé aux multiples opportunités

- A. Une ville ouverte au territoire ...
 -  Un réseau ferroviaire connecté performant
 -  Des axes de communication importants
- B. ... présentant des lieux d'intérêt communs ...
- C. ... et des initiatives locales ... (marchés, brocante)
- D. ... mais menacée
 -  Par un lobbying économique
 -  La pollution agricole



Figure VIII: Une commune aux dynamiques contrastées : Echelle du centre-bourg

SWOT : UNE COMMUNE AUX ESPACES HÉTÉROGÈNES

SCHÉMA DE SYNTHÈSE DES FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITÉ RISQUES MENACES

Ce schéma (cf. Figure IX) représentant le SWOT, traduit spatialement les données qualitatives et sensibles recueillies lors de l'immersion, ainsi que les données quantitatives extraites des documents réglementaires (PLU, SCoT). Il aborde donc l'ensemble des atouts et faiblesses, ainsi que les opportunités et menaces qui influencent le territoire sous plusieurs thématiques propres à ce qui fait l'attachement d'un lieu. Se distinguent deux centralités : le centre-bourg et Coco plage, on observe également que les différents lieux d'attachement ne sont pas homogènes, certains fonctionnent, c'est-à-dire qu'ils sont attractifs et investis par les usagers, d'autres non. Certains sont dits controversés, car ils sont plus ou moins appréciés, mais ne font pas l'unanimité. De son côté, Coco plage fonctionne très bien tel qu'il se présente actuellement : il y a des activités, des infrastructures, un cadre paysager agréable. Ce n'est cependant pas le cas dans le centre-bourg où se regroupent autant de lieux qui fonctionnent que de lieux qui ne fonctionnent pas ou plus, ou qui sont controversés comme le château (cf. page 13). Notre travail va donc se porter sur le centre bourg afin d'apporter des solutions pour que ces lieux soient davantage investis. On remarque qu'il y a différents facteurs qui viennent favoriser et/ou défavoriser l'attachement à ces lieux : c'est le cas de la place Saint-Etienne qui présente un nombre important de logements et commerces vacants ou dans un spectre plus large, de la présence de la départementale qui traverse la commune qui vient défavoriser l'attachement possible à ces lieux. À contrario, des éléments favorisent l'attachement tel que les mobilités douces ou l'animation culturelle sportive dans différents endroits de la ville.

Travailler à l'échelle de la commune, nous permet d'avoir une vue sur le centre-bourg, un espace principalement destiné à la vie locale et ayant des intérêts patrimoniaux. On y retrouve également une importante offre de services et d'infrastructures, disséminés sur l'ensemble du centre-bourg. Ce manque de centralité peut constituer une faiblesse car il ne contribue pas à créer une forme d'attachement.




Au travers de ce schéma, on distingue deux entités. Au nord il y a Coco plage, qui, comme on le voit grâce aux pictogrammes, comporte de nombreuses offres d'activités ainsi que des chemins de mobilité douce, permettant de les relier. On remarque également un espace paysager agréable avec un tissu vert important

(croix vertes) favorisant le sentiment de bien-être. Au Sud, se trouve le centre bourg de la commune, traversé par deux grands axes majeurs de circulation, qui grignotent la place du piéton. En effet, la déambulation de celui-ci dans la ville est difficile de par l'étroitesse de trottoir et la dangerosité des voies. On observe, par ailleurs, différents lieux d'attachement, pour certains qui fonctionnent, en violet comme Coco plage, car ils offrent plusieurs qualités aux usagers, mais d'autres qui ne fonctionnent pas ou plus (bleu turquoise) ou qui sont controversés (jaune). On remarque pour ces deux derniers qu'il y a des difficultés d'appropriation, due par exemple à un manque d'investissement matériel (mobiliers urbains...) ou un manque d'activités.





En somme, Sille-le-Guillaume se divise en deux avec Coco plage d'un côté et le centre bourg de l'autre. A l'issue de ce diagnostic notre volonté est donc de redonner davantage de visibilité et d'attractivité à ce centre pouvant offrir de nombreuses qualités.

Une commune aux espaces hétérogènes





I. Une ville avec des lieux d'attachement ...

-  ... qui fonctionnent
-  ... qui ne fonctionnent pas ou plus
-  ... qui sont controversés

II. Ce qui défavorise ces lieux d'attachement :

-  Des circulations piétonnes difficiles
-  Une départementale omniprésente
-  L'inertie de la municipalité
-  Des logements et des commerces vacants

III. Ce qui favorise ces lieux d'attachement

-  Un cadre naturel préservé
-  Des circulations douces apaisées
-  Des visuels agréables
-  De nombreuses infrastructures
-  Du mobilier urbain présent
-  Des espaces remplis d'animation

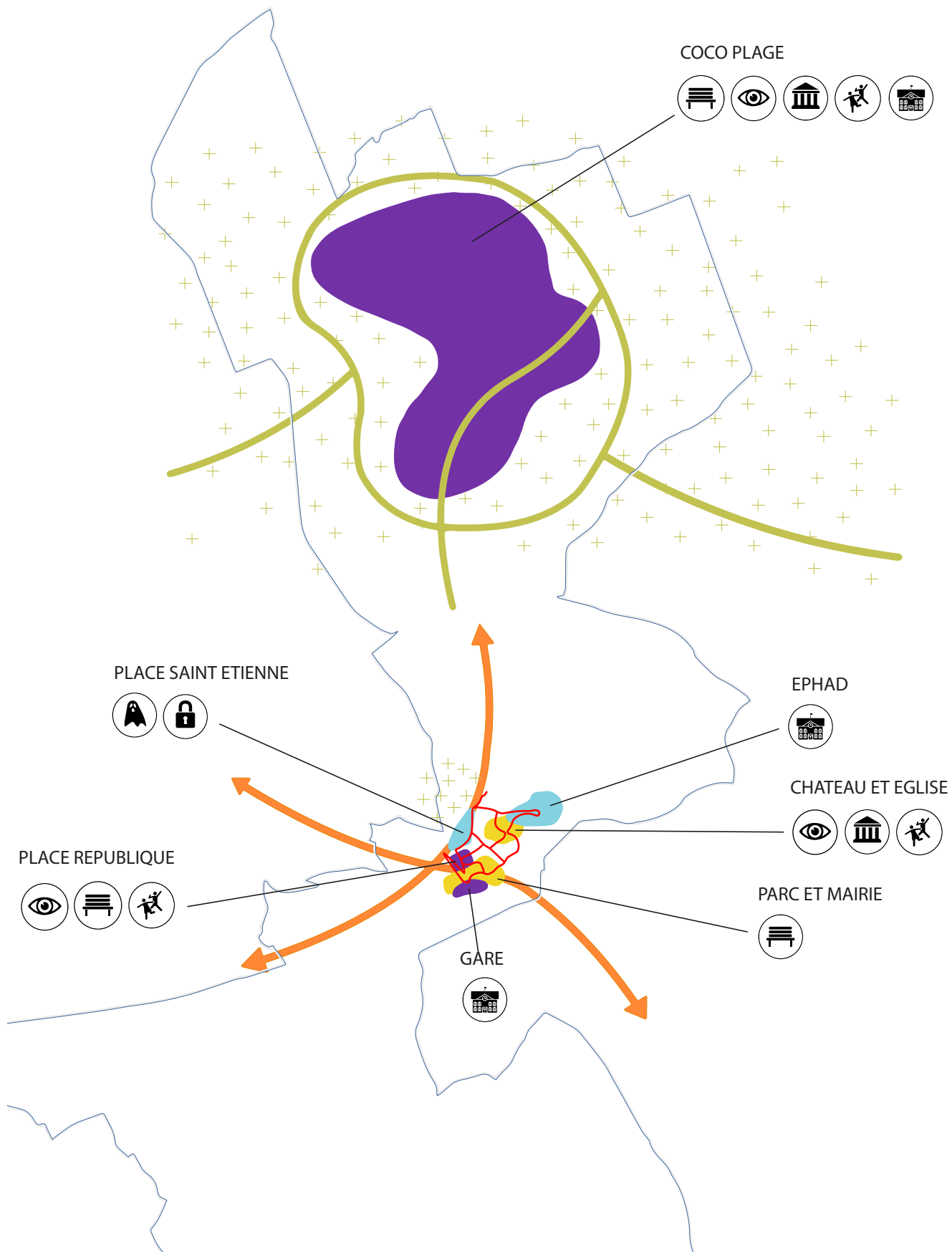


Figure IX : Schéma synthétisant les Forces Faibles, Opportunités, Risques Menaces

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Comme évoqué lors de l'introduction, un lieu devient lieu d'attachement quand il échappe à l'oubli (Breviglieri, 2013), par exemple avec l'apposition de plaques commémoratives, ou quand une collectivité le réinvestit de son affect et de ses émotions. Ils se réfèrent à la mémoire et à l'histoire collective. Le quartier, le village de son enfance, la pièce préférée d'une maison, nous sommes tous attachés à certains lieux, parce que nous y avons construit un bout de notre histoire, parce que c'est le lieu d'attache de notre culture, parce-qu'ils font partie de notre mémoire ou de celle d'une population toute entière. Cette relation que nous tissons avec les lieux, appelée « attachement au lieu », est un facteur déterminant dans la façon dont nous interagissons avec un lieu et réagissons lorsqu'il est menacé. L'utilisation de la mémoire soulève dans ce contexte la question de sa valorisation ou de son oubli. Celle de sa finalité identitaire, sociale et économique, et celle de sa capacité à rassembler autour d'un projet commun. Il faut faire la distinction entre la dimension fonctionnelle et la dimension émotionnelle de l'attachement au lieu : la dépendance et l'identité. La dépendance au lieu fait référence à l'attachement cognitif qui se produit lorsqu'un lieu répond aux besoins fonctionnels d'un individu. L'identité du lieu décrit l'importance affective et symbolique donnée à un lieu au fur et à mesure que l'individu s'y investit. Ces deux facettes offrent des avantages importants : la dépendance au lieu peut répondre au besoin de l'individu et lui permettre d'atteindre ses objectifs (il permet de trouver des services à proximité, de se rendre facilement à son travail), tandis que l'identité de lieu peut améliorer le sentiment d'appartenance par exemple. Pour cela, il faut activer ou réactiver le lieu, par le biais d'une mémoire collective restaurée et entretenue.

DÉBATTRE DES MÉMOIRES

Pour nous, il est nécessaire de retrouver une ville qui
Pour nous, il est nécessaire de retrouver une ville qui débat, notamment autour de ses mémoires. Pour cela, il faut rassembler les gens, permettre des discussions autour de celles-ci. Des échanges auxquels prennent part des individus ayant des avis, des idées, des réflexions et des opinions plus ou moins divergentes. L'idée est de rassembler les différents acteurs dans l'espace public, au travers d'endroits dédiés et identifiés. Des endroits qui, justement, sont ouverts à toutes et à tous, faisant partie intégrante de la commune, mais qui peuvent également s'ouvrir dans un cadre plus privé, entre voisins ou collègues de travail. Des lieux indispensables pour procéder au travail de mémoire.

RAVIVER LES LIEUX DE MÉMOIRES

Le lien entre la mémoire et sa prise en compte dans la recomposition territoriale nous a paru être une évidence. Non pas seulement pour un aspect esthétique ou conservatoire, mais bien pour un choix de mise en valeur d'un site, d'un équipement ou d'une portion d'espace plus ou moins vaste traduisant l'adhésion d'une majeure partie de la communauté. Une valorisation historique et culturelle qui incarnerait les espaces géographiques patrimoniaux identifiés au cours de notre recherche grâce aux différents acteurs. Pour que la mémoire soit vivante, la récolte d'explications et de témoignages sont autant d'étapes qui permettent de saisir l'historique d'un lieu donné. La valorisation de celui-ci peut se traduire par le fait de préserver une architecture ou un paysage inscrit dans les mémoires, ou de procéder à de nouveaux aménagements et dispositifs permettant de mieux comprendre son histoire. Aussi, il nous semble intéressant de requalifier ces lieux, en les adaptant aux pratiques et styles de vie d'aujourd'hui, tout en préservant un lien avec l'héritage qu'ils nous offrent. Réinvestir et requalifier des lieux à pour but d'inciter les habitants à revenir et leur faire ressentir un sentiment d'appartenance de part l'usage qu'ils en font.

TRANSMETTRE LES MÉMOIRES

Ce que le travail autour des mémoires peut transmettre, c'est la possibilité de trouver un socle commun qui permette à chaque habitant de retrouver une fierté, une appartenance à son territoire. La constitution d'une mémoire personnelle qui pourra ensuite être exploitée pour la mettre au service d'autrui. Cette transmission nécessite, comme énoncé auparavant, de déterminer des lieux de rassemblement où se retrouvent différentes générations. En effet, ce partage de connaissances passe aussi par la création d'un lien entre les plus jeunes et les plus anciens, formant pleinement la transmission des mémoires. Cependant, il ne suffit pas seulement de proposer un échange, mais de le rendre attractif en sensibilisant les plus jeunes à l'importance d'habiter son territoire.

LES MÉMOIRES VECTRICES REVITALISATION

Ainsi, les mémoires seraient la solution qui permettrait de transférer les connaissances et les affects liés aux lieux. De rendre chacun fier de l'histoire qui y est rattachée et de permettre la valorisation d'une histoire commune. Cela permettrait de redonner vie à ces différents espaces, et à plus grande échelle, revitaliser la ville de Sillé-le-Guillaume.



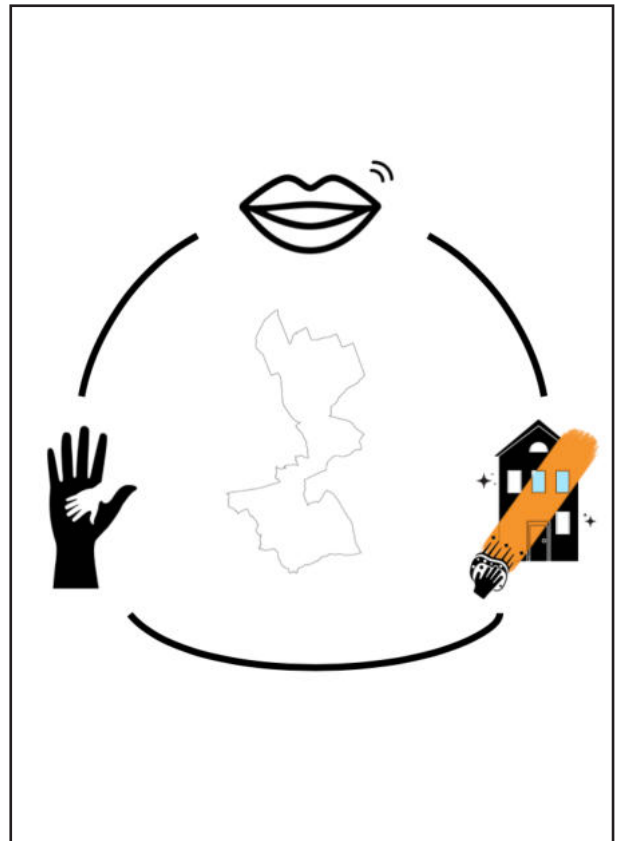
Débattre des mémoires



Raviver les lieux de mémoires



Transmettre les mémoires



Les mémoires vectrices de revitalisation

CONCLUSION

Les mémoires comme vectrices de projet de vie et comme vectrices de développement engendreraient la revitalisation. Notre constat sur Sillé-le-Guillaume est que l'attachement est corrélé à des ambiances apaisées, des sites ouverts et extérieurs où la nature est présente. Néanmoins, notre immersion puis notre diagnostic nous ont montré un certain détachement, une déconnexion des usagers à leur territoire. Si ce détachement est parfois nécessaire lorsque l'on veut s'évader, couper avec le quotidien, il n'est pas souhaitable à long terme vis-à-vis de la dynamique communale. En effet, un manque d'attachement entraîne souvent un manque d'investissement, et ne participe donc pas à l'appropriation du territoire. Dès lors, il convient de renouer avec celui-ci et de voir comment la diversité des représentations de chaque acteur du territoire peut créer une identité, une unité. La question de l'urbanité, de la diversité et de l'altérité se pose alors. Selon nous, il s'agit de raviver et d'activer les mémoires pour que celles-ci redeviennent facteur d'urbanité, pour que l'identité se réaffirme et pour "faire-commun", "faire-territoire". La question de la transmission se traite simultanément.

BIBLIOGRAPHIE

- Nora, P. (1997). Les lieux de mémoire. Gallimard.
- ZAMANT, Véronique . De l'individuel au collectif, des mythes aux pratiques. Le paysage culturel de Rio de Janeiro vu par ses habitants. Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, 2017.
- CHAPUIS, Jean-Yves, « L'élu local comme artisan du Changement », Les 3 colonnes, 01/10/2020, 136 pages.
- GEDDES, Patrick, AYRAMDJAN, Brigitte. L'évolution Des Villes Une Introduction Au Mouvement De L'urbanisme Et à L'étude De L'instruction Civique. Paris: Ed. Temenos, 1994. Print.
- Office de tourisme Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, Guide Week-ends & vacances, Destination COCO, édition 2021.
- Petites Cités de Caractères. Sillé-le-Guillaume, Petite Cité de Caractère de la Sarthe, à la découverte du Patrimoine. 2020
- Sillé-le-Guillaume. Commission de contrôle, Petites Cités de Caractère, édition 2019.
- Plan Local d'Urbanisme de Sillé-le-Guillaume
- Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de la Haute-Sarthe

WEBOGRAPHIE

- Avis internet (Airbnb, Google, Pages Jaunes, etc.)
- Association Sillé Patrimoine - Sillé le Guillaume. (2021). URL: <https://sille-patrimoine.jimdofree.com>
- Commune de Sillé-le-Guillaume. URL: <https://www.sille-le-guillaume.fr/>
- Dossier complet INSEE. URL: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-72334>
- DREAL Pays de la Loire, Plan de gestion du site classé "étang de Sillé-le-Guillaume", 2016 URL : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/le-site-classe-de-sille-le-guillaume-sarthe-a3930.html>

AUTRE SOURCES

- Photographies personnelles
- Témoignages des habitants et associations
- Chargée de mission au patrimoine de la commune de Sillé le Guillaume
- Chargée de mission à la revitalisation de la commune de Sillé le Guillaume
- Référent des Petites Cités de Caractère
- Ecole publique du château, Sillé-le-Guillaume (CM1, CM2, CE1). Atelier "Dessines-moi Sillé", Octobre 2021.
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne. Conférence "Du bâti au chez soi", décembre 2021.



2. PROJET URBAIN ET ARCHITECTURAL

Sommaire

Introduction	36
Quels espaces pour quelles intentions ?	40
Aménagements envisagés à l'échelle du centre bourg	42
Première phase (2025)	42
Deuxième phase (2030)	43
Troisième phase (2035)	43
Quatrième phase (2040)	44
Cinquième phase (2045)	44
Sixième phase (2050)	45
Aménagements envisagés : plan masse	46
Zoom sur la place Saint-Etienne	48
Prescriptions du lot	50
L'auberge-foyer	54
La quincaillerie	56
Conclusion	62
Dispositifs ressources	63

INTRODUCTION

DÉROULÉ DE NOTRE FIL CONDUCTEUR

RAPPEL DE NOTRE SUJET

Nous avons fait le choix d'analyser le territoire de Sillé-le-Guillaume à travers la notion d'attachement. Le XXI^e siècle a été marqué par la mondialisation de nos sociétés, accentuée par des flux de capitaux, d'information et d'hommes toujours plus importants. Or, ces flux glissent sur le territoire et entraînent une perte d'ancrage. En effet, ils ne permettent pas d'adhérer au territoire. L'attachement est donc pour nous un levier de revitalisation des centre-bourgs, car il permet de recréer un lien au territoire dans lequel on vit, une proximité favorisant le lien social, les rencontres, les solidarités. Ainsi les individus vivant le territoire au niveau local se l'approprient, s'y investissent et viennent à le dynamiser

CE QUE LE DIAGNOSTIC NOUS A APPRIS

Notre constat sur Sillé-le-Guillaume est que l'attachement est corrélé à des ambiances apaisées, des sites ouverts et extérieurs où la nature est présente. Néanmoins, notre immersion puis notre diagnostic nous ont montré un certain détachement, une déconnexion des usagers à leur territoire. Si ce détachement est parfois nécessaire lorsque l'on veut s'évader, couper avec le quotidien, il n'est pas souhaitable à long terme vis-à-vis de la dynamique communale. Dès lors, il convient de renouer avec le territoire et de voir comment la diversité des représentations de chaque acteur du territoire peut créer une identité, une unité. La question de l'urbanité, de la diversité et de l'altérité se pose alors. Selon nous, il s'agit de raviver et d'activer les mémoires pour que celles-ci redeviennent factrices d'urbanité, pour que l'identité se réaffirme et pour "faire-territoire". La question de la transmission se traite simultanément.

NOTRE PROBLÉMATIQUE

Nous voyons les mémoires comme un support et une opportunité ; un réel vecteur de projets de vie et de développement. C'est pourquoi il nous semble important de les placer au cœur de nos enjeux de revitalisation du centre-bourg.

Les mémoires relèvent du passé, d'une histoire, et constituent un réel héritage qu'il faut veiller à conserver et à transmettre. Aussi, notre volonté est de conserver ces espaces de la ville de Sillé, chargés de mémoires, tout en apportant des innovations répondant à des enjeux contemporains. Il s'agit de trouver un équilibre en mêlant héritage et innovation, et cela passe par un travail sur les mémoires, afin que Sillé-le-Guillaume se réapproprie son identité.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

DÉBATTRE DES MÉMOIRES

Notre volonté est de rassembler les différents acteurs du territoire afin de permettre la discussion autour des mémoires. Des échanges auxquels prennent part des individus ayant des avis, des idées, des réflexions et des opinions plus ou moins divergentes.



RAVIVER LES LIEUX DE MÉMOIRES

La valorisation historique et culturelle incarnerait, selon nous, les espaces géographiques patrimoniaux identifiés au cours de nos recherches avec les différents acteurs du territoire. Cette récolte d'entretiens et de témoignages nous permet de mettre en place une valorisation de ce patrimoine. Cela peut se traduire par le fait de préserver une architecture ou un paysage inscrit dans les mémoires, ou de procéder à de nouveaux aménagements et dispositifs permettant de mieux comprendre son histoire.



TRANSMETTRE LES MÉMOIRES

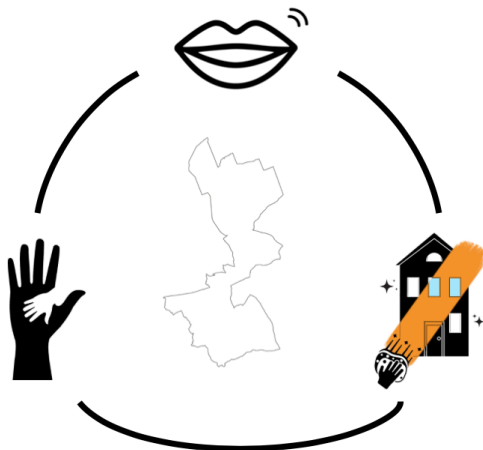
Posséder un socle commun qui permette à chaque habitant de retrouver une fierté, une

appartenance à son territoire nous semble primordiale. Pour ce faire, nous mobiliserons la mémoire personnelle de chaque habitant, qui pourra ensuite être exploitée pour la mettre au service d'autrui. Cette transmission permet la création d'un lien entre les plus jeunes et les plus anciens, formant pleinement la transmission des mémoires.



LES MÉMOIRES VECTRICES DE PROJET

Ainsi, les mémoires seraient la solution qui permettrait de transférer les connaissances et les affects liés aux lieux. De rendre chacun fier de l'histoire qui y est rattachée et de permettre la valorisation d'une histoire commune. Cela permettrait de redonner vie à ces différents espaces, et à plus grande échelle, revitaliser la ville de Sillé-le-Guillaume.



RÉCIT COMMUNAL : SILLÉ 2100

Le récit communal est la retranscription de notre vision de Sillé-le-Guillaume en 2100. Sous la forme d'un récit prospectif, il reprend les différents enjeux identifiés à la suite de notre diagnostic.

FAIRE VIVRE LES MÉMOIRES PAR L'ATTACHEMENT

1. Représenter les mémoires

La ville de Sillé-le-Guillaume, ayant la volonté de remettre la voix de l'habitant au sein des débats et initiatives communales, a inauguré un nouveau lieu de rassemblement : l'Agora. Cet espace communal au cœur des centralités participe au retour de la démocratie participative et permet de réunir tous les acteurs de la ville, des habitants aux fabricants en passant par les gestionnaires, afin de favoriser les échanges et recréer du lien social. Sillé a ainsi retrouvé une société tribunitienne. Les citoyens s'expriment et décident de l'avenir de leur ville non plus par bulletin de vote, mais par une participation oratoire collective. À caractère polyvalent, l'agora est à la fois un réceptacle de la parole publique, mais également un lieu de solidarité habitante, avec notamment la mise en place d'une plateforme de troc.

2. Débattre des mémoires

Dans un objectif d'égalité sociale, de bien-être commun et de requalification du centre bourg, la ville de Sillé a fait naître un travail autour de ses îlots d'habitation. En ce sens, les îlots sont requalifiés et redynamisés. Une démarche visant notamment à lutter contre la vacance des logements. En effet, participant au bien être des habitants, les îlots de la ville ont été retravaillés en leur cœur afin de faire de ces espaces invisibles par le passant, un lieu de rassemblement et de vie sociale. Ainsi chaque îlot a été réaménagé, permettant la totale libération de l'espace central dont sa fonction, sa gestion et son aménagement sont laissés totalement libres aux copropriétaires.

Cette démarche vient nourrir l'idée d'une vie intra-îlots : un lieu commun d'appropriation et d'échanges, donnant également une autre opportunité aux habitants d'avoir un espace de débat privé, ici, entre voisins. Un échelon intermédiaire entre l'Agora et l'habitat privé.

3- Transmettre les mémoires

L'intergénéralité au cœur des enjeux. En 2100, une volonté d'échanges a éveillé l'idée de créer un partenariat entre les différentes écoles de la ville et la construction d'auberges-foyer. Ces nouveaux établissements, à vocation intergénérationnelle, regroupent des installations permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Notamment par la création de logements individuels réservés à ces derniers, couplée accueillant différentes typologies de ménages. Cette infrastructure présente de nombreux espaces communs, intérieurs comme extérieurs, permettant d'accueillir aussi bien les résidents que des personnes externes aux logements ; À savoir en priorité les enfants de primaires et selon disponibilité des salles, accueillir des associations et entreprises, pour des rassemblements. Ces salles à caractère polyvalent

permettent aux différents résidents d'échanger et de partager des activités. C'est également l'occasion pour les personnes âgées de Sillé, de transmettre l'histoire de la ville et de faire vivre les mémoires.

De plus, la ville a mis en place un système éducatif ouvert sur la ville permettant ainsi un partenariat avec les auberges-foyer. Il s'inscrit dans une initiative de dialogue et de découverte de la commune de Sillé le Guillaume par les plus jeunes, dans la continuité étatique de 2050, qui est de coupler l'enseignement théorique à une pratique du territoire. Une réforme du système éducatif permettant aux élèves de s'imprégner du territoire dans lequel ils vivent, d'en connaître son histoire et d'être acteurs de son évolution grâce à la transmission des savoirs. Cette opération place donc la ville de Sillé dans le top 10 des communes les plus accueillantes pour les enfants, grâce aux nombreuses structures d'accueil qui se déploient dans toute la commune.

Ainsi, dès la fin des enseignements théoriques instaurés à 12h30, la commune, consciente de l'importance de sensibiliser les enfants au territoire, propose de multiples activités aux élèves de la maternelle au lycée s'organisant ainsi :

- . Primaire : Enseignement théorique le matin ; découvertes activités manuelles et artisanales encadrées par l'association de l'auberge foyer l'après-midi.

- . Collège : Enseignement théorique le matin ; découvertes d'activités culturelles l'après-midi (musique, sport, théâtre...).

- . Lycée : Enseignement théorique le matin ; Options au choix l'après-midi.

Animée par la volonté de conserver les mémoires et de les transmettre aux générations futures, la commune de Sillé-le-Guillaume a créé une bibliothèque des mémoires. Celle-ci s'est établie sur la base d'une récolte prenant en compte l'ensemble de la population ayant vécu, ou vivant au sein de la commune. La bibliothèque regrouperait l'ensemble des mémoires des habitants sous forme virtuelle, à travers un métavers ; un monde virtuel fictif connecté à la ville et totalement immersif, dans lequel tous les usagers pourraient évoluer en 3D et comprendre les mémoires à travers de multiples scénarios. Un procédé qui ferait voyager les habitants par le souvenir, en ravivant les ancêtres et les lieux oubliés grâce au numérique.

4- Raviver les mémoires

Dans un premier temps, en lien direct avec la bibliothèque des mémoires, Sillé a décidé de fournir aux habitants l'opportunité de se connecter aux personnes, au savoir-faire ou encore aux bâtiments qui appartiennent aujourd'hui au passé. En effet, le patrimoine de Sillé-le-Guillaume, en partie préservé, a vu plusieurs de ses bâtiments historiques détruits tels que les anciens lavoirs, ou des façades ornées de rosaces pour exemple. Autant de lieux de mémoire qu'il est important de faire connaître aux générations actuelles et futures. C'est donc pour cela que les hologrammes font désormais partie intégrante du patrimoine de Sillé et viennent s'installer en mémoire des lieux et

des personnes appartenant au passé (Annexe VII). Il est désormais possible de comprendre l'histoire et la fabrique de la ville à chaque coin des rues grâce à ce système d'imagerie. Notamment par une projection architecturale ou encore des projections autour du savoir-faire local.

Dans un second temps, thématique primordiale de 2100 s'orientant vers la santé publique et le bien être habitant, la ville de Sillé-le-Guillaume a orchestré un travail de fouille, afin de retrouver son environnement naturel. Négligée depuis des années, la rivière a désormais retrouvé sa place dans la ville, offrant une qualité de vie supplémentaire. En complément, le retour de l'eau dans la ville, offre l'opportunité à Sillé le Guillaume de se fournir à 100% en électricité, grâce à cette énergie renouvelable, via l'installation de moulins hydrauliques.

Ensuite, attachée à son patrimoine et ayant la volonté de faire revivre les lieux historiques et symboliques de la ville, la commune a lancé un important financement dans la rénovation des bâtis du centre bourg. En étant notamment engagées dans la préservation et la valorisation de son patrimoine, de nombreuses réhabilitations ont eu lieu pour continuer à faire vivre ces lieux de mémoire venant s'adapter aux nouveaux enjeux de la ville.

5- Les mémoires, vectrices de projets

Poursuivant sa démarche de requalification des voies de circulation et après avoir fait le choix, en 2050, de supprimer le passage de poids lourds, la commune se voit aujourd'hui réduire le nombre de véhicules dans le centre bourg. Un arrêté autorisant uniquement les riverains à accéder à leurs domiciles en voiture a conduit à la réalisation d'espaces piétons et cyclistes considérables.

Dans un premier temps, un cheminement de couleur jaune, passant dans toute la commune et reliant l'ensemble des points névralgiques de la petite cité (Château, place Saint Etienne, place de la République, gare...), est emprutable via les mobilités douces, ce qui permet aux habitants de se déplacer en toute sécurité. Dans un second temps, s'inscrivant également dans un enjeux de transmissions des mémoires, un vélo-rail à été installé en partenariat avec les écoles. Cette boucle de rails permet ainsi de desservir l'ensemble des établissements maternels et primaires.

En dehors de ces affluences scolaires, le vélo-rail reste accessible à tous en étant notamment adapté aux personnes à mobilité réduite. Un projet permettant d'apporter un aspect ludique aux déplacements dans la ville et qui contribue à faire vivre les rues.

Suite à l'engouement des habitants pour ce mode de déplacement, la commune se voit poursuivre ses motivations. C'est pourquoi d'ici 2105, une seconde voie de vélorail verra le jour. Elle desservira l'ensemble de la ville et plus particulièrement les espaces de partage, de réunion et de mémoire.

QUELS ESPACES POUR QUELLES INTENTIONS ?

IDENTIFICATION DES ESPACES À ENJEUX

UN CENTRE BOURG AU FORT POTENTIEL

Le schéma d'identification des espaces à enjeux présente les composantes physiques de nos orientations stratégiques. Dans un premier temps, raviver les mémoires passe, à notre sens, par les lieux d'attachement identifiés lors de notre immersion à Sillé-Le-Guillaume. En effet, ces lieux subsistent dans les mémoires des différentes personnes et entités interrogées. D'un côté, ces lieux ont été cités par différents profils de la population (enfants, adultes, personnes âgées, femme ou homme...). De l'autre, certains acteurs décisionnaires ont conscience de l'importance de ces derniers. Ainsi, pour les acteurs locaux, la valorisation actuelle de ces lieux passe notamment par la communication produite à travers des flyers, ou encore, le recrutement d'un agent au patrimoine chargé de faire visiter des lieux comme le château. De plus, nous avons identifié la rivière traversant le centre-bourg car la remise en eau de cette dernière pourrait ranimer les mémoires passées. En effet, cette entité physique a été exploitée lors des différentes révolutions industrielles avec, notamment, une tannerie datant du XIX^{ème} siècle qui contient aujourd'hui la médiathèque communale (-<https://www.sille-le-guillaume.fr/mediatheque/>).

En second lieu, l'identification des places et des îlots du centre-bourg nous a semblé nécessaire car ces lieux peuvent être porteurs de débat. Ainsi, les débats pourraient se faire à deux échelles. D'un côté, l'échelle publique grâce aux places et de l'autre, l'échelle privée au niveau des îlots.

Pour finir et afin de transmettre les mémoires, l'identification des lieux regroupant des classes d'âges spécifiques s'avère nécessaire. En effet, la transmission des mémoires peut passer par la discussion entre des personnes âgées et des jeunes, ou encore des anciens et nouveaux arrivants. Ainsi, nous avons identifié les écoles situées dans le centre-bourg de la commune ainsi que l'EHPAD située près de la Place des Minimes et du Château.

INTENTIONS URBAINES

LES MÉMOIRES AU COEUR DES ENJEUX

Afin de raviver les mémoires, il nous semble nécessaire de mettre en réseau les lieux d'attachement repérés dans nos espaces à enjeux. En effet, la connexion entre les différents lieux pourrait favoriser les interactions et donc de mettre en lumière ces lieux et la mémoire qu'ils contiennent. Par ailleurs, le retour de la rivière dans le centre-bourg pourrait apporter une meilleure qualité de vie grâce à la valorisation d'espaces de détente et de bien-être. Ainsi, ces espaces pourraient améliorer la communication entre ses usagers car ils seraient propices aux échanges. Enfin, la revalorisation de la rivière de Sillé-Le-Guillaume pourrait raviver les mémoires. En effet, cet espace ayant eu une certaine importance dans l'histoire de la ville semble, aujourd'hui, caché et inexploité.

Dans un second temps, nous pensons que débattre des mémoires passe par le développement de places destinées au rassemblement afin d'assurer une communication et un débat public. Par ailleurs, nous souhaitons développer les échanges au sein de chaque îlot. En effet, dans ces derniers, les habitants deviendraient acteurs de leur environnement de proximité, il y aurait ainsi le développement d'une parole semi-privée, à la jonction de l'habitation et de l'espace commun extérieur.

Enfin, la transmission des mémoires passe par la mise en réseau des lieux identifiés plus tôt, c'est-à-dire les écoles du centre-bourg et l'EHPAD. Ce réseau pourrait traverser des lieux d'attachement afin de permettre l'échange entre les différents habitants.



RAVIVER LES MÉMOIRES

— Mise en réseau des lieux d'attachement

— Rivière



DÉBATTRE DES MÉMOIRES



— Le retour de la parole publique



— Le retour de la parole privée



TRANSMETTRE LES MÉMOIRES

— Mise en réseau des écoles et de l'EHPAD



Figure I : Schéma des espaces à enjeux

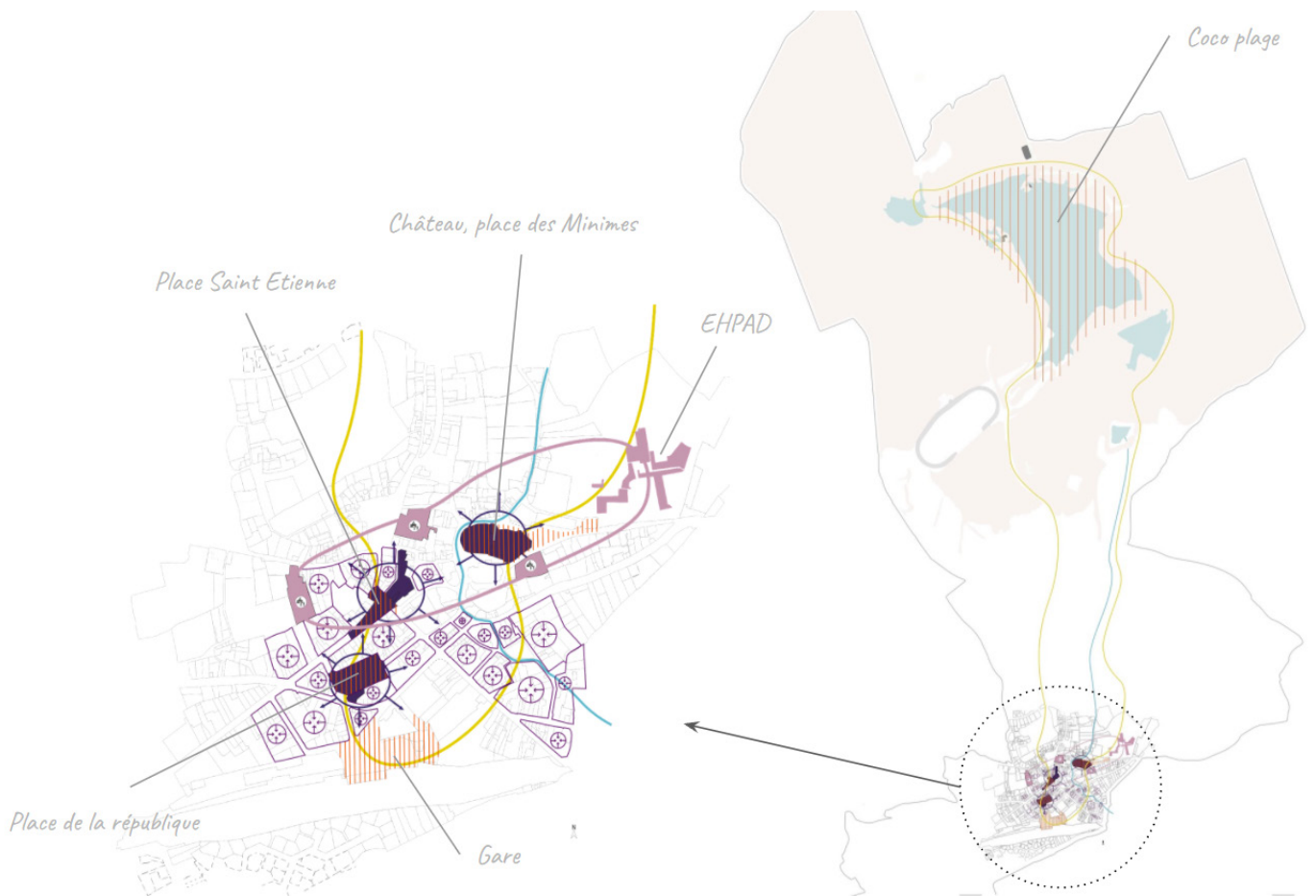


Figure II : Schéma des intentions urbaines

AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS À L'ÉCHELLE DU CENTRE BOURG

La Timeline Sillé-Le-Guillaume 2050 met en exergue le processus nécessaire permettant d'atteindre nos intentions urbaines (Figure III). Cette frise se structure en six temps forts que nous allons détailler. À partir de notre travail autour des mémoires se sont dessinées plusieurs intentions, la première fut de raviver les mémoires par la mise en réseau des lieux d'attachement. Les relier permet de montrer leur complémentarité en constituant un fil rouge, rattachant d'importants lieux de mémoire de part leur anciens usages qui constitue l'histoire de ces lieux ou l'attachement qu'en ont les habitants. Et d'autre part, par leur usage actuel et du fait qu'ils constituent un lieu fréquenté, et donc un lieu de rencontre. C'est ce qui a défini notre programme et l'ordre d'aménagement qui sera appliqué.

Il y a donc des lieux permettant de raviver les mémoires, d'autres où l'on débat des mémoires et enfin, les lieux permettant de transmettre ces mémoires. Pour ces derniers, nous avons décidé de mettre en réseau les lieux préalablement définis, à savoir, les écoles, l'EHPAD et les îlots intergénérationnels. Des espaces où se fait la transmission, où l'on trouve les plus anciennes générations qui transmettent, et les plus jeunes qui héritent de ces mémoires. Il s'agit de transmettre des informations historiques permettant de mieux comprendre où l'on vit, mais aussi de transmettre le rapport au territoire qu'ont les plus anciens, leur savoir-faire, ou encore, leurs moments de vie en ces lieux. Cette mise en réseau se conclut par l'idée d'un lieu commun (l'auberge-foyer) pouvant réunir ces différentes générations, où elles puissent cohabiter réellement ensemble.

PREMIÈRE PHASE (2025)

MISE EN COMMUN DU PARCELLAIRE DES ILÔTS

La mise en commun du parcellaire a pour but de réduire la propriété privée à l'espace bâti ; l'espace au sol devenant bien commun (commun à l'ensemble de l'îlot pour les îlots privés, ou appartenant à la municipalité pour les îlots publics) pour créer davantage d'espaces partagés qui seront vecteur de lien social, de lieu de rencontre, de faire ensemble. L'idée est d'amorcer des stratégies de solidarités entre habitants, qu'ils s'approprient les îlots dans lesquels ils vivent, qu'ils s'ancrent sur leur territoire et y créent des souvenirs. Ainsi chaque îlot privé pourra participer activement à son aménagement et son fonctionnement. Ainsi, les modes de vie pourront muter : nous passerons de l'individualisme à un système plus communautaire.

Le dispositif d'aménagement foncier urbain est nécessaire pour la restructuration des limites du cœur d'îlot. Les limites de propriétés intra-îlots seront supprimées et mises en commun. Pour ce faire, une révision des documents d'urbanisme nous semble nécessaire pour revoir le zonage, les servitudes d'urbanisme, etc.. Afin de préserver ce nouvel espace et ayant conscience des enjeux de densification, des évolutions et des règles d'urbanisme sont nécessaires pour garantir la pérennité du lieu.

Le fonctionnement de l'îlot sera innovant du point de vue de la gouvernance et de la technicité.

Une charte de copropriété signée par le propriétaire et/ou le locataire permet d'assurer la gestion du lieu. Nous développerons les modalités de cette gouvernance dans la partie du zoom sur l'îlot intergénérationnel.

Quant à la technicité, il s'agit d'aller vers une autonomie alimentaire et énergétique à l'échelle de l'îlot avec notamment des potagers et vergers assurant la production alimentaire de l'îlot et des bâtiments réhabilités sous la labellisation BEPOS. A l'échelle nationale, la révision de l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments est nécessaire. Ainsi, l'eau de pluie deviendra consommable en circuit fermé et après filtrage.

EMERGENCE DE NOUVELLES DYNAMIQUES COMMUNALES

Parallèlement à la restructuration des cœurs d'îlots se mettent en place des dynamiques communales. A l'échelle locale, le développement de la démocratie participative est entamé. Ce dispositif va se matérialiser par l'émergence de débats dans les espaces publics ainsi que par l'émergence d'une parole privée à l'échelle des îlots. Le projet d'Agora va être initié et les habitants commencent à y être sensibilisés. Il s'agit d'un forum de la Cité, une sorte de Conseil des citoyens. Elle permet notamment de sensibiliser les usagers de cet espace au partage des mémoires, aux idées vouées au bon fonctionnement de la commune. En effet, elle notifie les besoins que les usagers ont, mais elle permet aussi la communication entre les habitants et donc la transmission des mémoires. Cela passe ainsi par la parole ainsi que par la force de regroupement de ce lieu. Tout le monde peut venir s'exprimer, les élus, les habitants et même des gens de l'extérieur comme des conférenciers qui ouvrent les horizons et proposent des innovations économiques, environnementales et sociétales.. Les sujets sont choisis par sondage internet au mois. Le but est de libérer la parole, prendre part au débat de société, ouvrir ses horizons, se confronter aux idées d'autrui, "faire face à l'intranquillité" (CHAPUIS, "L'Élu local comme artisan du Changement", 2021). Les liens sociaux s'y établissent. D'une certaine façon, ces débats sont vecteurs de la transmission des mémoires qui sont alors vectrices de projets. Aussi, ils contribuent,

d'un côté, au bon développement communal en fonction des besoins de ses usagers et, de l'autre, à l'amélioration du cadre de vie des habitants des îlots du centre-bourg.

REVALORISATION DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Une autre dynamique amorcée concerne le processus de revalorisation des métiers artisanaux. Des ateliers entre enfants et professionnels du secteur émergeront. Outre le fait de revaloriser les métiers de l'artisanat, ces ateliers permettront de raviver et de transmettre l'héritage des savoirs-faire et donc des mémoires. Il s'agit ainsi de retrouver une proximité avec le processus de production et les consommateurs. Au-delà de s'inscrire dans un développement durable, cela participe à réaffirmer l'ancrage des individus à leur commune.

LA LABELLISATION AUX PETITES CITÉS DE CARACTÈRES

Enfin, après les efforts fournis lors des dernières années en faveur de la « mise en valeur, l'authenticité et la diversité du patrimoine » (petitescitesdecaractere.com) de la commune, la labellisation « Petites Cités de Caractère » sera délivrée. Cette labellisation est facteur d'attractivité et de tremplin pour l'économie résidentielle.

DEUXIÈME PHASE (2030)

GÉRER LES FLUX

Afin d'amorcer la piétonnisation du centre-bourg qui constitue un élément central pour réactiver les mémoires, et ré ancrer les individus au territoire, le plan de déplacement de la commune de Sillé-le-Guillaume est revu, ainsi qu'une restructuration de la circulation avec une zone de circulation motorisée déterminée. En effet, seuls les habitants possédant un garage fermé ainsi que les secours pourront emprunter la zone piétonne pour se rendre à leur domicile. L'accessibilité aux lieux susceptibles d'accueillir une population plus âgée et dépendante de moyens de locomotion motorisés est prévue et plus généralement l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et dépendante de moyens de locomotion motorisés (handicap, grossesse, vieillesse, etc.)

La réduction des flux et l'amélioration de la sécurité des voies engendre un sentiment d'apaisement pour le piéton et facilite l'ancrage au territoire. Par ailleurs, ce plan de déplacement incite à l'utilisation de moyens de déplacement doux comme la marche et le vélo, et le futur Autorail.

Par ailleurs, pour les usagers extérieurs à la commune

ou les habitants ne possédant pas de garage fermés, le véhicule prendra place dans les parcs relais situés aux entrées. L'implantation des parkings relais est une évolution physique majeure dans le fonctionnement de la commune et de ses usagers. Il s'agit de faire autrement, de vivre autrement et de privilégier la vie locale et commune à la mondialisation et à l'individualisme. Tandis que la voiture est un espace clos et crée une distance entre l'individu et le sol, les mobilités douces rapprochent l'individu et le sol. Elles sont vectrices de lien social.

GÉRER LES CŒURS D'ÎLOTS

Parallèlement à la modification du plan de circulation, la forme de gouvernance évolue également, une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt collectif) publique et une privée sont créées, afin de gérer les îlots publics. Les SCIC sont soumises à la réglementation et à la fiscalité des sociétés de droit privé mais l'intérêt est public en visant la réalisation d'un objet d'utilité sociale. Elle associe des personnes physiques ou morales publiques ou privées dont le pouvoir de vote à le même poids (1 personne = 1 voix). La SCIC est constituée de plusieurs collèges et compte dans son conseil d'administration les usagers, des opérateurs culturels, des institutions publiques (ville, intercommunalités, Région). Cette forme de société rassemble sur un même pied d'égalité chacun des fabricants de la ville permettant ainsi un dialogue et une co-construction des espaces. La SCIC pourrait disposer d'un bail emphytéotique administratif (BEA) de 45 ans ou plus avec la commune de Sillé-le-Guillaume, propriétaire des lieux. Ce bail permet la location pendant une longue durée du bien. Il donne à la SCIC un droit réel. Elle peut utiliser et tirer l'usufruit du site en construisant ou apportant des améliorations par exemple.

TROISIÈME PHASE (2035)

IMPLANTER UNE ZONE D'APAISEMENT PIÉTONNE

Suite à l'étape de la modification du plan de déplacement urbain, une zone piétonne est créée. La piétonnisation est un élément central de la revitalisation du centre-bourg et vecteur d'attachement et d'appropriation des lieux par les usagers.

Cette piétonnisation du centre-bourg et la qualification des espaces publics, renforce l'attractivité de ce lieu, en le rendant plus accessible, plus vivable et favorisant l'ancrage aux lieux, il est maintenant possible d'errer, contempler. La pollution sonore induite par le flux automobile est fortement réduite tandis que la sécurité des déplacements permet l'autonomisation des plus jeunes. Finalement cette piétonnisation permet la marche et ainsi, le développement d'un ancrage au territoire qui est vecteur de lien social, et qui dynamise

l'économie résidentielle. L'attrait du centre comme lieu de vie devient tout aussi paisible que les zones d'habitation périphérique. Plus généralement, ce dispositif rejoint les concept d'un urbanisme favorable à la santé qui s'avère fondamental à l'heure du contexte sanitaire induisant un retour à la vie locale. L'apaisement des espaces publics et la réduction de la pollution (sonore, visuelle et aérienne) en centre urbain est une question centrale des politiques urbaines actuelles. Dans la pratique, les voies piétonnes du centre-bourg sont désormais partagées (PMR, vélos, trottinettes, secours, voitures riverains...). Il s'agit d'encourager et favoriser l'usage des mobilités actives. Ainsi, seuls les garages privés sont accessibles. Comme expliqué ci-dessus, la création d'un parc relais permet de conserver l'accessibilité de cette zone en complément de la marche. Ainsi, la création d'une zone piétonne entraîne l'aménagement pratique et esthétique de cet espace.

LABELLISATION "VILLE DES MÉMOIRES ET INNOVATIONS"

Il s'agit d'une évolution du label Ville et Pays d'art et d'histoire. Ce label, attribué par le ministère de la culture et de la communication, récompense les collectivités qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture. Il implique aussi un soutien financier et technique de la part du ministère et comporte l'obligation, pour les collectivités, de recourir à un personnel qualifié et agréé par le ministère.

Le ministère du Numérique est associé au label qui devient alors "label Ville des Mémoires et Innovations". Une politique d'innovation technologique au service de la mise en valeur du patrimoine, des héritages et des mémoires des sites de la commune est valorisée. Les projets valorisant les mémoires Silléennes permettront à la commune d'obtenir ce label. Ce label favorise l'attractivité du territoire et pourrait permettre de développer la dynamique touristique déjà existante.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

Les lieux d'attachement sont mis en valeur et en lien par une intervention artistique commune. Elle prend forme dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt artistique. Cette intervention devra répondre à notre problématique de mêler héritage et innovation. Hormis le fait de mettre en réseau les sites entre eux, il s'agit de créer des spots d'attractivités, lieux de rassemblement, de discussion.

6ÈME RÉPUBLIQUE

Une 6ème République en 2035 impulse de nouvelles

dynamiques de gouvernance des territoires avec un processus décisionnel "par le bas". La commune pourrait acquérir de nouvelles compétences qui seraient partagées entre élus et citoyens telles que la gestion urbaine, le système éducatif, l'animation. Les sujets font alors l'objet de débat à l'Agora notamment et sont ensuite planifiés à diverses échelles temporelles.

QUATRIÈME PHASE (2040)

AMÉNAGEMENT DES ÎLOTS

Afin de développer le cadre paysager des cœurs d'îlots, un remembrement (aménagement foncier urbain) des parcelles des îlots publics et privés est nécessaire. Ce dernier permettra de créer des espaces de vie intérieurs et communs, où chaque individu est intégré et peut échanger avec les autres. Il permettra également de sensibiliser ses occupants et de les faire participer pleinement au projet commun.

Concernant l'aménagement paysager des cœurs d'îlot, il se concrétise par l'implantation d'une végétation multistrate et la création de différents cheminements. En effet, ces cheminements seront établis par l'étude des passages. Ainsi, lorsque des usagers passent par tel endroit, le piétinement laisse une trace de leurs passages et permet d'établir de futures voies de cheminement correspondant à la manière dont ils se déplacent au sein des îlots. Ensuite, un espace public est créé pour accueillir les habitants, il s'agit de l'auberge-foyer : un programme dans lequel on doit retrouver des espaces propres à l'échange, au partage ou activités qui rassemblent les différents usagers. La création de ce lieu intergénérationnel amplifie l'intégration des individus par le partage d'un espace, d'un lieu dédié où la rencontre entre chacun est inévitable. Il s'agit d'inclure les personnes âgées, mais aussi les personnes seules, les étudiants ou encore, les familles avec enfants. Par ailleurs, suite à l'identification de logements vacants et insalubres, la priorité est l'aménagement des rez-de-chaussée à destination de logements pour personnes à mobilité réduite. En effet, ils accueillent des PMR ou personnes âgées qui ont des difficultés de déplacement. Les étages supérieurs accueillent des typologies diverses et variées pour tous types de famille.

À cette étape, la morphologie de la ville change de manière importante puisqu'on assiste à de grands travaux dans le centre bourg et l'aménagement des cœurs d'îlots qui, enfin, ouvrent l'ensemble du territoire.

CINQUIÈME PHASE (2045)

CRÉATION DE LIEUX AUTOUR DES MÉMOIRES

Un des points central du projet est le travail autour des
Un des points central du projet est le travail autour des

mémoires des Silléens , afin de pouvoir les transmettre de manière physique et numérique. Au sein de Sillé-le-Guillaume, deux espaces sont imaginés afin de les recueillir, les transformer et les transmettre. Dans un premier temps, un laboratoire des mémoires permet de récupérer et d'éditer les mémoires des individus afin d'en créer des hologrammes, des univers en metaverses et des récits écrits. Ils pourront ensuite être consultables dans un second bâtiment. L'ancienne Quincaillerie à été choisie comme espace de transmission de ces mémoires. On y retrouve un programme riche avec un Mémorium, un salon appartenant à celui-ci, ainsi qu'un bureau des mémoires tourné vers les nouvelles technologies. A cela vient s'ajouter des ateliers d'artisans permettant ainsi de créer un lien entre les habitants et de s'ancrer dans un retour à la proximité. Ancien bâtiment de production artisanale, nous avons tenu à préserver cet aspect qui fait la mémoire du lieu et l'histoire de la commune. Il s'agit d'ateliers innovants d'un point de vue conception. En effet, leur matière première provient des déchets organiques et ménagers apportés par les habitants. De plus des ateliers de découverte/apprentissage sont proposés par les artisans qui ouvrent leur porte côté ruelle et peuvent à la fois partager, échanger leur savoir-faire, mais aussi vendre.

SIXIÈME PHASE (2050)

CRÉATION DE L'AUTO-RAIL

Afin de transmettre les mémoires nous avons imaginé un auto-rail faisant une boucle en traversant les cœurs d'îlots publics et en rejoignant chaque école entre elles jusqu'à l'Ehpad. Il passe ainsi par l'auberge foyer et la Quincaillerie qui proposent de nombreux

ateliers intergénérationnels permettant de partager, transmettre et raviver les mémoires. Par ailleurs, afin de favoriser l'intégration de l'auto-rail dans le paysage, le sol est composé de pavés ou de dalles végétalisées, où seuls les rails seront visibles. En ce qui concerne son fonctionnement mécanique, celui-ci fait appel à l'électromagnétisme. Son impact sur le sol est donc minime et son utilisation présente peu de pollution de l'air et de pollution sonore.

REMANIEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Un remaniement du système éducatif à l'échelle locale est nécessaire pour permettre l'échange entre les générations. Il ne suffit pas de les relier entre-elles mais aussi, de penser à de nouvelles manières d'éduquer les plus jeunes. Cela peut se faire notamment par la mise en place d'ateliers partagés, où ils apprennent auprès des anciens qui possèdent un savoir-faire différent de celui enseigné à l'école. La mise en fonctionnement de l'auto-rail enclenche la mise en réseau de ces lieux essentiels à la transmission des savoirs et mémoires.

REMISE EN EAU DU RUBAN

Il nous a paru intéressant de faire renaître un élément territorial inscrit dans les mémoires : le ruban. En plus de participer au bien-être des habitants et à l'esthétique d'un bourg désormais apaisé, l'ancien ruban d'eau forme aussi un lieu de balade et donc de rencontres. Au préalable, nous utiliserons un outil foncier du PLU que sont les emplacements réservés pour prévoir au mieux la remise en eau du ruban, avant de l'aménager en suivant son itinéraire historique. Aussi, un aménagement léger sera mis en place par l'installation de passerelles, que l'on peut imaginer être produit par les artisans de la quincaillerie, facilitant ainsi son usage et son intégration au territoire.

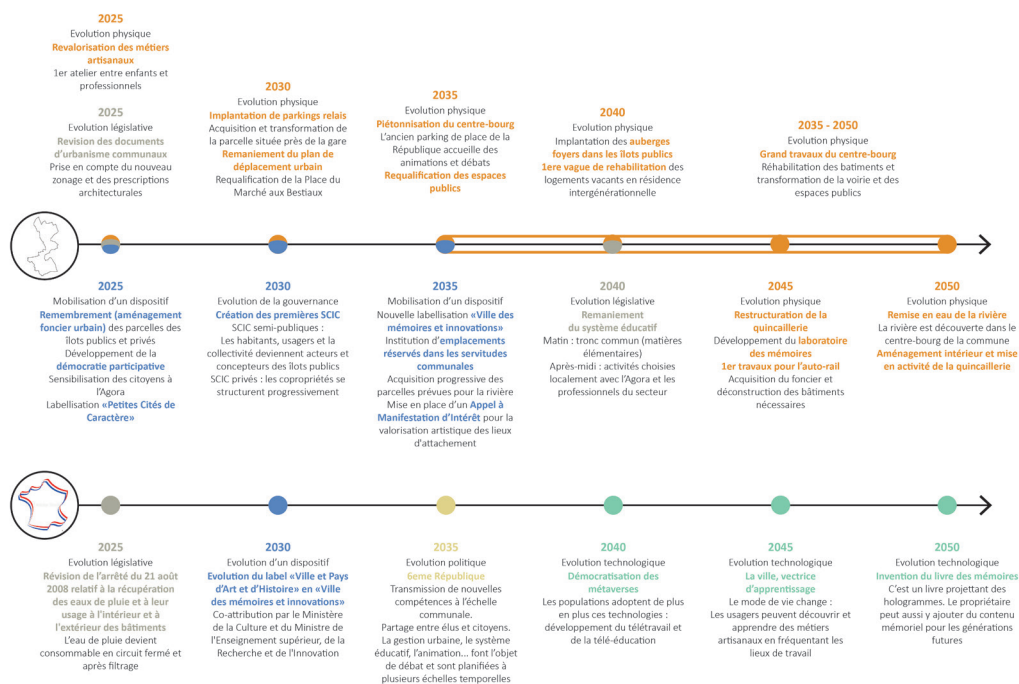


Figure III : Timeline pour Sillé-le-Guillaume 2050 (Annexe I)

AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS

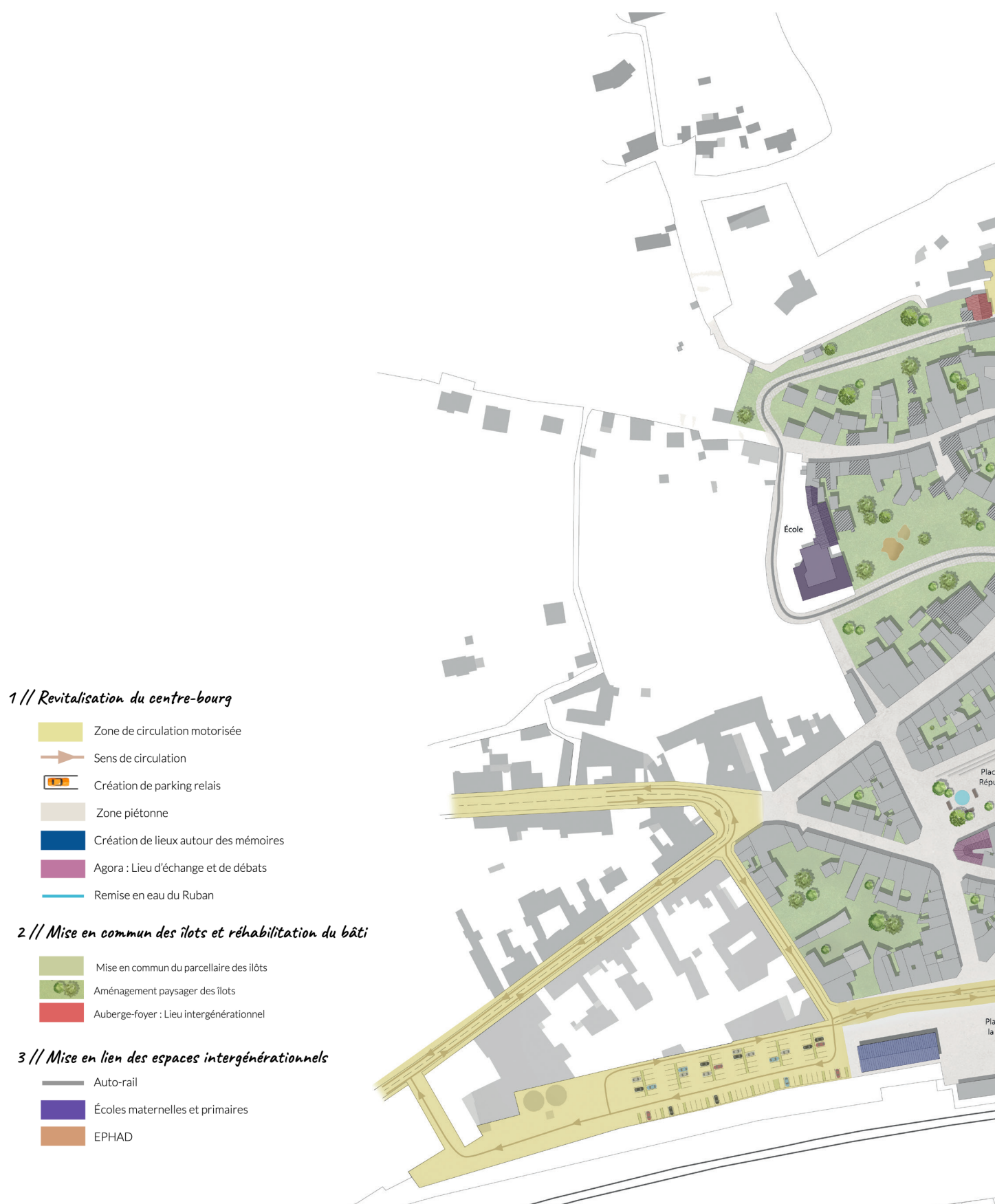


Figure IV : Plan masse d'aménagement du centre-bourg de Sillé-le-Guillaume



ZOOM SUR LA PLACE SAINT-ÉTIENNE

Travailler sur l'ensemble du centre bourg de Sillé nous a permis de réfléchir à des solutions urbaines à l'échelle de celui-ci, en proposant des aménagements diversifiés. Par la suite, nous avons fait le choix de zoomer sur un espace en particulier afin d'approfondir notre travail en entrant davantage dans les détails programmatiques et techniques. Notre zoom se porte donc sur la place Saint-Etienne et ses abords. En effet, cet espace nous permet d'avoir une vision de l'ensemble des différents dispositifs mis en place au sein de la commune, ainsi, il illustre et prend en compte nos orientations stratégiques, à savoir : débattre des mémoires, raviver les mémoires et transmettre les mémoires.

Dans un premier temps, on peut observer des aménagements urbains tels que l'auto-rail qui permet la mise en réseau des lieux dans un objectif d'intergénérationnalité. Reliant l'EHPAD, les îlots intergénérationnels et les écoles maternelles et primaires, il permet d'aborder la logique de transmission des mémoires, au travers différents ateliers et espaces d'échanges. On observe également un réinvestissement de la place Saint-Etienne par les usagers, grâce à la piétonnisation du centre bourg. Anciennement une place vivante, elle accueillait un marché et de nombreux points de commerces, la piétonnisation lui permet de retrouver ce dynamisme et ainsi raviver les mémoires.

Dans un second temps, nous intervenons sur le bâti existant dans une logique de revalorisation et de réhabilitation. En effet, au sein de l'îlot intergénérationnel, un bâtiment, à l'entrée, accueille une auberge-foyer. Accessible par tous, elle permet aux différents habitants de s'y réunir afin de partager de multiples activités et ateliers, dans une logique de transmission et de débat, participant ainsi à la transmission de l'héritage de Sillé. De plus, au sein de l'îlot, les bâtiments vacants ou insalubres sont réhabilités en priorité pour des logements PMR en rez-de-chaussée et des typologies de logements multiples aux étages. Le but étant d'accueillir différentes familles et redonner vie à ces lieux oubliés.

Par ailleurs, mais dans cette même logique, l'ancienne quincaillerie est réhabilitée pour en faire un lieu public autour des mémoires des habitants de Sillé. Ce complexe permet de les transmettre sous différentes formes, l'occasion de partager des découvertes et de débattre sur le devenir de la commune.

Pour finir, ce zoom est l'occasion d'apporter des réponses spatiales et urbaines à notre problématique qui est la suivante : Comment mêler héritage et innovations ?



Figure V : Indentification du zoom sur le plan masse global



Figure VI : Plan masse, zoom sur la Place Saint-Etienne

PRESCRIPTIONS DU LOT

ADAPTER LES LIEUX POUR TRANSMETTRE LES MÉMOIRES

1. LIEU DE RASSEMBLEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Au cœur de chaque îlot intergénérationnel, un bâtiment d'une surface minimum de 100m², ayant un accès direct avec la rue et de préférence avec une place (si proximité) devra accueillir un espace d'échange et de rencontre (Figure VII). Il permettra à l'ensemble des générations de se réunir au sein de différents espaces et ateliers. Ce lieu devra être ouvert tout au long de la journée, de 9h à 22h. Cette gestion pourra se faire sous plusieurs moyens : participation des habitants du bâtiment ou de l'îlot.

2. LIEUX ET BÂTIMENTS EXISTANTS

Une mise en valeur des lieux et bâtiments existants devra être effectuée lors des travaux de rénovation. (Figure VII) Ces travaux devront prendre en compte l'environnement dans lequel ils s'insèrent, et rester sobres par rapport aux techniques et matériaux précédemment utilisés. La réhabilitation ou rénovation d'un bâti existant ne devra pas changer radicalement la façade du bâtiment. En revanche, lorsqu'il y a des réhabilitations et afin de limiter l'effet de passoire thermique et de surconsommation thermique, nous préconisons une amélioration énergétique des bâtiments jusqu'à l'atteinte du label BBC Rénovation. Ce label répond à plusieurs exigences. Tout d'abord, l'objectif de consommation maximale en énergie primaire est fixé à 80 kWh/m².an. En second lieu, une mesure de perméabilité à l'air est obligatoire pour tout logement BBC-effinergie Rénovation mais cela "sans valeur seuil". Il appartient ainsi à la collectivité de définir un seuil minimal. La perméabilité mesurée pourrait être par exemple inférieure ou égale à la valeur utilisée pour le calcul de consommation. Le second label pouvant être visé serait le label BEPOS. Ce label préconise de rendre les maisons les plus passives possibles, au point d'être en énergie positive grâce aux modes de production énergétique installés dessus.

3. MOBILIER URBAIN

L'ensemble du mobilier urbain devra pouvoir être déplacé par tout le monde et évolutif afin de pouvoir répondre aux besoins des usagers, que ce soit pour une ou plusieurs personnes. L'objectif étant de ne pas impacter le sol avec des installations fixes. Cette modularité doit permettre de laisser la place, si besoin, à des événements de rassemblement sans avoir à s'encombrer du mobilier. (Figure VII)

Les matériaux du mobilier urbain devront être en bois

biosourcé ou recyclé, ayant un impact carbone neutre. La confection locale est réalisée par les artisans, associations locales ou chantiers participatifs intergénérationnels. Ils seront également support d'expériences immersives afin de retracer l'histoire passée du lieu, cela permettra de transmettre, aux usagers, les mémoires de cet endroit de manière interactive et innovante.

4. LOGEMENTS VACANTS OU INSALUBRES

Les logements insalubres ou vacants dans les îlots intergénérationnels, sont destinés à la réhabilitation et accueilleront des logements intergénérationnels (Figure VII). La composition est la suivante : au rez-de-chaussée une priorité aux logements PMR, et aux étages des logements pour des typologies de familles différentes (couples, famille, personne vivant seule...). Ce type d'habitat pourra être associé à d'autres dispositifs comme la location de chambre chez l'habitant. Une startup parisienne "Colette" reprend ce principe en proposant une plateforme de mise en lien de l'habitant et du locataire [Source: <https://www.colette.club/>]. Les avantages sont nombreux. En effet les personnes vivant seules, soit 42% des silléens en 2018 (INSEE), qui plus est souvent des personnes âgées (44% des silléens sont retraités en 2018 selon l'INSEE), sont souvent dans un logement surdimensionné avec des pièces inutilisées. Accueillir un locataire permet alors de solutionner le problème du manque de logement en densifiant ceux existant, plutôt que d'en produire de nouveaux. Cela permet également de lutter contre la solitude de la personne vivant seule.

5. AMÉNAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES

Les places publiques devront bénéficier d'un cheminement lumineux la nuit afin de garantir la sécurité et permettre de les identifier plus facilement.

RECRÉER LES CONDITIONS DE LA LENTEUR AFIN DE FAVORISER L'ANCRAGE AU TERRITOIRE

1. GESTION DES FLUX

Le centre bourg de Sillé-le-Guillaume connaît un changement important avec une piétonnisation de la majeure partie de celui-ci. Les voies seront partagées afin de permettre un accès sécurisé à l'ensemble des usagers : piétons, PMR ou utilisateurs de mobilités douces telles que le vélo ou la trottinette. Afin de permettre une mobilité plus rapide au sein de ce centre piétonnisé un système d'auto rail doit être mis en place (Figure VIII). Sur l'ensemble de son parcours, le sol est composé de pavés ou de dalles végétalisées. Seuls

les rails devront être visibles. L'auto-rail peut s'arrêter partout à l'exception des carrefours de voies partagées. (L'activation du bouton d'arrêt sera programmée pour fonctionner à l'extérieur de ces zones définies)

L'auto-rail devra desservir les îlots intergénérationnels pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer aisément dans le centre bourg.

Dans un second temps, les cheminements intra-îlots publics sont créés par le passage des habitants au fil du temps : concept utilisé à Montréal au Canada

2. GESTION DU STATIONNEMENT

Le centre bourg de Sillé-le-Guillaume étant piétonnisé, des parkings relais devront être installés en divers

points de la commune (Figure VIII). L'utilisation de matériaux permettant au sol d'être perméable, tels que les pavés engazonnés, sont à privilégier, ainsi cela permet une infiltration des eaux pluviales et une régulation thermique pour éviter les îlots de chaleur. De plus, des bandes végétales devront être prévues entre deux rangées de voiture se faisant face, afin de préserver la biodiversité en milieu urbain et améliorer le cadre de vie des usagers. Par ailleurs, il sera possible de se garer dans sa propriété, du centre bourg, si celle-ci possède un garage fermé.

Des stationnement petites roues devront être prévus en divers endroits du centre bourg. Il seront placés de manière stratégique, donnant l'accès aux entrées d'îlots et devant les espaces clé : écoles, quincaillerie, lieu de rassemblement, etc.

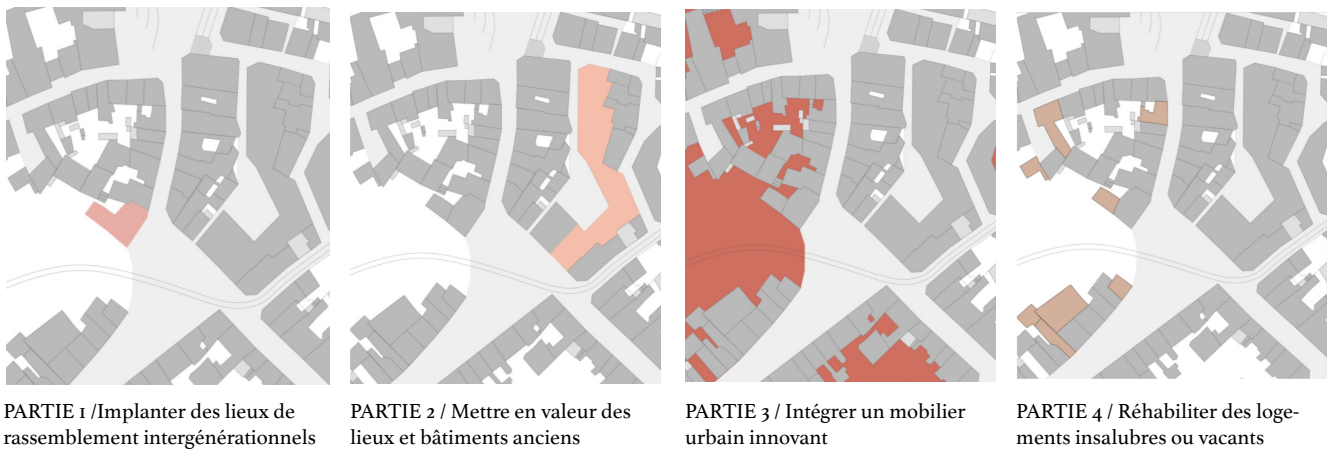


Figure VII : Schémas des prescriptions : Adapter les lieux pour transmettre les mémoires

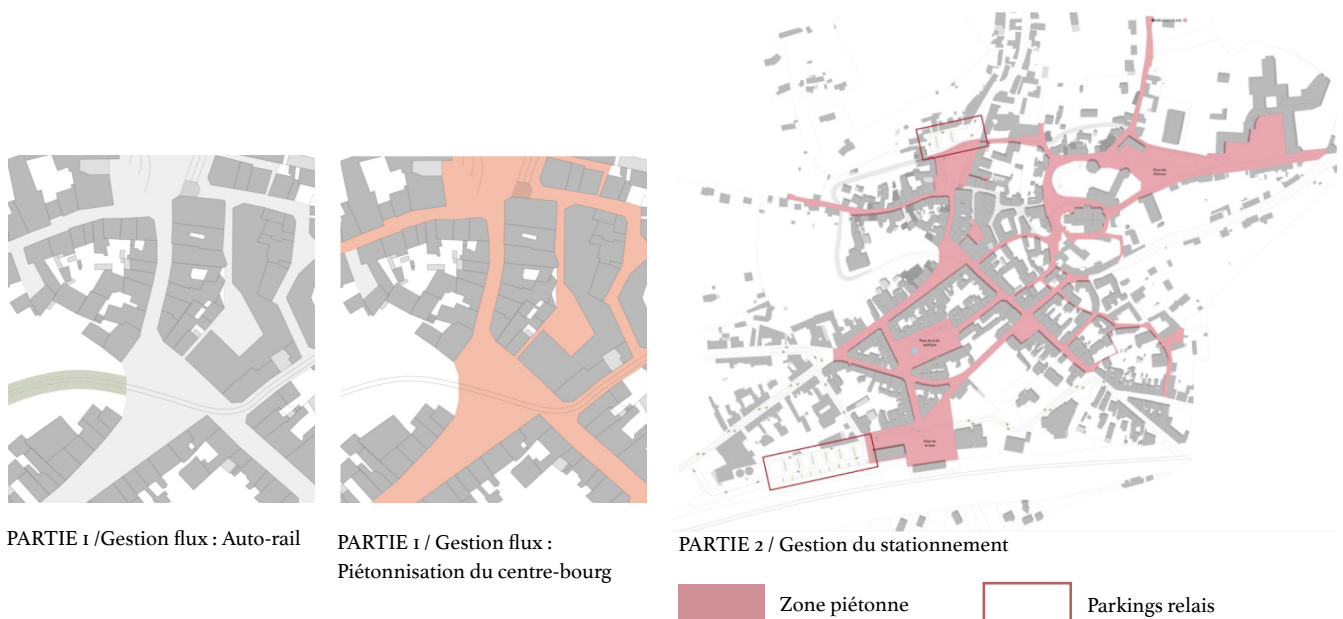


Figure VIII : Schémas des prescriptions : Récréer les conditions de la lenteur afin de favoriser l'ancrage au territoire

PRESCRIPTIONS DU LOT

FAVORISER DES LIEUX DE BIEN ÊTRE POUR S'APPROPRIER ET VIVRE LE TERRITOIRE

I. LE TRAITEMENT DES FAÇADES

Au sein du lot dans lequel il y aura intervention, les façades ne seront pas dénaturées et donc préservées. Seule exception, les espaces de partage et de rassemblement doivent être des espaces vitrés ouverts sur les rues et les espaces verts, afin de faire entrer la lumière et créer une continuité entre voies publiques et espaces communs (Figure IX). Cela aura pour but de faire lien, favoriser les interactions, ainsi que le lien social.

Il est souhaitable que le bois, éventuellement utilisé, réponde au label de traçabilité des bois issus de forêts gérées, PEFC (The Pan European Forest Council).

Il existe également des matériaux interdits qui sont : les enduits monocouches, le bardage en PVC, les imitations de matériaux (fausses briques, faux pans de bois...). De plus, les matériaux exotiques sont proscrits au profit des matériaux de provenance locale et biosourcée lorsque cela est possible.

2. PRÉSERVATION DES COEURS D'ÎLOTS

• Gouvernance

Les îlots privés, c'est-à-dire ceux ne comportant pas de programme intergénérationnel ou des flux publics traversants (rivière, chemin public) devront être gérés par la copropriété sur un modèle de participation habitante et de fabrique citoyenne. Le propriétaire recevra une charte de copropriété, qu'il devra signer, lors de l'achat du bien. Il devra également en informer un potentiel locataire et le lui notifier lors de la signature du bail.

Les îlots publics comportant un programme intergénérationnel, ou le passage d'un flux public (rivière, chemin public), devront être gérés par la ville en tant que parcs publics. Il devra être notifié dans la charte de copropriété que chaque occupant d'un logement de l'îlot s'engage à s'investir dans les tâches et les activités de l'îlot à savoir : l'aide au devoirs, le potager, etc. Le propriétaire recevra cette charte, qu'il devra signer lors de l'achat du bien. Il devra également en informer un potentiel locataire et lui notifier lors de la signature du bail.

La confection du mobilier urbain se fera via des chantiers participatifs en partenariat avec les artisans de Sillé ainsi que les exploitants forestiers provenant des alentours.

• Gestion des limites

Afin de préserver les cœurs d'îlots les extensions horizontales sont à favoriser. Cependant

les extensions horizontales sont autorisées mais se font prioritairement à l'intérieur de l'îlot. La profondeur de l'extension du bâti existant est limitée à la bande de délimitation, celle-ci correspondant à la profondeur maximale du bâtiment le plus profond (hors dépendance). Cette extension doit se faire dans l'alignement du bâti existant (Figure X).

Pour les constructions ou extensions du côté de la voie publique, elles devront obligatoirement se placer en limite de propriété afin de conserver l'alignement déjà existant.

Concernant l'ensemble des îlots, un espace végétal commun est créé, de ce fait aucune clôture ne peut être envisagée à l'intérieur. Cependant l'intimité de chaque propriétaire/locataire devra être préservée notamment en rez-de-chaussée. Cela peut se faire grâce à un aménagement paysager spécifique ou une matérialité des fenêtres ne permettant pas une vision directe, à l'intérieur du logement. Par ailleurs, les arbres, de grande hauteur, devront être plantés à plus de trois mètres du bâti. Ils devront également être séparés de trois mètres les uns des autres.

Concernant les îlots publics, l'espace intergénérationnel est délimité par une large terrasse en bois certifié. Elle doit pouvoir accueillir du mobilier urbain, tel que des tables, des chaises, des bancs, etc.

• Végétalisation des cœurs d'îlot

Le coefficient de végétalisation de l'ensemble des îlots devra être au minimum de 40%. De plus, les cœurs d'îlot devront être composés de différentes arborescences afin de favoriser le développement multi-strates (Figure XI).

• Volumétrie, hauteur et gabarit

Afin de préserver les cœurs d'îlots, les extensions verticales sont à favoriser. Elles se font en alignement des façades existant jusqu'au R+3, avec toiture (Figure XII). Au-delà de cette hauteur, l'extension devra se faire en retrait afin de garantir une luminosité suffisante aux étages inférieurs, et ne pas excéder le R+5. Elle fera donc l'objet d'une étude d'impact de la lumière sur le bâti existant. De plus, l'extension devra s'insérer dans le contexte environnant sans porter atteinte à l'architecture déjà existante. Une matérialité différenciée et adaptée devra donc être choisie.

• Interventions et démonstrations artistiques

La ville peut bénéficier d'un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) afin de faire intervenir un artiste sur chaque lieu public. Ces interventions devront faire preuve d'innovation et mettre en lumière l'héritage du lieu dans lequel elles s'insèrent.



Figure IX : Perméabilité des espaces de partage et de rassemblement



Figure X : Limites de construction horizontales

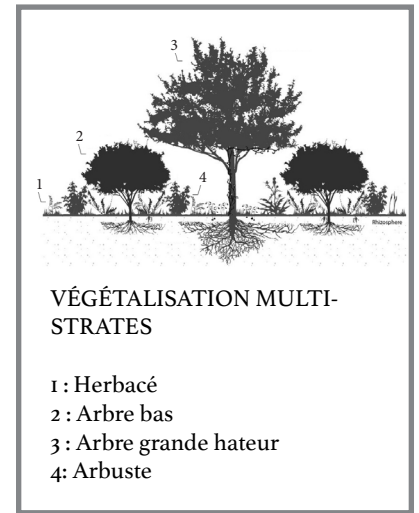


Figure XI : Végétalisation des coeurs d'îlot



Figure XII : Schéma des volumétries, hauteurs et gabarits

L'AUBERGE-FOYER

Au cœur de l'îlot intergénérationnel plusieurs bâtiments ont été identifiés comme vacants, ainsi dans notre logique de valorisation et préservation de l'héritage de Sillé nous avons décidé d'en choisir un afin d'accueillir notre programme d'auberge-foyer. Placé en tête de proue de l'îlot et donnant sur la place Saint Etienne, ce bâtiment se positionne comme lieu de réunion des habitants. En effet, l'auberge foyer est un complexe intergénérationnel accueillant différents espaces de travail ou de détente, accessibles par tous. L'entrée de ce bâtiment se fait depuis la place Saint Etienne, ou bien par des entrées secondaires donnant sur l'intérieur de l'îlot. Ces multiples accès permettent de créer du dynamisme grâce aux différents flux traversant. La place retrouve ainsi son attractivité d'autrefois et reprend vie dans les mémoires des habitants de Sillé. Au rez-de-chaussée nous retrouvons donc trois espaces communicants, le premier est un espace de partage (1) qui convient à tout type de générations, permettant par exemple aux personnes âgées de venir partager et transmettre des jeux aux plus jeunes. À côté de celui-ci, se trouve un espace créatif (2), dans lequel il est possible de travailler seul ou à plusieurs. Des moments d'aide aux devoirs s'y déroulent afin d'aider les écoliers ou étudiants, mais on y retrouve également des ateliers manuels, artistiques, etc. Pour finir, un troisième espace donnant sur le cœur de l'îlot accueille un salon de détente (3), permettant, par exemple, aux usagers d'effectuer une pause ou tout simplement de se réunir pour échanger et débattre autour de sujets divers et variés. Le rez-de-chaussée est doté de larges et grandes ouvertures afin de créer un lien avec l'extérieur, et minimiser la barrière qui peut exister avec l'intérieur.

Les étages, au nombre de deux, accueillent quant à eux des typologies de logement différents afin de permettre à différentes familles de venir habiter au sein de ces îlots. Au premier étage, un logement familial est composé de trois chambres, avec un salon séjour ouvert bénéficiant ainsi de la lumière naturelle traversante. Au dernier étage, un logement comportant une chambre serait destiné à une couple, une personne vivant seule et éventuellement un étudiant. En effet, la commune va bientôt bénéficier d'une ligne de train express permettant de la relier au Mans, une opportunité pour Sillé de faire venir un nouveau type d'habitant dans la commune en offrant des logements confortables à moindre coût. Cette offre mixte a donc pour but de profiter à la logique intergénérationnelle et de participer à l'accueil de nouveaux habitants.

Ce projet, répondant à des logiques de transmissions, de débat et de réhabilitation, se retrouve dans chaque îlot intergénérationnel du centre bourg. Il permet ainsi de créer du dynamisme au sein de l'îlot mais également au sein de la place Saint Etienne.



Figure XIII : Coupe paysagère AA

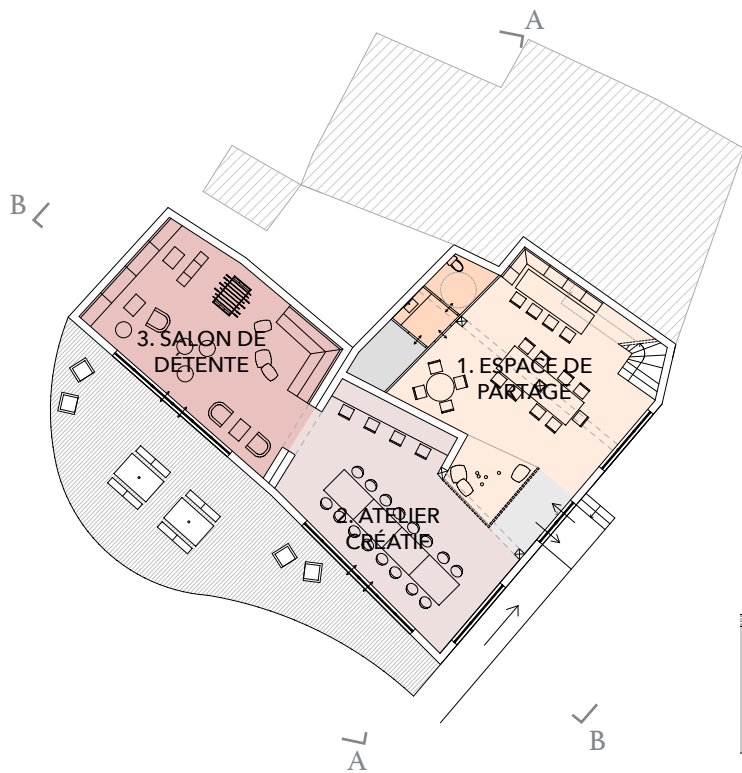


Figure XIV : Plan rez chaussée

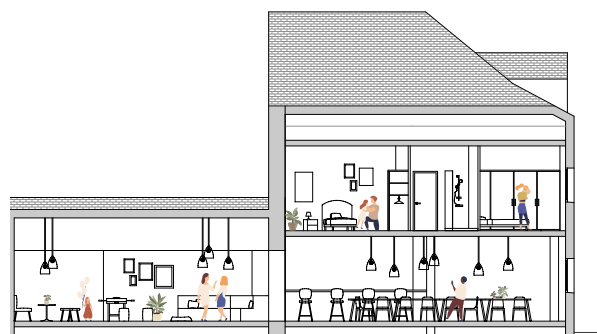


Figure XV : Coupe longitudinal BB

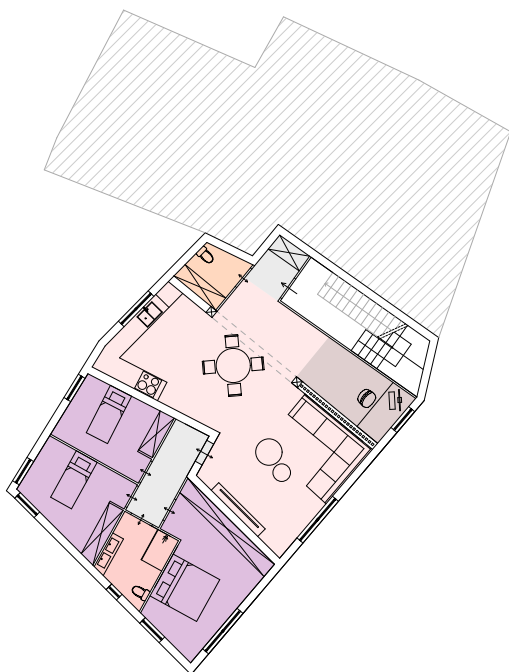


Figure XVI : Plan du R+1

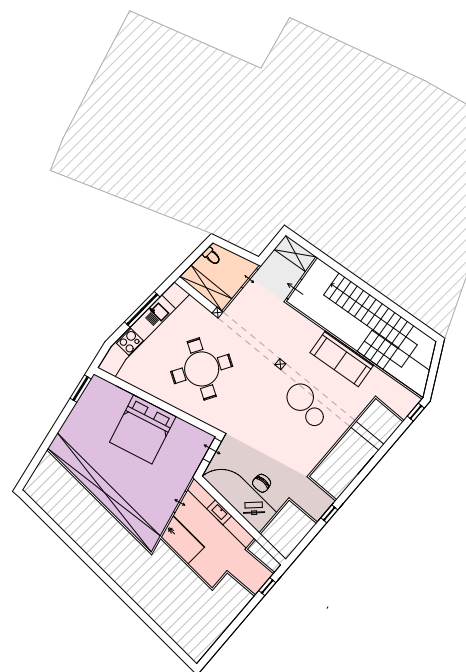


Figure XVII : Plan du R+2

LA QUINCAILLERIE

L'ancienne Quincaillerie se présente comme un des espaces central de notre programmation et un élément clé pour répondre à notre problématique "héritage et innovation". De part sa situation stratégique au cœur du centre-bourg, nous avons souhaité intervenir sur ce patrimoine qui fait partie intégrante de l'histoire de la ville et de l'histoire des Silléens. Un bâtiment symbolique que nous avons souhaité associer au travail sur les mémoires.

Notre volonté est donc de raviver cet ancien commerce par une réhabilitation légère, c'est-à-dire de restaurer tout cet édifice sans toucher au cœur même de son architecture. Une thématique qui s'inscrit dans notre orientation stratégique ; de faire perdurer les mémoires en ravivant les lieux à mémoire.

Cette réhabilitation propose notamment d'inclure dans le projet les bâtiments vacants alentour, à savoir l'ancien cabinet de radiologie et le logement voisin, associé à la Quincaillerie.

Pour répondre à une initiative pressentie de désenclaver le site et lui redonner une ouverture sur la ville, nous avons fait le choix de supprimer les deux logements vacants attenants, en état de délabrement. Cette volonté répond à l'objectif de faire parvenir la Quincaillerie dans l'espace public et de façon affirmée, d'où la création d'une nouvelle place : la « Place de la Quincaillerie » (1). Une opération qui permettra, de plus, de requalifier la petite ruelle adjacente : la ruelle du Fallot.

Le projet intègre ainsi une bibliothèque des mémoires, autrement appelé mémorium ; un lieu d'exposition artisanal et un bureau des mémoires. Trois programmes distincts qui offrent un objectif commun : transmettre et raviver les mémoires.

Le mémorium (2) regroupe un large espace de stockage des mémoires sous différentes formes. À savoir la mise à disposition et en libre service de tablettes en verre digitales et de livres à hologramme : un livre aux pages blanches d'où viendrait s'échapper un hologramme contant les différents chapitres du livre.

Situé dans la partie Nord du bâtiment, nous souhaitons faire revivre cet espace majeur de l'ancienne Quincaillerie à l'identité prononcée, en conservant sa morphologie originelle (Figure XXI & XXII). C'est pourquoi le mémorium vient conserver sa double hauteur et cette déambulation aérienne offerte par les passerelles.

La bibliothèque, que nous côtoyons de nos jours, correspond à un espace particulièrement intime qui pourrait être qualifié d'assez introverti : elle donne lieu à des réflexions et à un enrichissement mais ce, à échelle individuelle et personnelle. Aussi, nous avons voulu réinterpréter le terme de « bibliothèque » afin de l'associer à un espace de rencontre, de partage et d'échange, dans une volonté de s'instruire

collectivement. C'est pourquoi un des espaces clé de ce mémorium prend la forme d'un salon (3). Une typologie donnant la possibilité d'échanger, de transmettre et de s'instruire sur les mémoires de façon innovante, plus décontractée et surtout, de façon collective. C'est donc un réel espace de partage que nous avons voulu créer afin de favoriser les interactions en mettant un point d'honneur sur l'importance de la mémoire collective.

Dans la continuité de ce projet, et en réponse à nos orientations prônant la transmission, nous avons souhaité permettre à la population de renouer avec le savoir-faire artisanal. C'est pourquoi, afin de faire perdurer et transmettre des méthodes ancestrales ou innovantes, nous avons fait le choix de faire intervenir un espace important dédié à l'artisanat.

Cet espace se composerait de différentes entités, à savoir tout d'abord d'un atelier commun (4) pouvant accueillir jusqu'à 10 créateurs. Ouvert au public, l'espace situé au sous-sol de la Quincaillerie serait en relation directe avec la rue du Four Banal, permettant aux différents habitants ou simples marcheurs, de pouvoir assister et d'échanger autour des fabrications artisanales.

Deux espaces de vente seraient également mis en place pour rendre compte de la fabrication. L'un individuel, prenant l'allure d'une cellule d'exposition (5) et l'autre, ouvert sur la place de la Quincaillerie, prenant la forme d'un marché couvert (6). Ces deux espaces viendraient ainsi se déployer en relation avec la place Saint-Étienne, permettant de raviver l'attrait économique historique de cette place.

De plus, afin de prolonger les temps de création et de fabrication des artisans, nous avons imaginé une résidence (7) selon une typologie en colocation. Des logements qui participeraient à favoriser une pratique du territoire de Sillé de la part de ces créateurs.

Pour venir compléter ce grand complexe tourné vers le travail des mémoires, nous avons choisi d'y implanter une autre partie programmatique que nous voulons valoriser dans la ville : la place de la réalité virtuelle. En plus des différentes mémoires-papiers et numériques que nous pouvons retrouver au sein de la bibliothèque, il s'agit ici de regrouper les mémoires-virtuelles. D'où la création d'un bureau des mémoires (8). Ce programme, faisant office d'espace tampon entre la Place Saint-Étienne et la place de la Quincaillerie, viendrait s'implanter sur l'ancien bâtiment de la radiologie. En plus d'accueillir les bureaux nécessaires pour la gestion et l'administration de l'ensemble des infrastructures du projet, le bâtiment accueillera des salles de réalités virtuelles. Un principe permettant de transmettre et raviver les mémoires selon une approche immatérielle innovante, proposant des voyages dans Sillé à travers des métavers.

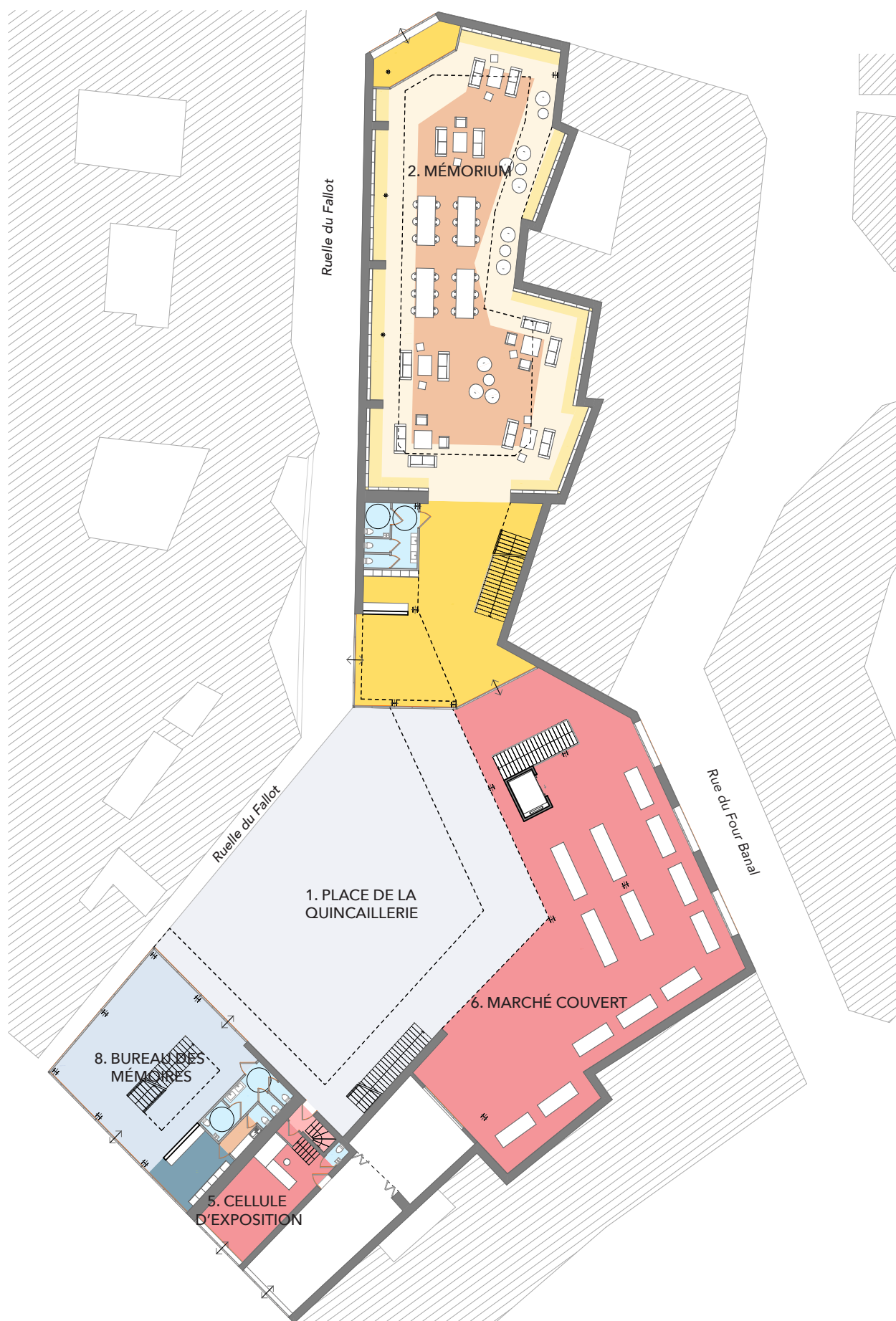


Figure XVIII : Plan rez chaussée

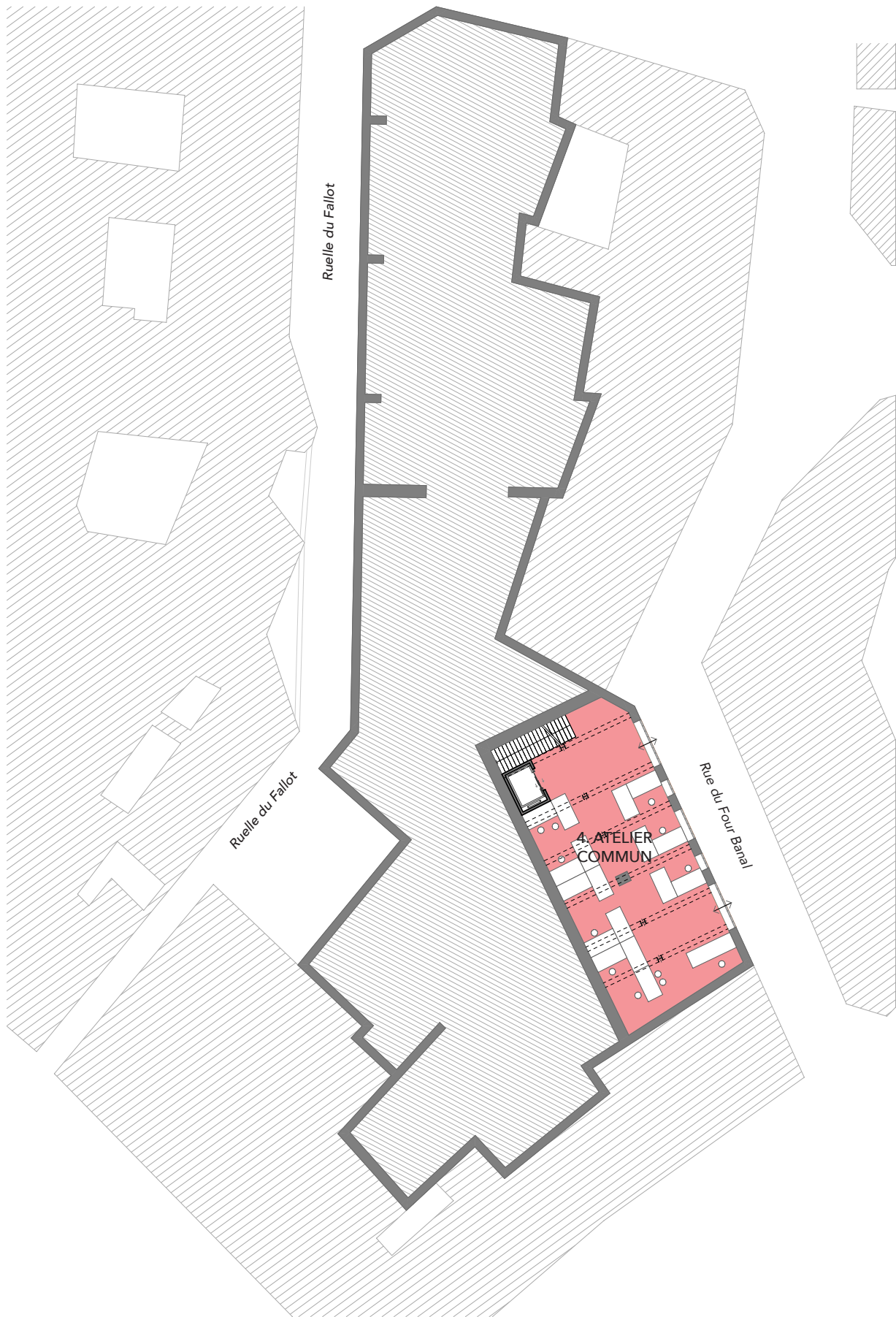


Figure XIX : Plan R-1

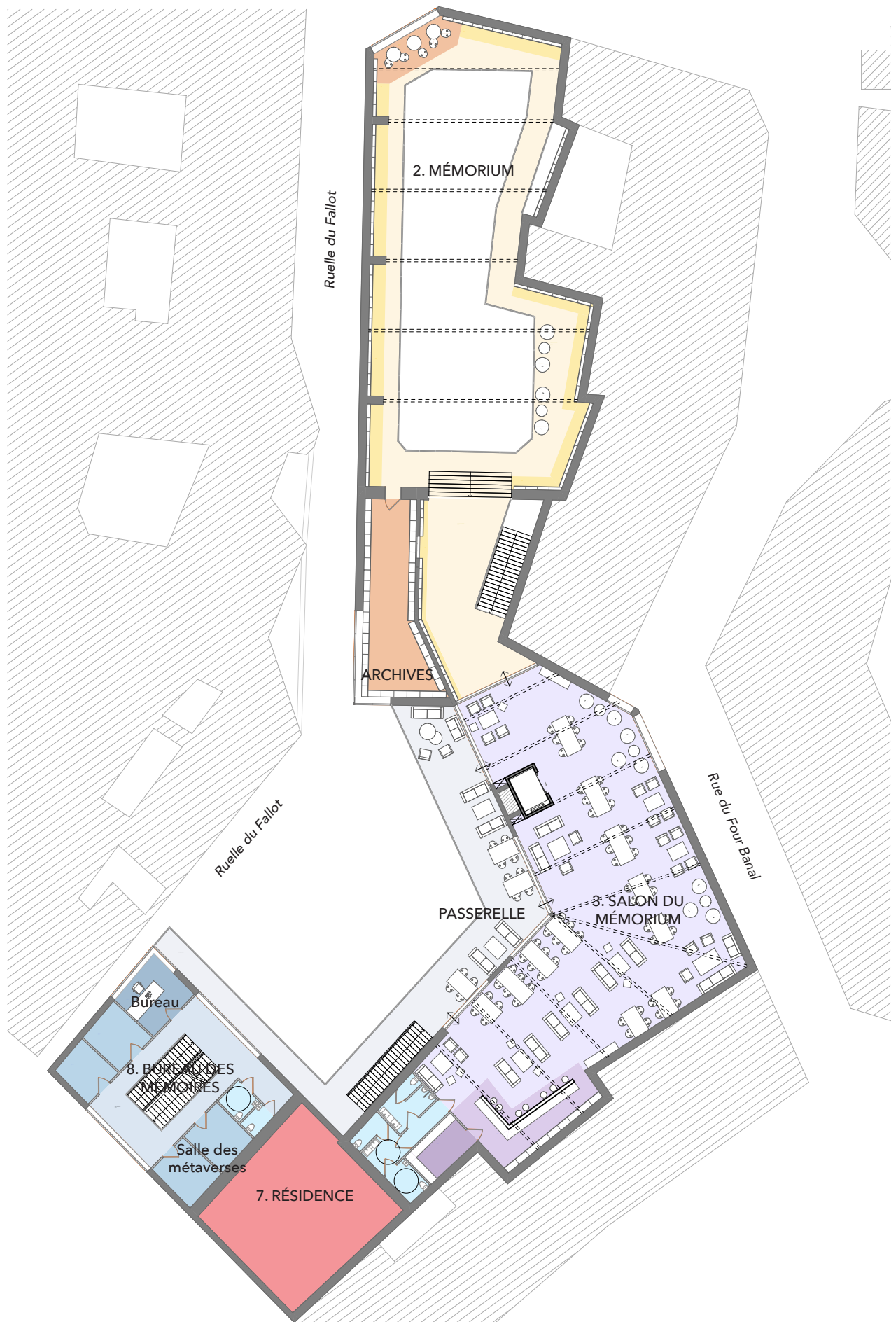


Figure XX : Plan R+1



Figure XXI : Photo actuelle de la Quincaillerie



Figure XXII : Projet : Vue intérieur du Mémorium



Figure XXIII : Coupe paysagère



Figure XXIV : Projet : Vue de la Place de la Quincaillerie



Figure XXV : Projet : Espace extérieur du salon du Mémorium

CONCLUSION

A l'aube de l'objectif "Zéro Artificialisation Nette", projeté à 2050 et fixé par la loi Climat et Résilience (publié au Journal Officiel le 24 août 2021), il est de plus en plus question de faire la ville sur la ville. Cela questionne la manière dont les aménageurs vont venir retravailler le territoire et particulièrement le site du projet. Confrontées à l'existant, en termes de bâti mais aussi en termes d'âmes, les opérations de renouvellement urbain posent l'enjeu des mémoires. Les éléments matériels et immatériels qui composent le secteur de réhabilitation ont-ils une signification pour les acteurs concernés. Le diagnostic est alors indispensable pour comprendre les jeux d'acteurs qui se jouent entre l'ensemble des fabricants de la ville mais aussi les représentations que se font chaque acteur de leur territoire. Répondre à la fois aux enjeux contemporains majeurs et aux besoins et attentes des citoyens est le défi auquel sont confrontés aménageurs et architectes. Pour nous, le contexte de mondialisation, de flux et de numérisation de la société contribue à la dévitalisation des territoires de proximité. Il nous est alors paru central de recréer un lien entre l'usager et son territoire. L'ancrage et l'attachement à sa commune sont vecteur d'investissement, d'appropriation et donc de dynamisation des lieux. Activer les mémoires en mêlant héritage et innovation pour faire territoire, est l'enjeu que nous défendons pour la commune de Sillé le Guillaume.

LE PROJET À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Au vu des aménagements imaginés, une dynamique locale sera créée, permettant à la commune d'appuyer son statut de pôle de proximité. Sillé-le-Guillaume sera ainsi le point de départ d'une nouvelle manière de vivre la ville, influençant les communes alentour qui chercheront elles aussi, à s'engager vers une reterritorialisation ; Différents processus permettant de réactiver le lien perdu entre les habitants et leur territoire, de renforcer les liens entre communes voisines afin de créer de véritables bassins de vie où chacun apporte à l'autre les ressources dont il a besoin. Des stratégies de solidarités et d'échange qui auront lieu de l'intérieur des îlots privés jusqu'à ces bassins de vie.

Nous avons conscience que la faisabilité de notre opération est fortement conditionnée par la conjoncture technologique et réglementaire nationale et internationale. Mais concernant la conjoncture réglementaire, nous avons pu le constater pendant la crise sanitaire à laquelle nous sommes actuellement confrontés, les initiatives locales impulsées par les communes et citoyens peuvent se pérenniser et se démocratiser par la suite. Nous parlons ici d'urbanisme tactique. Les lois viendront en réponse à ces nouvelles demandes sociales et non l'inverse. De la même façon concernant la conjoncture technologique, les technologies sur lesquelles reposent notre projet sont en fait déjà existantes. Par exemple, l'électromagnétisme existe (Hyperloop, Elon Musk, 2013) tandis que l'autorail existe sous la forme d'un wagon. L'idée est simplement de démocratiser l'électromagnétisme pour un usage plus modéré et de remodeler l'autorail sous la forme d'une cabine accessible aux PMR.

UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ DE SES HABITANTS

Notre programmation de gouvernance des îlots fera muter la société individuelle en un système communautaire, mettant en place des initiatives solidaires. Le vivre-ensemble instauré participera au bien-être des individus et à leur santé mentale tout comme physique ; Permettant à notre projet d'atteindre les quatre piliers mesurant l'indicateur du Bonheur national brut (croissance et développement économique, conservation de la culture, sauvegarde de l'environnement et gouvernance responsable) [Source: Jigme Singye Wangchuck, en 1972]

La croissance et le développement de l'économie étant, quant à eux, assurés par le retour d'une production locale, ils seront vecteur de la bonne santé économique résidentielle. En outre, la bibliothèque des mémoires, les lieux d'attachement, le laboratoire des mémoires, la conservation et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel de la commune, participeront à la conservation de la culture et plus largement, des mémoires.

Troisièmement, outre les mesures de protection et de gestion qui encadrent la forêt de Sillé, la piétonnisation du centre bourg, la végétalisation des cœurs d'îlot et la production locale en permaculture des denrées alimentaires, favoriseront la sauvegarde de l'environnement.

Enfin, la bonne gouvernance ou - gouvernance responsable - , si l'on peut la définir démocratiquement de manière juste et équitable de prendre des décisions, sera assurée par l'Agora et la SCIC qui gère les cœurs d'îlot. Une nouvelle façon de vivre à Sillé-le-Guillaume qui permettra d'accéder au bonheur.

D'autre part, outre le fait d'asseoir le statut de polarité de la commune de Sillé-le-Guillaume sur le territoire, la convergence des individus, des savoirs, des mémoires, des lieux et des savoir-faire que permet le projet apporte une solution à "l'épidémie de solitude" qui sévit sur les populations françaises. Selon le rapport de l'IFOP missionné par l'association Astrée, en 2020, "18% des Français se sentent désormais toujours ou souvent seuls, soit une hausse de cinq points par rapport au niveau mesuré avant la crise du Covid". Par ailleurs, les indicateurs de cette enquête mettent en évidence une corrélation entre sentiment de solitude et santé mentale dégradée [Source: IFOP - URL: <https://www.ifop.com/publication/la-france-est-elle-confrontee-a-une-epidemie-de-solitude/>]. Ainsi, notre projet de revitalisation et de réactivation des liens sociaux via une nouvelle gouvernance, la mise en place de lieux de rassemblement, d'échange, de détente et de loisirs proposent une dynamique vertueuse pour lutter contre le sentiment de solitude et la dégradation de la santé mentale.

DISPOSITIFS RESSOURCES

- **AFAF: Aménagement foncier agricole et forestier.**

URL: <https://www.geomexpert.com/index.php/afaf/#:~:text=L'Am%C3%A9nagement%20Foncier%20Agricole%20et,agricoles%2C%20des%20voies%20et%20chemins>.

> *Dans le cadre de la requalification des cœurs d'îlots, il existe la procédure d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) permettant à une collectivité de s'approprier 2% du foncier pour un aménagement d'intérêt public. Or cette requalification de cœur d'îlot est un projet d'intérêt public en ce sens qu'elle vise à créer des espaces de loisirs, de bien-être et de détente pour les résidents. Cette procédure est à demander par le maire et mise en œuvre par le CD.*

> *Élément du programme concerné: Requalification des cœurs d'îlot*

- **AMI - Appel à manifestation d'intérêt.**

URL: <http://outil2amenagement.cerema.fr/l-appel-a-manifestation-d-interet-ami-r295.html>

> *Élément du programme concerné: Intervention artistique sur les lieux d'attachement*

- **Label Ville et Pays d'art et d'histoire.**

URL: <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire>

> *Ce label, attribué par le ministère de la culture et de la communication, récompense les collectivités qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture. Nous pensons qu'à la suite du projet valorisant les mémoires silléenes, la commune pourrait obtenir ce label. Ce label favorise l'attractivité du territoire et pourrait permettre de développer la dynamique touristique déjà existante. Par ailleurs, il implique aussi un soutien financier et technique de la part du ministère et comporte l'obligation, pour les collectivités, de recourir à un personnel qualifié et agréé par le ministère.*

- **L'EPF - Etablissement public foncier.**

URL : <https://www.sarthe.fr/developpement-territoires-environnement/sarterritoires-conseils-services-collectivites/etablissement-public-foncier-local-mayenne-sarthe>

> *L'établissement public foncier accompagne les collectivités dans le portage foncier des projets qu'elles développent. Ainsi, cet établissement pourrait potentiellement accompagner la commune dans les projets d'acquisition de foncier (si cela est nécessaire) ou encore de travaux comme avec la quincaillerie.*

- **OFS - Office foncier solidaire**

URL: <http://outil2amenagement.cerema.fr/organismes-fonciers-solidaires-ofs-r358.html>

- **Expropriation pour cause d'utilité publique 2025**

URL: <http://outil2amenagement.cerema.fr/fiche-outils-l-expropriation-pour-cause-d-utilite-at846.html>

- **Emplacement réservé**

URL: <http://outil2amenagement.cerema.fr/fiche-outils-les-emplacements-reserves-er-ar899.html>

- **BEPOS**

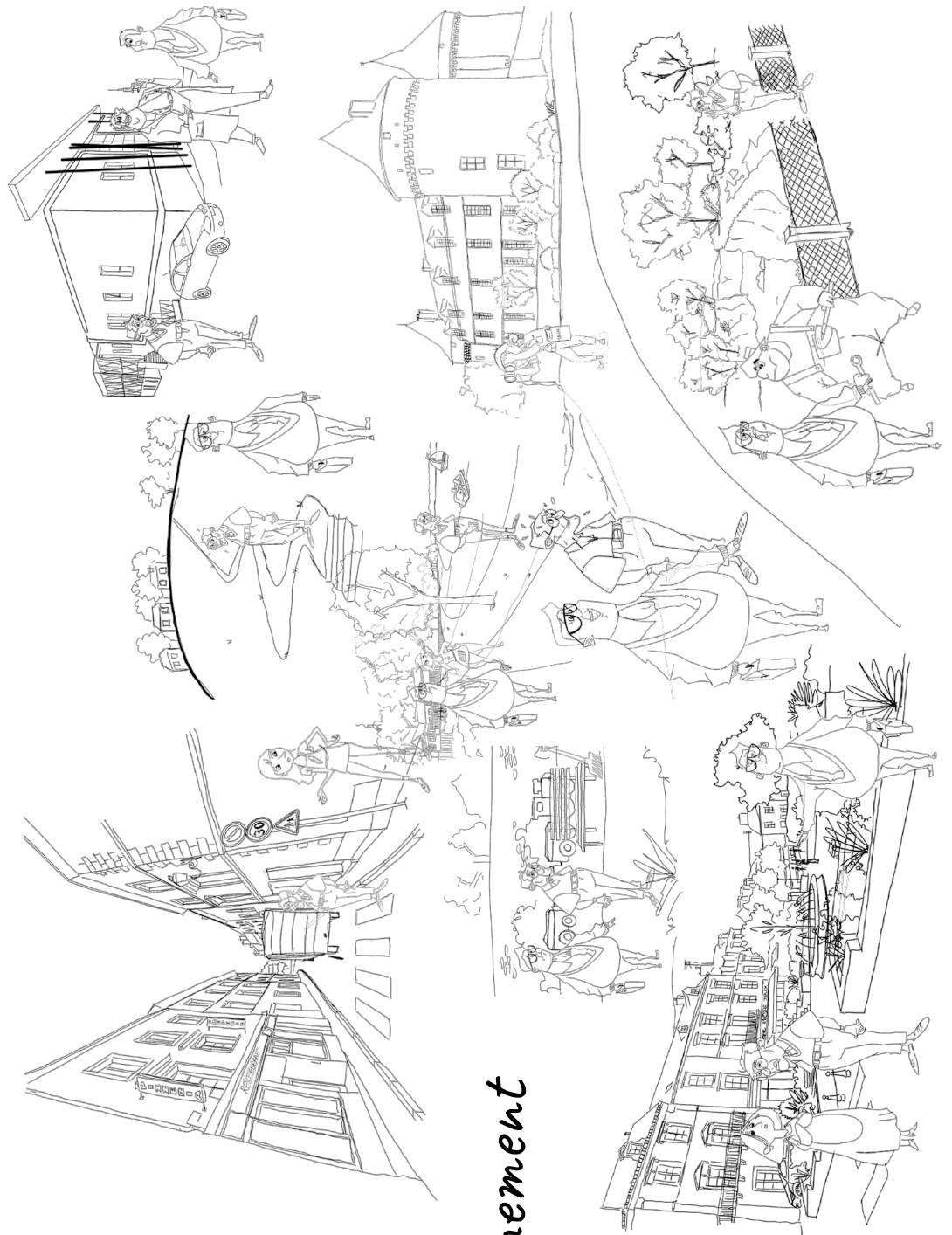
URL: <https://www.ademe.fr/expertises/batiment/quoi-parle-t/batiments-a-energie-positive>



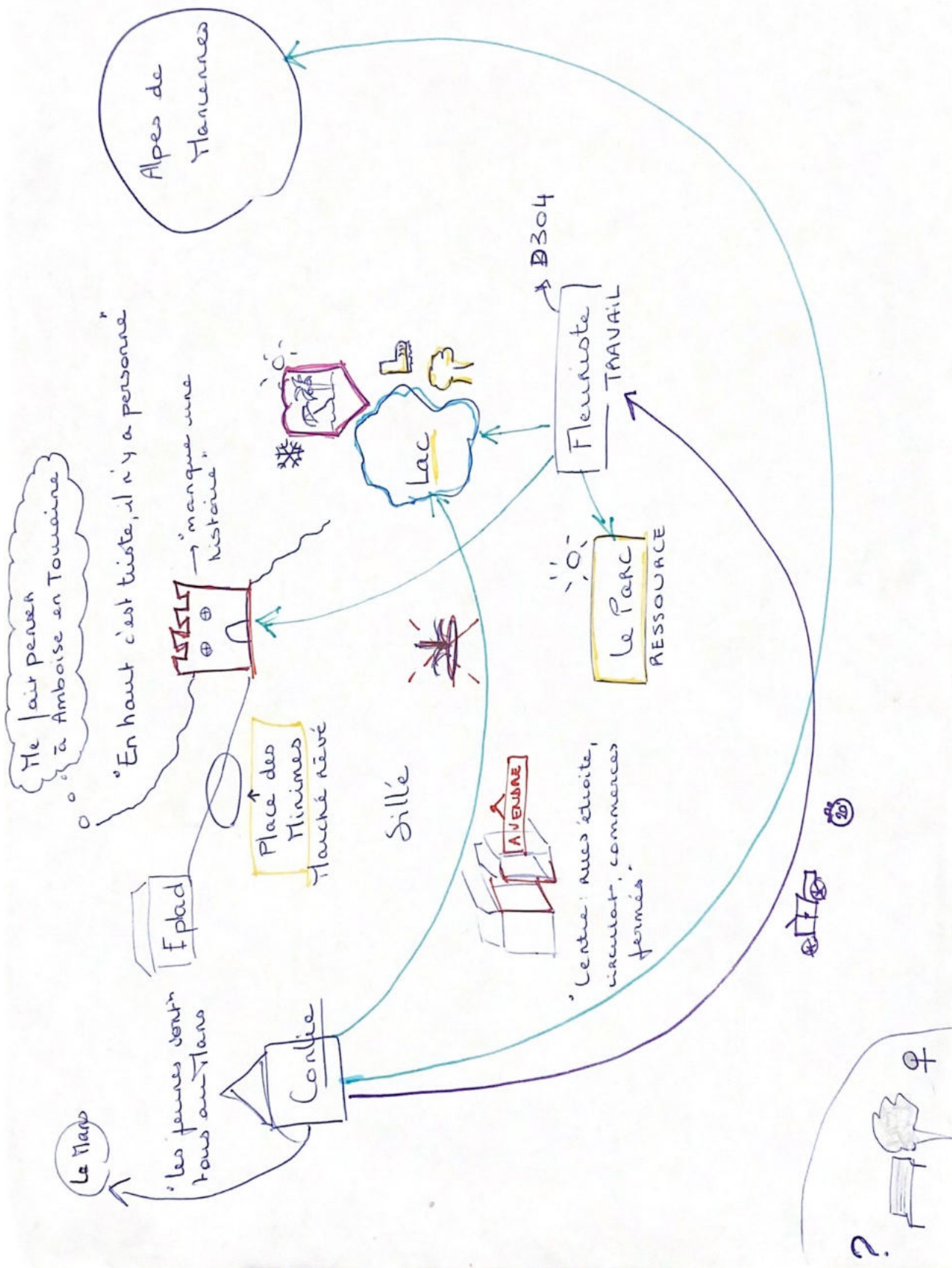
3. ANNEXES

Sommaire

1. Atelier «Dessine-moi Sillé» ..	66
2. Les lieux d'attachement ..	67
3. Carte mentale (réalisée suite à un entretien dans le petit parc, près de la caserne) Femme, fleuriste à Sillé ..	68
4. Posters ..	69
1. Les lieux d'attachement ANALYSE TERRITORIALE ET URBAINE ..	69
2. Mêler héritage et innovation. PROSPECTIVE URBAINE ET PROJET D'AMÉNAGEMENT ..	70
3. Les mémoires, vectrices de projet. PROJET ARCHITECTURAL ..	71



Les lieux d'attachement



1 LES LIEUX D'ATTACHEMENT

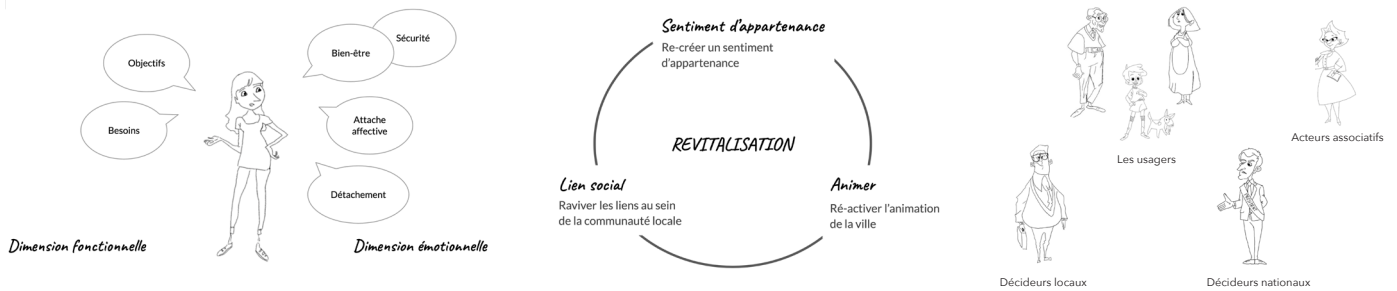
Tania DOS SANTOS - Anaëlle GOUGEON - Agathe LE BOT - Bastien MACHEFER - Marine TIREL

ANALYSE TERRITORIALE ET URBAINE

L'attachement...

...au service de la revitalisation

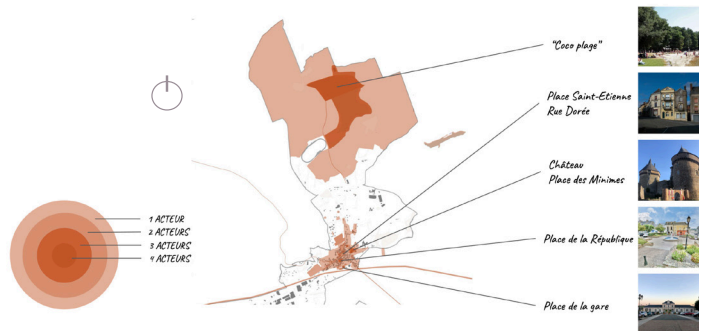
Les acteurs identifiés



Des représentations plurielles du territoire

PHASE D'IMMERSION - Caractéristiques des lieux d'attachement recensés

PHASE D'ANALYSE - Recensement des lieux d'attachement des différents acteurs



Une commune aux espaces hétérogènes

SCHÉMA - Synthèse du diagnostic

I. Une ville avec des lieux d'attachement ...

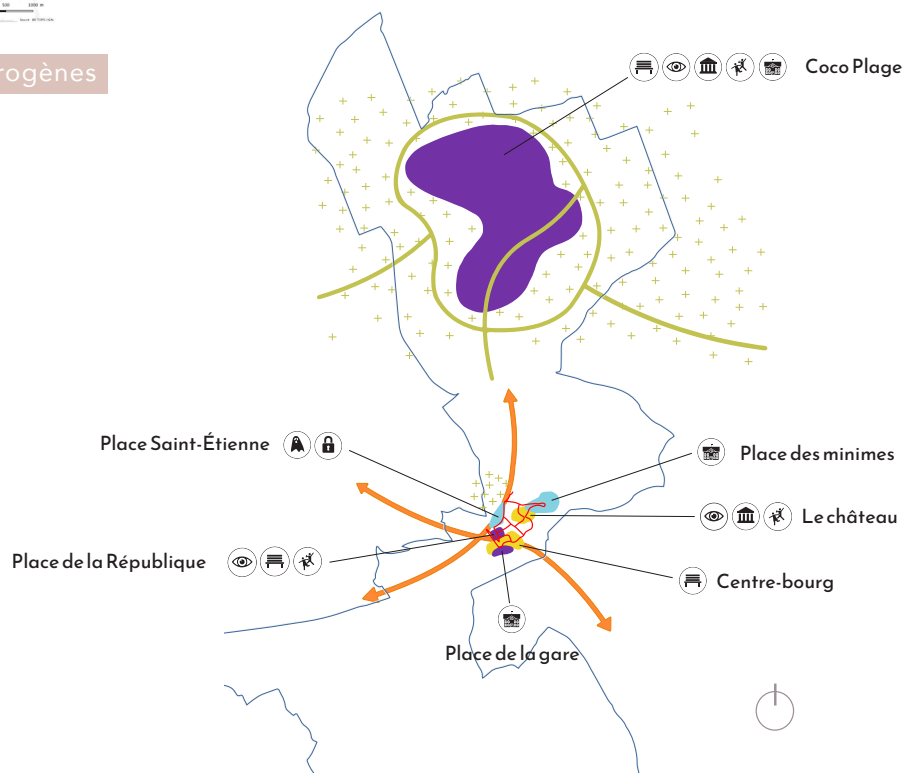
- ... efficaces
- ... en difficultés
- ... controversés

II. ... défavorisés par ...

- Des circulations piétonnes difficiles
- Une départementale omniprésente
- Espace à débats
- Des logements et des commerces vacants

III. ... et favorisés par ...

- + Un cadre naturel préservé
- Des circulations douces apaisées
- Des visuels agréables
- De nombreuses infrastructures
- Du mobilier urbain présent
- Des espaces remplis d'animation
- Un patrimoine historique



Une démarche prospective pour renouveler la mutation des paysages habités

2 MÊLER HÉRITAGE ET INNOVATION

Tania DOS SANTOS - Anaëlle GOUGEON - Agathe LE BOT - Bastien MACHEFER - Marine TIREL

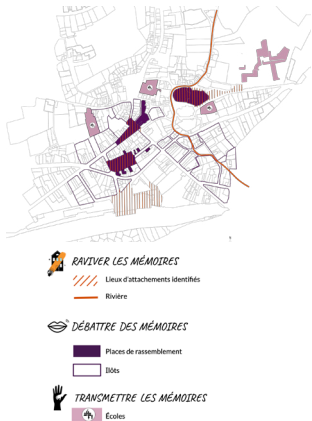
PROSPECTIVE URBAINE ET PROJET D'AMÉNAGEMENT

Orientations stratégiques

Aménagements envisagés



Intentions urbaines



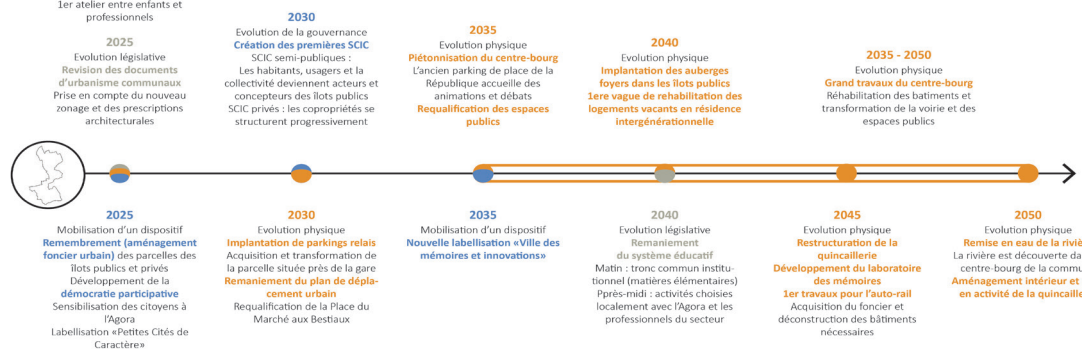
Espaces à enjeux



PLAN MASSE



TIMELINE - Vers Sillé-le-Guillaume 2050



Coupe Sud-Nord

Ech. 1/200



Encadré par **Véronique ZAMANT - Stéphane CHEVRIER - Nadia PERROTEAU** | M1-M2 ENSAB - M2 MOUI | **ATELIER DE PROJET 2021-2022**
La fabrique : conception et pratique du projet urbain, architectural et paysager

Une démarche prospective pour renouveler la mutation des paysages habités

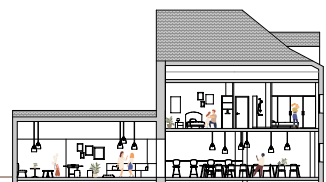
3 LES MÉMOIRES, VECTRICES DE PROJET

Tania DOSSANTOS - Anaëlle GOUGEON - Agathe LE BOT - Bastien MACHEFER - Marine TIREL

PROJET ARCHITECTURAL

Zoom - La Place Saint-Étienne

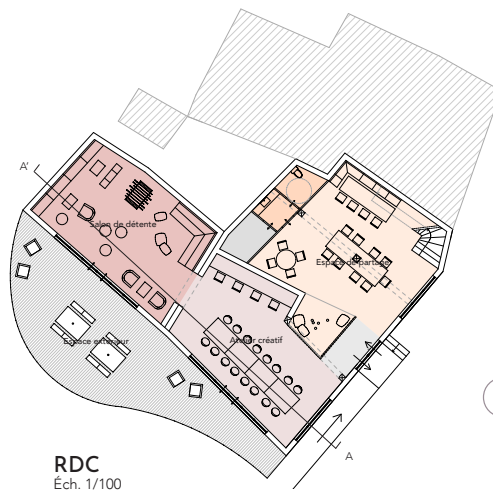
L'auberge-foyer, un lieu intergénérationnel



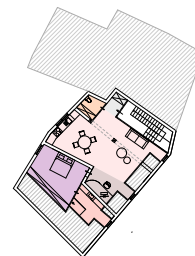
Coupe AA'



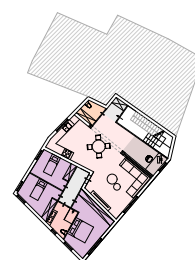
PLANS DE NIVEAU



RDC
Éch. 1/100



R+2
Une typologie individuelle



R+1
Une typologie familiale ou de colocation

La Quincaillerie

VUE INTERIEURE & EXTERIEURE

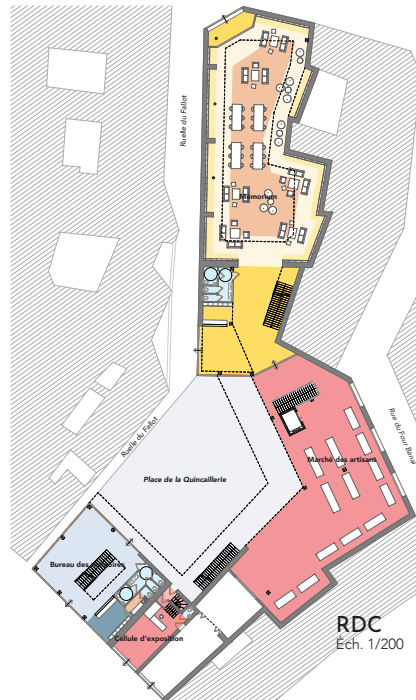


Coupe Ouest-Est

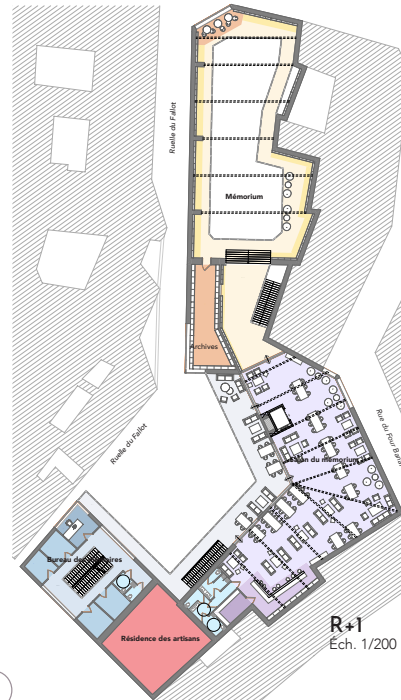
Éch. 1/200

Immersion dans les mémoires

PLANS DE NIVEAU



RDC
Éch. 1/200



R+1
Éch. 1/200

